

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FEMME EN ITINÉRANCE : QUAND LA MATERNITÉ SE VIT EN CONTEXTE DE SÉPARATION

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

NANCY MORISSEAU

NOVEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce projet de mémoire découle de questionnements et réflexions sur les besoins et les défis qu'expérimentaient les femmes que j'ai rencontrées en tant qu'intervenante dans un organisme communautaire. Le désir d'en faire plus et d'offrir un accompagnement concret et adapté à leurs besoins m'ont encouragée à entamer ce processus de recherche. Ce dernier a été rempli d'émotions et de découvertes. Je reconnais que ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans le conseil et l'appui de plusieurs personnes clés. Ces dernières ont cru en moi et, par leur soutien, ont contribué à la complétion de celui-ci.

J'aimerais premièrement remercier mes directrices de recherche, Isabelle Dumont et Catherine Chesnay. Vous avez rapidement saisi l'importance de ce sujet et avez su me guider tout au long de ce processus avec beaucoup de cœur et d'humanité. Vos conseils et votre rigueur m'ont aidée à approfondir mes réflexions et à me surpasser.

Je voudrais aussi remercier les organismes communautaires qui ont accepté de collaborer dans le recrutement des participantes. Merci pour votre générosité et votre accueil chaleureux.

J'aimerais également remercier les participantes de cette recherche. Cette dernière n'aurait pas été possible sans votre transparence et votre confiance. C'est un vrai privilège d'avoir été en mesure de vous écouter et de recueillir vos propos.

Un grand merci également à mon milieu de travail. Depuis maintenant 13 ans, nous avons pu, ensemble, accueillir et offrir une aide à ces hommes et ces femmes traversant de lourds défis. Merci spécialement, pour votre cœur pour les mères et votre disponibilité pour les accompagner dans la dignité et la compassion.

Je suis aussi reconnaissante pour le soutien de ma famille tout au long de cette aventure. Merci Sandra, Manmie et Papi pour vos encouragements et votre écoute. Ceux-ci ont fait toute la différence. Un gros merci également à mon mari, Trevor, qui est une source de soutien intarissable. *Thank you for love* mon amour. Je remercie aussi mon fils qui a fait de moi une maman et qui a rempli mon cœur d'un amour et d'une grâce inconcevable.

Je remercie également mes amies pour votre hospitalité et vos encouragements. J'ai bien profité de vos petits plats, de vos sofas confortables et de votre écoute pendant ma rédaction. Merci également à mes amies avec lesquelles j'ai passé des heures et des heures dans les cafés à lire, à rédiger et corriger. Votre présence a été un cadeau précieux.

Pour finir, j'aimerais remercier Celui qui a tout donné pour moi, sans retenue. Car sans Lui, rien ne serait possible (Jean XV-V).

DÉDICACE

*A ma mère et aux mamans dans ma vie.
Merci de peindre cette murale
de la maternité si riche,
si vivante, si unique.*

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iv
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xi
RÉSUMÉ.....	xii
ABSTRACT	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLEMATIQUE	3
1.1 L'itinérance.....	3
1.1.1 L'itinérance des femmes.....	5
1.1.2 Les stratégies de survie.....	6
1.2 La construction de la maternité	7
1.2.1 L'identité de mère.....	8
1.2.2 L'expérience de la maternité des femmes en situation d'itinérance.....	9
1.2.3 Le lien maternel en contexte d'itinérance.....	11
1.2.4 La maternité en contexte d'itinérance et les services sociaux	11
1.3 La séparation en contexte d'itinérance	12
1.3.1 Les processus de séparation	13
1.3.2 Les services suite à la séparation.....	15
1.3.3 Séparation et deuil.....	17
1.4 La pertinence sociale et scientifique de la recherche.....	19
1.5 Questionnement	20
CHAPITRE 2 CADRE THEORIQUE.....	21
2.1 Le féminisme intersectionnel.....	21
2.1.1 Historique du féminisme intersectionnel	22
2.1.2 Enjeux du cadre théorique.....	23
2.1.3 L'analyse intersectionnel	23
2.2 Grille de Yuval Davis.....	24
2.3 Le deuil ambigu	25
2.3.1 L'analyse selon la théorie du deuil ambigu.....	26

CHAPITRE 3 METHODOLOGIE DE RECHERCHE	27
3.1 Strategie de recherche.....	27
3.1.1 La population ciblée.....	27
3.1.2 Les critères de sélection des participantes	28
3.1.3 L'échantillon.....	28
3.1.4 Les modalités de recrutement	28
3.1.5 Bénévolat comme premier contact	29
3.1.6 Défi de recrutement	30
3.1.7 Les entretiens.....	30
3.2 Ma posture d'étudiante chercheuse.....	32
3.3 Les considération éthiques et de confidentialité.....	33
3.4 Forces et limites de la recherche	34
CHAPITRE 4 RESULTATS.....	36
4.1 Portrait des participantes.....	36
4.1.1 L'histoire de Stephanie- - 31 ans - 3 enfants.....	37
4.1.2 L'histoire de de Fanny - 27 ans - 1 enfant.....	40
4.1.3 L'histoire de Julie-41 ans-1 enfant	42
4.1.4 L'histoire de Marie- France.....	45
4.1.5 L'histoire de Monique-- 59 ans - 2 enfants	47
4.1.6 L'histoire d'Agathe - 53 ans - 2 enfants	49
4.2 Analyse des résultats.....	53
4.3 L'expérience de la maternité.....	53
4.3.1 Une maternité valorisée et désirée	54
4.3.2 Une bonne mère c'est ?.....	54
4.3.2.1 Une personne qui donne des soins.....	54
4.3.2.2 Une personne qui donne des soins en ayant du plaisir	55
4.3.2.3 Une personne qui est présente	55
4.3.3 Une maternité surveillée	55
4.3.3.1 Une maternité critiquée	56
4.3.3.2 Une maternité précaire	56
4.3.3.3 Une peur de la maternité.....	57
4.4 L'expérience de la séparation	57
4.4.1 L'impact de la séparation sur les femmes	60
4.5 L'expérience de l'itinérance	63
4.5.1 La séparation, un catalyseur vers l'itinérance.....	64
4.5.2 Les causes de l'itinérance	64
4.5.3 Une porte de sortie.....	65
4.5.4 À la recherche de soutien	65
4.5.5 Des stratégies de survie	65
4.5.6 Une sécurité compromise.....	66
4.5.7 Une expérience à l'étranger.....	67
4.5.8 Une expérience qui blesse	67

4.6	L'expérience de la maternité en contexte de séparation et d'itinérance.....	69
4.6.1	Les conditions de vie précaires comme obstacle au maintien du lien.....	69
4.6.2	Les visites supervisées.....	70
4.6.3	La perception des pairs de la séparation.....	71
4.6.4	Les enfants confiés à leur père.....	72
4.6.5	Le maintien du contact à distance.....	72
4.6.6	Les règlements des ressources comme obstacle au maintien du lien.....	73
4.6.7	L'importance de donner des cadeaux et investir dans le futur des enfants.....	73
4.6.8	La présence des conjoints des enfants, un obstacle au maintien du lien.....	74
4.6.9	Maman un jour, maman toujours.....	75
4.7	Les expériences avec les services.....	75
4.7.1	Des expériences traumatisantes.....	76
4.7.2	Des services qui ne répondent pas au besoin.....	76
4.7.3	À la recherche d'un logement.....	77
4.7.4	Les défis avec les règlements et les structures des ressources.....	78
4.7.5	Un lien difficile à créer.....	78
4.7.6	Un conflit de valeur.....	79
4.7.7	Des expériences positives.....	80
4.7.8	Les recommandations des mères.....	80
4.7.9	Des solutions out of the box.....	81
4.7.10	De l'aide pour le futur.....	82
4.8	Retour sur la grille de Yuval Davis.....	83
4.9	À l'intersection des expériences.....	85
CHAPITRE 5 DISCUSSION.....		88
5.1	Une maternité discriminée.....	88
5.2	Un discours interne discriminant.....	89
5.3	Un lien d'attachement difficile à maintenir.....	90
5.4	La maternité à distance.....	91
5.5	Faire le deuil de son rôle de mère.....	94
5.6	Les expériences des participantes avec les services au Québec.....	96
5.7	Recommandations.....	99
5.7.1	Une approche connue et adaptée.....	100
5.7.2	Un accompagnement personnalisé.....	101
5.7.3	Un accompagnement en collaboration.....	102
5.7.4	Un accompagnement à long terme.....	102
5.7.5	Un accompagnement spécifique aux mères.....	103
5.7.6	Un accompagnement réflexif.....	104
5.7.7	Un accompagnement <i>out of the box</i>	105
5.7.8	Un accompagnement limité.....	105
5.7.9	Un accompagnement après la séparation.....	106
CONCLUSION.....		107

ANNEXE A GRILLE D'ENTRETIEN109

ANNEXE B FORMULAIRE DE CONSENTEMENT110

ANNEXE C CERTIFICAT ETHIQUE.....113

BIBLIOGRAPHIE.....114

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Intersection a remplir	22
Figure 4.1 Intersection des expériences complétées.....	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Grille de Yuval Davis (2006)	25
Tableau 4.1 Données sociodemographiques	37
Tableau 4.2 Grille Yuval Davis et résultats	84

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

DPJ Direction de la protection de la jeunesse

RÉSUMÉ

Cette étude qualitative se penche sur l'expérience des femmes en situation d'itinérance qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue période de temps. Elle est réalisée sous la direction d'Isabelle Dumont et Catherine Chesnay. Le premier chapitre offre une définition du concept de l'itinérance, de l'itinérance des femmes, de la maternité, de l'expérience de la séparation et des services offerts à ces femmes au cours de cette expérience de vie. Cette séparation peut représenter une perte difficile à surmonter. De multiples conséquences personnelles en découleraient. Malgré les différentes études sur l'expérience des mères en situation d'itinérance, très peu d'entre elles se penchent sur la réalité des femmes au Québec qui traversent ce type de situation. Cette recherche vise donc à récolter des données sur la réalité de ces dernières. Le cadre théorique de l'intersectionnalité, présenté au deuxième chapitre, a été utile pour saisir la complexité de cet événement et identifier les différents domaines d'oppression que ces femmes peuvent rencontrer. Le troisième chapitre comprend la méthodologie sélectionnée qui consiste en six entretiens avec des femmes ayant traversé l'expérience à l'étude. La grille d'analyse des domaines d'oppression, développée par Yuval Davis, a permis d'identifier les nombreux éléments se rapportant aux dimensions organisationnelles, représentationnelles, expérientielles et intersubjectives des expériences des participantes. Le quatrième chapitre comprend les résultats de cette recherche. Il révèle que ces femmes expérimentent la séparation pour de nombreuses raisons et que cet événement vient impacter la perception que celles-ci ont d'elles-mêmes en tant que femme et en tant que mère. Une distinction est aussi identifiée entre les expériences des mères de jeunes enfants et celles avec des enfants plus âgés. Les derniers chapitres de ce travail émettent des recommandations sur l'offre de service mise à la disposition des femmes qui traversent ce type d'expérience.

Mots clés : maternité, itinérance, séparation, service.

ABSTRACT

This qualitative study examines the experiences of women experiencing homelessness who have been separated from their children for a short or long period of time. It is produced under the direction of Isabelle Dumont and Catherine Chesnay. The first chapter offers a definition of the concept of homelessness, women's homelessness, motherhood, the experience of separation and the services offered to these women during this life experience. This separation can be a difficult loss to overcome. Multiple personal consequences would result. Despite the various studies on the experiences of mothers experiencing homelessness, very few of them look at the reality of women in Quebec who go through this type of situation. This research therefore aims to collect data on the reality of the latter. The theoretical framework of intersectionality, presented in the second chapter, was useful in understanding the complexity of this event and identifying the different areas of oppression that these women may encounter. The third chapter includes the selected methodology which consists of six interviews with women who have gone through the experience under study. The analysis grid of areas of oppression, developed by Yuval Davis, made it possible to identify the numerous elements relating to the organizational, representational, experiential and intersubjective dimensions of the participants' experiences. The fourth chapter includes the results of this research. It reveals that these women experience separation for many reasons and that this event impacts the perception they have of themselves as a woman and as a mother. A distinction is also identified between the experiences of mothers of young children and those with older children. The final chapters of this work make recommendations on the service offering made available to women who are going through this type of experience.

Keywords : motherhood, homelessness, separation, services.

INTRODUCTION

J'ai travaillé comme intervenante auprès de jeunes femmes en situation d'itinérance pendant plus de huit ans. La plupart d'entre elles n'avaient pas de logement fixe, souffraient de troubles de santé mentale ou avaient des problèmes de toxicomanie. Certaines expérimentaient des démêlés avec la justice ou étaient victimes de violence conjugale. D'autres n'avaient plus de contact avec les membres de leurs familles et avaient un réseau social restreint. Plusieurs d'entre elles devenaient aussi enceintes, tout en étant en situation d'itinérance.

L'annonce d'une grossesse pouvait être porteuse de différents sens pour elles. Elle pouvait être perçue comme une étape significative ou bien comme un élément banal de leur parcours. Certaines décidaient de poursuivre ou de mettre un terme à leur grossesse. D'autres entamaient des démarches pour quitter le monde de la rue et se préparer à la venue de leur enfant. Pour certaines femmes, leurs démarches leur ont permis de garder leurs enfants avec elles. Pour d'autres, celles-ci se sont avérées insuffisantes. Dans la plupart des cas, la garde de leur enfant leur était retirée suite aux évaluations et interventions de la Direction de la protection de la jeunesse.

Les femmes pouvaient avoir différentes réactions et émotions face à cette rupture avec leurs enfants. Des facteurs personnels, sociaux, culturels et structurels influençaient leurs comportements et sentiments face à celle-ci. Ces moments pouvaient leur causer énormément de désarroi, ou pouvait être perçu comme un résultat qu'elle ne pouvait pas éviter. Chaque situation était différente et propre à celle qui l'expérimentait. En les côtoyant, je me questionnais régulièrement sur comment nous pouvions les aider, qu'est que nous pourrions mettre en place pour éviter que cela se produise, de quoi elles avaient besoin avant et après la séparation?

C'est à la lumière de ces réflexions que j'ai décidé d'entamer un projet de maîtrise. Par cette recherche, je voulais en savoir plus sur les réalités vécues par les femmes en situation d'itinérance qui ont perdu la garde de leur enfant. De façon plus spécifique, je voulais mieux comprendre les répercussions de cette séparation sur la perception que ces femmes avaient d'elles-mêmes comme mère et comme femme et comment cette rupture influençait leur trajectoire en itinérance. Ce mémoire vise donc à trouver réponse à ces réflexions et plus spécifiquement à la question suivante : Comment l'expérience de la séparation

entre des femmes en situation d'itinérance et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme ?

Ce mémoire est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente les concepts de l'itinérance, de l'itinérance des femmes et de la maternité. L'expérience de la séparation et l'offre de service offerte aux femmes qui la traversent sont ensuite exposées. Les objectifs et questions de recherche complètent ce premier chapitre. Le chapitre deux présente le cadre théorique retenu pour cette recherche soit, le féminisme intersectionnel. Le troisième chapitre comprend la méthodologie de recherche. Le quatrième chapitre expose les récits des six participantes présentés sous forme d'étude de cas. Le chapitre cinq comprend une analyse de ces résultats à la lumière du cadre théorique sélectionné. On y trouve également des recommandations concernant l'offre de service disponible pour ces femmes. Finalement, la conclusion comprend un bref résumé de cette recherche et offre différentes pistes de réflexion sur de possibles recherches futures.

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

Ce premier chapitre traitera de plusieurs sujets en lien avec la problématique choisie. Le phénomène de l'itinérance sera, en premier lieu, présenté. Ensuite, l'itinérance des femmes et les défis qui en découlent seront élaborés. Le sujet de la maternité et certains éléments clés qui s'y rattachent seront également développés. Le thème de la séparation, les causes et les conséquences de celle-ci seront exposés par la suite. Une présentation des objectifs et questions de recherche suivront.

1.1 L'itinérance

Le visage de l'itinérance a évolué depuis les dernières années. Auparavant, l'image d'un homme barbu poussant un chariot ou dormant sur un banc de parc était rapidement associée au mot « itinérance ». La criminalité, les dépendances ou la violence faisaient aussi partie des caractéristiques qui lui étaient attribuées. Aujourd'hui, les écrits montrent que l'itinérance est un phénomène complexe qui affecte les hommes et les femmes de tous les âges, toutes les origines et de toutes les sphères de la vie (Laberge, 2000). Les causes de cette problématique sont multiples et les moyens pour intervenir auprès de cette population sont diversifiés.

La politique nationale de lutte à l'itinérance produite par le ministère de la santé et des services sociaux du Québec (2014) présente l'itinérance ainsi :

Un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (p.30).

Le Réseau canadien de recherche sur l'itinérance (2012) émet également une définition de la problématique et énumère les facteurs individuels suivants comme facteurs précurseurs de l'itinérance : les défis financiers, les troubles de santé mentale ou troubles cognitifs, les troubles de comportements ou les problèmes physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille touchés par cette situation.

La Politique nationale de lutte contre l'itinérance (2014) rapporte que la durée et la fréquence des épisodes d'itinérance peuvent varier selon les personnes et selon les facteurs qui ont conduit celles-ci à la rue. Bégin (1994) rapporte que l'itinérance peut être expérimentée de façon situationnelle, cyclique ou chronique. Ce phénomène n'est donc pas homogène. L'expérience de l'itinérance peut être teintée d'incertitude, d'instabilité et de nombreux défis. Elle peut causer aussi plusieurs conséquences chez les personnes qui l'expérimentent. Le fait de perdre sa maison, de se retrouver dans la rue est considéré comme une expérience traumatisante et augmente les risques de dépression et d'abus de substance (Rayburn et al., 2005 ; Yeater et al., 2010 ; Goodman et al., 1991).

Cette expérience influence non seulement les sphères individuelles de notre société, mais aussi les sphères structurelles. Selon Damon (1998), les personnes en situation d'itinérance se retrouvent dans des sociétés policées et urbanisées et leur présence apportent une «tâche» à celles-ci. Il ajoute qu'elles représenteraient les «troubles» que l'on aimerait oublier et elles exposeraient les défauts évidents dans le système de protection sociale. Poirier et al. (2007) écrivent que la société ne sait pas dans quelle case classer les personnes en situation d'itinérance. Celle-ci serait dérangée par leur « présence » et leur « inactivité ». Aux yeux des passants, les personnes en situation d'itinérance seraient étranges et inquiétantes. Elles sont vues comme dangereuses et menaçantes (Poirier et al., 2007). Les différentes sphères de notre société (individuelle et structurelle) sont interpellées par la visibilité et la complexité de ce phénomène. Ces auteurs exposent également la fragilité de l'existence humaine et les inégalités qu'on y retrouve. Elle met en évidence certaines failles et certains manquements d'un système qui se dit plus ou moins équilibré.

Afin de réaliser un portrait de cette problématique, les gouvernements du Québec et du Canada se sont unis pour mettre sur pied une démarche de dénombrement de l'itinérance au Québec. Le premier exercice a eu lieu en 2015, le second en 2018 et le troisième en 2022. Le deuxième dénombrement rapporte que 5 789 personnes (72 % hommes, 26 % femmes et 2 % identité de genre autre) en situation d'itinérance visible, se trouvaient dans les onze régions québécoises ciblées. La majorité des personnes (3 149, soit 54 %) se trouvaient à Montréal. Ces dernières utilisaient des services d'hébergement d'urgence tels que des ressources de transition, les maisons pour femmes victimes de violence conjugale, les centres de crise et les centres de thérapie le soir du dénombrement (24 avril 2018). Les dépendances, l'incapacité à payer son loyer ou son hypothèque, les conflits de diverses natures (relationnelle, familiale) ont été évoqués comme les raisons qui ont mené ces individus en situation d'itinérance. Les résultats du dénombrement de 2022 sont attendus pour l'automne 2023.

Des organisations œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance (RAPSIM et RSIQ) ont remis en question les résultats présentés dans le rapport du dénombrement. Selon eux, ces chiffres ne sont pas représentatifs de la réalité. Ils ne concernent que l'itinérance visible, à un moment précis de l'année. Les données ne prennent pas en considération tous les types d'itinérance, ni l'itinérance cachée qui, selon Laury Bacro, coordonnatrice du RSIQ, représente un volet important dans les régions¹.

En somme, les causes de l'itinérance, peuvent être de nature structurelle ou individuelle. Elles peuvent aussi être le fruit de l'interaction entre ces deux dimensions. Les écrits laissent également transparaître une distinction entre les trajectoires des femmes et des hommes en situation d'itinérance. Bellot et Rivard (2017) et Laberge *et al.*, (2000) expliquent que cette différence découlerait de la structure genrée de notre société. Les femmes seraient davantage victimes d'inégalités et des limites structurelles et systémiques. La pauvreté des femmes et la violence conjugale seraient considérées comme des facteurs responsables de l'itinérance au féminin tandis que l'itinérance des hommes serait associée à l'échec professionnel et aux défis financiers (Laberge *et al.*, 2000; Lewinson *et al.*, 2014). Des particularités propres à leur réalité de femme ajoutent à la complexité de leur expérience.

1.1.1 L'itinérance des femmes

L'itinérance des femmes est, selon Bellot et Rivard (2017), peu connue et moins étudiée que celle des hommes. Elle se trouve en marge des connaissances disponibles. Elle est également moins visible que celle des hommes. Les femmes qui l'expérimentent cumulent différents facteurs de risque et de vulnérabilité (Gélineau *et al.*, 2008; Laberge *et al.*, 2000; Benhow, 2012).

L'itinérance au féminin est liée, pour plusieurs, à leur condition de femmes. En tant que personne du genre féminin, elles font face à plusieurs contraintes et obstacles tels que la violence domestique, les responsabilités des enfants et de proches vieillissants et l'appauvrissement engendré par ces facteurs (Gélineau *et al.*, 2008, p.32; Flynn *et al.*, 2018). Bellot et Rivard (2017) mettent de l'avant différentes circonstances individuelles qui peuvent mener une femme en situation d'itinérance. Elles nomment les problèmes de consommation, les difficultés personnelles associées à des problèmes de santé mentale et l'appartenance à un groupe social racisé.

¹ Levesque L (2019) Premier dénombrement officiel : près de 5800 itinérants «visibles» au Québec , la presse Canadienne

Gélineau *et al.* (2008), pour leur part, soulignent les dimensions visibles et cachées de l'itinérance des femmes. L'itinérance cachée regroupe les femmes qui, pour ne pas être dans la rue, demeurent temporairement chez des amis, des membres de leur famille, ou encore chez des connaissances. Ces femmes ne fréquentent généralement pas les ressources spécialisées en itinérance. D'autres femmes, pour ne pas se ramasser à la rue, peuvent aussi décider de rester dans des foyers où l'on retrouve de la violence (Gélineau *et al.*, 2008).

L'itinérance cachée regroupe également les femmes qui, après avoir payé leur loyer, n'ont plus les moyens de s'acheter de la nourriture ou de se procurer le matériel dont elles ont besoin pour assurer leur bien-être. Les femmes vivant dans des logements insalubres dangereux ou surpeuplés sont aussi incluses dans cette catégorie. Ces dernières n'ont souvent pas les moyens de déménager (Gélineau *et al.*, 2008). La dimension visible de l'itinérance fait référence aux femmes qui sont hébergées dans des foyers et des abris d'urgence. Elles dorment aussi dans des endroits publics tels que les parcs, les fossés, les cages d'escaliers, les voitures ou les édifices désaffectés (Gélineau *et al.*, 2008). Elles développent également des stratégies pour répondre à leurs différents besoins et assurer leur survie.

1.1.2 Les stratégies de survie

L'expérience de l'itinérance peut fragiliser les femmes et les placer dans une position de danger et de grande vulnérabilité. Pour certaines, agression, viol et harcèlement viennent alimenter cette détresse initiale et accentuent, dans certains cas, les problèmes de santé mentale, de désaffiliation et de consommation. Certaines femmes se tournent vers des stratégies de survie pour naviguer le monde de la rue. Elles trouvent toutes sortes de moyens pour se loger, se nourrir, répondre à leurs besoins de base, se déplacer, se protéger et survivre économiquement. On peut faire référence au travail du sexe ou aux comportements à caractères criminels tels que les vols, la violence, la vente de drogue, etc. Les relations de couple sont également considérées comme une stratégie efficace pour assurer la sécurité et la survie de certaines femmes en situation d'itinérance. (Laberge *et al.*, 2000; Côté *et al.*, 2017; Bellot, 2003; Bourgois *et al.*, 2004 ; Novac *et al.*, 2009; Gélineau *et al.*, 2008). Ces relations peuvent parfois s'avérer périlleuses et violentes. Certaines femmes peuvent y rester et s'y résigner, pour se protéger des conditions de vie difficiles et dangereuses liées à l'itinérance. Ces relations peuvent aussi mener à des grossesses désirées ou non désirées (Côté *et al.*, 2017; Smid *et al.*, 2010; Novac *et al.*, 2009).

En somme, les femmes en situation d'itinérance éprouvent de nombreuses difficultés et font souvent face, au quotidien, à des situations dangereuses (Laberge *et al.*, 2000). Elles sont aussi isolées et manquent de ressources pour subvenir à leurs besoins. Elles doivent alors trouver des moyens pour subvenir à ces derniers. Certaines peuvent aussi devenir enceintes tout en étant situation d'itinérance. Cette étape de vie peut alors s'avérer problématique, dû au manque de ressources, aux pressions systémiques et à l'instabilité que traversent ces femmes. L'expérience de la maternité de ces dernières se vit d'une façon bien distincte. Le thème de la maternité et l'expérience de celle-ci chez les femmes en situation d'itinérance seront présentés dans les prochaines sections.

1.2 La construction de la maternité

De nos jours, une vision idéalisée de la maternité est présentée et prônée au sein des différentes structures de la société. Cette expérience est façonnée par des discours sociaux, politiques et économiques. Roberts (1999) suggère que toutes les femmes vivent une pression systémique et idéologique pour correspondre aux critères de la mère idéale. L'idéalisation de la maternité découle des expériences des femmes blanches, américaines, hétérosexuelles de classe moyenne (Lapierre et Damant, 2012 ; Benhow, 2012). La mère idéale est également indépendante financièrement, priorisent ses enfants et les aime d'un amour sacrificiel (Varcoe *et al.*, 2007).

Selon Lapierre et Damant (2012), la maternité est historiquement et culturellement construite. La description et la conception de cette expérience évolue à travers le temps. Les diverses attentes en lien avec le rôle de mère diffèrent également selon l'époque et le contexte culturel dans lesquels elles sont étudiées. L'expérience de la maternité est assujettie à des règles, à des normes et à des idéologies complexes et dictées par des acteurs sociaux, qui ne l'ont, pour la plupart, jamais expérimentée (Lapierre et Damant, 2012 ; Knibiehler, 2011; Knibiehler *et al.*, 2012). Des facteurs personnels, socioéconomiques et structurels donnent alors une couleur bien distincte à cette étape de vie. En effet, chaque femme évolue dans un contexte qui lui est propre, et a accès à des opportunités et ressources qui ne sont pas similaires pour toutes. Bien, que construite socialement pour ces auteurs, la fonction maternelle est une expérience singulière qui s'inscrit au plus intime de la vie des femmes (Knibiehler, 2001). Dans le courant féministe, la maternité est aussi institutionnalisée et serait au cœur de la vie de toutes les femmes (Lapierre et Damant, 2012).

Les discours dominants des institutions politiques, religieuses, sociales et médicales projettent aussi l'idée que les femmes sont des aidantes et nourricières naturelles. La maternité est l'ultime objectif à atteindre

et un signe d'accomplissement et de réussite (Carey et *al.*, 2009; Lapierre et Damant, 2012). Toutefois, ces visions et ces attentes ne regroupent pas la totalité des expériences vécues par les différentes femmes de notre société occidentale et peut même exclure celles des femmes en situation d'itinérance.

En effet, l'expérience de la maternité chez les femmes en situation d'itinérance est, elle aussi, influencée et construite au travers des différents facteurs personnels, structurels et systémiques. Les limites et difficultés rencontrées par ces femmes viennent certainement teinter cette étape de vie et plusieurs peuvent ressentir qu'elles ne répondent pas aux standards imposés par notre société. Leur perception d'elles-mêmes et leur identité de mère peuvent aussi être influencées par ces discours.

1.2.1 L'identité de mère

La maternité représente, pour plusieurs, bien plus que le développement d'un lien sentimental ou l'accomplissement de tâches et de responsabilités. Elle comprend également, au niveau psychologique, le développement de l'identité de mère. La formation de cette dernière est graduelle, systématique et extensive. Elle se développe, se construit et se modifie grâce aux expériences entre la mère et son enfant. Elle découle d'une vision idéalisée de soi et de l'enfant (Rubin, 1984; Damant *et al.*, 2012).

Selon Thevenot et *al.*, (2012), les femmes bâtissent leur identité de femme et de mère dès leur enfance. Le fait de porter un enfant et de le mettre au monde amènerait une nouvelle perception de soi chez la mère (Rubin, 1984). Celle-ci développe une identité maternelle au cours des étapes de la grossesse, l'accouchement et l'éducation des enfants. L'identité des femmes dépendrait de cette expérience et des habiletés maternelles qu'elles développent (Carey et *al.*, 2009). Il faut également souligner que pour certaines femmes, cette identité maternelle ne se développe que très peu ou peut même être absente (ex: capacités de préoccupations maternelles et celles de nouées des liens).

Pour les femmes en situation d'itinérance, cette identité peut, comme le mentionne Benhow (2009), être modifiée par leur contexte et les obstacles rencontrés dans leur parcours de vie. La grossesse peut être également, pour ces dernières, un moment marquant dans leur définition de soi et leur construction identitaire. Elles voient une opportunité de se réinventer, de se percevoir autrement. Elles ne sont plus travailleuses du sexe, une personne qui consomme ou une personne qui fait face à de multiples adversités. Elles peuvent, en étant mère, contribuer au développement et à la création de quelque chose de positif. Cette expérience pourrait alors être perçue comme un levier pour développer une nouvelle identité,

approuvée et reconnue par la société (Simmat-Durand,2008 ;Smid et *al.*,2010 ; Novac et *al.*, 2009 ; Barrow et Laborde,2008).

En somme, la maternité est, selon plusieurs auteurs une réalité que les femmes expérimentent de façon singulière. Elle apporte des changements sur les plans physique, psychologique et identitaire. On lui attribue plusieurs rôles et elle est porteuse de nombreux sens et significations. Compte tenu de la grande précarité vécue par les femmes en situation d'itinérance, la question suivante se dégage : quelles sont les particularités de l'expérience de la maternité pour les femmes en situation d'itinérance ? Des éléments de réponse seront présentés dans la section suivante.

1.2.2 L'expérience de la maternité des femmes en situation d'itinérance

Plusieurs auteurs soulignent que l'expérience de la maternité peut faire partie de la trajectoire des femmes en situation d'itinérance. Elles peuvent avoir des enfants tout en vivant dans la rue ou peuvent avoir eu des enfants avant d'intégrer ce mode de vie. Elles peuvent aussi avoir perdu la garde de ces derniers, suite aux interventions des services sociaux (Gélineau *et al.*, 2008 ; Benhow,2012; Barrow et Laborde, 2008; Smid *et al.*,2010; Novac *et al.*, 2009). La littérature indique également que la maternité peut engendrer différents enjeux pour elles et pour leurs enfants.

Une plus récente étude rapporte que les femmes vivant en situation d'itinérance sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un enfant sous leur garde Ces données concernent, majoritairement, les femmes immigrantes et celles issues des communautés autochtones (Conseil des Montréalaises, 2017). Benhow (2012) écrit que l'expérience de la maternité des femmes en situation d'itinérance peut être influencée par des problématiques telles que les problèmes de santé mentale et physique, le manque d'un réseau de soutien,la précarité financière et matérielle et les divers contextes socio-politiques. Il est pertinent de souligner que ces aspects font partie également de l'expérience générale de l'itinérance des femmes (Gélineau *et al.*,2008 ; Bellot et Rivard, 2017).

Pour certaines femmes vivant en situation d'itinérance, la maternité peut être vécue comme un simple fait ou un évènement parmi tant d'autres. D'autres lui attribuent un sens et la perçoivent comme un levier de changement (Gélineau *et al.*, 2008; Smid *et al.*,2010). Elle devient source de résilience à certains moments de leur vie et viendrait orienter leur choix, leur parcours résidentiel et leur trajectoire de vie (Gélineau *et al.*, 2008; Novac *et al.*, 2009). Par exemple, la maternité peut aussi générer une force qui

inciterait celles qui la vivent à arrêter leur consommation de substances (Rutman *et al.*, 2002) ou à quitter le mode de vie de l'itinérance (Novac *et al.*, 2009 ; Gélinau *et al.*, 2008).

Gélinau *et al.*, 2008 expliquent aussi que certaines mères choisissent de demeurer dans des conditions difficiles pour ne pas faire face à la rue. On peut faire ici allusion à l'itinérance cachée des femmes dont il a été question plus tôt. (Gélinau *et al.*, 2008). Ces dernières savent que la perte d'un logement stable peut contribuer à la rupture du noyau familial. Pour celles qui décident de quitter leur conjoint violent, elles peuvent perdre un soutien financier important et peuvent ne plus être en mesure de répondre aux besoins de leur famille. Ces auteurs ajoutent aussi que certaines femmes peuvent décider de confier leurs enfants à des membres de leurs familles pour les mettre à l'abri de certains contextes dangereux.

Pour les femmes plus jeunes, la maternité peut aussi être associée au rejet et à l'expulsion ou la fuite du milieu familial. Des facteurs tels que la négligence, la violence, les abus émotionnels ou sexuels peuvent aussi inciter ces jeunes à fuir leur maison pour intégrer, par la suite, le monde de la rue (Gélinau *et al.*, 2008; Meadows-Oliver, 2006; Smid *et al.*, 2010).

D'autre part, la maternité représente aussi, pour plusieurs femmes en situation d'itinérance, une source de détresse psychologique qui les fragilise (Gélinau *et al.*, 2008). «Ces femmes font le constat qu'elles ne peuvent pas répondre de la façon qu'elles jugent adéquates aux besoins de leurs enfants venant ainsi renforcer leur sentiment d'inaptitude.» (Gélinau *et al.*, 2008, p.49). Elles peuvent alors se sentir rapidement disqualifiées.

Ces femmes doivent faire face aux différents systèmes d'oppression et domination qui peuvent devenir des obstacles au développement et maintien de leur bien-être et celui de leurs enfants. Elles sont marginalisées et discriminées par leur pairs et les différentes instances qu'elles côtoient, dû à leur manque de ressources financières, personnelles et sociales. Elles peuvent aussi être perçues comme inadéquates et dangereuses par ces mêmes instances (Barrow et Laborde, 2008; Benhow, 2012). Leur instabilité, les troubles de toxicomanie et de santé mentale peuvent être considérés comme des risques potentiels pour leurs enfants et peuvent nuire à leur chance de les garder. La création et le maintien d'un lien significatif, qui est à la fois nécessaire au développement et au bien-être de leurs enfants (Bowlby, 1978) peut alors être difficile ou impossible à mettre en place.

1.2.3 Le lien maternel en contexte d'itinérance

Le lien entre une mère et son enfant se forme lorsque celle-ci lui offre des soins et de l'affection de façon chaleureuse et constante au cours de la grossesse et pendant les premiers mois de la vie de ce dernier (Bowlby,1978). La mère et son enfant développent ainsi une relation symbiotique (Winnicott, 1996). Les comportements tels que l'allaitement, les caresses et les soins de base, favorisent le développement du lien. Cette réponse rapide et constante ferait d'une femme une mère suffisamment bonne «*good enough mother* » (Winnicott, 1996). La réalité des femmes en situation d'itinérance peut rendre ce processus de création de lien plus ardu. En effet, la capacité d'atteindre et de maintenir cette proximité peut s'avérer difficile à cause des défis personnels et du contexte dans lequel la mère évolue. Des facteurs tels que la perte d'un logement, les relations conjugales conflictuelles, les abus de substance, etc., peuvent interférer dans la création, le maintien de ce lien et l'accomplissement des fonctions parentales (Barrow et Laborde, 2008; Chamberland *et al.*, 2010). Le risque d'être signalées aux services sociaux devient alors, pour ces femmes, bien réel (Novac *et al.*, 2009).

1.2.4 La maternité en contexte d'itinérance et les services sociaux

Les femmes en situation d'itinérance, tout comme celles qui ne le sont pas, peuvent avoir recours à différents services lorsqu'elles expérimentent la maternité. Elles peuvent avoir des suivis médicaux ou être accompagnées par différents professionnels des services sociaux. Par ailleurs, la situation de celles qui sont en contexte d'itinérance est plutôt complexe et peut exiger une attention particulière de la part des professionnels qui les accompagnent. Des expériences traumatiques passées avec les différents services impliqués auprès d'elles peuvent également faire émerger de la méfiance envers ces instances (Milaney *et al.*,2017; Smid *et al.*,2010).

Les femmes en situation d'itinérance peuvent rapidement se sentir pénalisées et disqualifiées par les exigences et attentes des différents services sociaux. Lorsqu'elles font l'objet d'un signalement de la part des services de protection de la jeunesse, elles doivent mettre en place rapidement des actions afin de mettre fin à la situation de compromission. Elles doivent également participer à de nombreuses rencontres et évaluations. (Novac *et al.*, 2009).

La mise en place de ces mesures de surveillance et de contrôle peut inspirer la méfiance chez ces femmes et peut briser le lien de confiance entre elles et les institutions (Bernheim,2017; Damant et Lapierre, 2012; Smid *et al.*,2010).

Ces mères peuvent ressentir de la pression ou de l'angoisse face aux différentes attentes et exigences des acteurs impliqués dans leur vie (Chamberland *et al.*, 2010). Certaines peuvent avoir l'impression de faire face à des ultimatums. Elles doivent se stabiliser et se conformer dans les délais prescrits (Chamberland *et al.*, 2010) ou bien perdre la garde de leurs enfants (Smid *et al.*, 2010). Les interactions que ces femmes entretiennent avec les services de protection de la jeunesse ou les services judiciaires peuvent venir aussi influencer leur expérience de la maternité.

Il est aussi important de souligner que certaines femmes en situation d'itinérance sont en mesure de garder leurs enfants. Ces dernières entament des démarches qui leur permettent de se stabiliser et de maintenir un milieu adéquat pour ceux-ci. Des facteurs individuels (ex : sobriété, réseau social positif, etc.) et structurels (ex : accès rapide à un logement) leur permettent alors de surmonter les multiples défis que présentent à elles (Novac *et al.*, 2009). Toutefois, les femmes à l'étude, ne sont pas, pour différentes raisons, en mesure de répondre à ces nombreuses attentes. L'intervention des services sociaux et leurs défis personnels peuvent mener à un signalement et à une séparation entre elles et leur enfant. Pour certaines, la rupture serait inévitable (Novac *et al.*, 2009).

En résumé, certaines mères en situation d'itinérance peuvent faire face à différents discours et normes qui tentent de réguler leur expérience de la maternité. Dans certains cas, elles doivent modifier leurs circonstances et conditions de vie rapidement pour maintenir ou retrouver la garde de leurs enfants. Elles doivent, parfois, maintenir ce lien et jouer leur rôle de mère à distance. Le concept de maternité à distance a été développé par Pothet (2016) . Il rejoint les femmes qui exercent la maternité dans un contexte de placement volontaire d'enfants. Leur relation avec ces derniers se transforme et un relâchement sur le plan des responsabilités parentales est constaté. Par contre, Pothet (2016) ne fait pas référence aux mères en situation d'itinérance dans ses réflexions. Toutefois, certains éléments de la maternité à distance rejoignent la réalité des femmes à l'étude. Ces derniers seront présentés dans le chapitre Discussion de ce mémoire.

1.3 La séparation en contexte d'itinérance

Dans le cas de ce projet de recherche, la séparation est conceptualisée comme une période de temps de courte ou de longue durée au cours de laquelle une mère n'a plus de contact régulier et constant avec son enfant. Au cours de cette dite période, la mère et l'enfant ne résident pas sous le même toit et cette dernière n'est pas la principale responsable des soins promulgués à celui-ci.

Pour les femmes à l'étude, la littérature démontre que l'itinérance doublerait le risque de séparation entre une mère et son enfant (Cowan *et al.*, 2001; Barrow et Lawinski, 2009; Novac *et al.*, 2009). Cette expérience serait plus déterminante que la violence conjugale et la dépendance aux drogues. Les auteurs ajoutent qu'une mère en situation d'itinérance qui ne consomme pas et qui n'a pas de trouble de santé mentale est plus à risque d'être séparée de son enfant qu'une mère qui a un logement fixe mais qui éprouve les difficultés citées ci-dessus.

Barrow et Lawinski (2009), de leur côté, identifient cinq causes de la séparation entre une mère et son enfant : la perte d'un logement, les relations conjugales conflictuelles, les abus de substance, l'expérience des mères avec les institutions (hôpitaux psychiatriques, les centres de réadaptation en dépendance) et les besoins non comblés des enfants (santé physique et émotionnelle). L'instabilité domiciliaire est toutefois considérée comme la cause principale de la séparation. Il est important de noter qu'une mère peut être également séparée de son enfant lors d'événements tels que qu'une période d'emprisonnement, un parcours d'immigration et bien d'autres (Cowan *et al.*, 2002). Toutefois, pour cette étude, l'emphase sera mise sur l'expérience de la séparation en contexte d'itinérance.

1.3.1 Les processus de séparation

Plusieurs points apportés dans les paragraphes suivants découlent d'une étude effectuée auprès de mères et d'intervenants.es vivant à Toronto. Les données de celle-ci sont pertinentes pour ce projet-ci, car elles apportent plusieurs éléments en lien avec la problématique spécifique de l'expérience de la séparation en contexte d'itinérance. Elle présente également des données représentatives de la réalité des femmes vivant en sol canadien. Les auteurs impliqués expliquent que la séparation peut prendre place à différents moments de la trajectoire de vie des femmes en situation d'itinérance (Novac *et al.*, 2009). Certaines l'expérimentent lorsqu'elles quittent leur foyer pour différentes raisons (violence conjugale, difficulté personnelle). D'autres peuvent y faire face lorsqu'elles donnent naissance à leur enfant tout en vivant dans un contexte d'itinérance. Une séparation entre une mère et son nouveau-né peut prendre place si la mère a consommé des drogues pendant sa grossesse, si elle n'a pas eu des soins prénataux adéquats ou si elle a d'autres enfants placés. Ces problèmes seraient généralement associés à un manque général de soutien formel (Novac *et al.*, 2009).

Les travailleurs sociaux rencontrés, lors de cette même étude, rapportent que la probabilité de séparation à la naissance peut être premièrement associée à des facteurs administratifs, tels que la durée du séjour à

l'hôpital après l'accouchement, les services disponibles à la naissance et les critères d'admissibilité aux programmes résidentiels de soutien (Novac *et al.*, 2009). En effet, la durée habituelle de séjour à l'hôpital pour un accouchement par voie naturelle est de deux jours, ce qui serait insuffisant, selon les auteurs, pour qu'un.e intervenant.e des services de la protection des enfants finalise l'évaluation des capacités parentales de la mère et de son réseau de soutien. Ces intervenants.es peuvent arriver quelques heures suivant l'accouchement et commencer sur le champ leur évaluation. Des informations sont recueillies et une décision est prise en ce qui a trait au maintien de l'enfant avec sa mère. En conséquence, un nouveau-né pourrait être séparé de sa mère dans les premiers jours de sa vie si celle-ci n'est pas en mesure de démontrer rapidement qu'elle détient les ressources matérielles et sociales pour prendre soin de celui-ci.

De plus, les agences de protection de l'enfance dans la région de Toronto informent généralement les hôpitaux et les programmes résidentiels de leur intention de retirer la garde d'un enfant à sa mère. Les sage-femmes ou les intervenants.es qui peuvent être présents à la naissance peuvent être informés ou non. Il peut aussi arriver que ceux-ci ne soient pas mis au courant à l'avance, car cela pourrait représenter un conflit éthique pour eux, ne pouvant garder cette information sans en informer la mère (Novac *et al.*, 2009).

Également à Toronto, la séparation peut prendre place dans des programmes d'hébergement supervisés (Novac *et al.*, 2009). Les intervenants.es du milieu peuvent contacter les services sociaux dans le cas où la mère n'est pas en mesure de mettre fin à une situation où la sécurité et le développement de son enfant sont compromis. Dans ce type de cas, la mère peut être accompagnée par les intervenants.es de la ressource lorsque les représentants des services sociaux viennent récupérer l'enfant. Il se peut aussi que la mère ne soit pas présente si elle a, par exemple, laissé son enfant sans une surveillance adéquate ou si elle n'a pas respecté le cadre de la ressource (Couvre-feu ou autres règlements).

Novac *et al.*, (2009) indiquent aussi que la séparation entre une mère en situation d'itinérance et son enfant peut prendre place lorsque ce dernier est plus âgé. Pour les femmes qui ont un lien significatif avec leur enfant, la séparation peut être encore plus douloureuse, car le lien qui s'est formé au travers du temps s'avère maintenant rompu. De plus, la séparation pourrait représenter un échec pour la femme qui avait la garde de son enfant depuis un certain temps. D'autre part, il est important de souligner que certaines femmes n'expriment pas le désir de garder ou retrouver leurs enfants, et ce pour différentes raisons (Barrow et Laborde, 2008).

Les réactions des mères face à la séparation varient d'une femme à l'autre (Novac *et al.*, 2009; Barrow et Laborde, 2008). Certaines crient, pleurent ou deviennent furieuses, d'autres semblent sans expression, engourdies ou dissociées de leurs émotions. Certaines femmes peuvent devenir agressives verbalement et physiquement suite à l'annonce de la séparation. Si le risque de violence ou de départ hâtif chez la mère est connu, l'enfant pourrait être pris en charge par les services sociaux avant que celle-ci soit mise au courant. (Novac *et al.*, 2009).

Quelle que soit leur expression émotionnelle, cette séparation peut être considérée comme une expérience traumatisante (Novac *et al.*, 2009). Ce trauma peut affecter leur capacité de se souvenir de la séquence des événements qui ont pris place. Elles peuvent aussi avoir de la difficulté à retenir les informations qui leur sont données par les intervenants.es. Leur compréhension de ce qui se passera ensuite et de ce que l'on attend d'elles peut s'avérer inexactes ou incomplètes (Novac *et al.*, 2009).

Pour conclure, des écrits provenant d'études américaines et canadiennes rapportent que la séparation entre une mère et son enfant peut prendre place soit après l'accouchement, quelques temps après ou lorsque les enfants sont plus âgés. Cette rupture peut remettre en question, chez elles, leur droit à la maternité et leur identité de mère. L'itinérance, de son côté, les isole de leur famille, du soutien de leur communauté et peut venir briser leur lien avec leurs enfants (Barrow et Laborde, 2008, p169). Pour celles qui désirent retrouver leurs enfants, elles devront entamer plusieurs démarches et solliciter l'aide de plusieurs services dans l'espoir d'être réunies avec leurs enfants (Smid *et al.*, 2010; Novac *et al.*, 2009).

1.3.2 Les services suite à la séparation

Benhow (2012) explique que les femmes en situation d'itinérance qui ont eu des enfants, mais qui n'ont plus la garde de ces derniers, sont souvent considérées comme des femmes seules aux yeux des organisations pour femmes en situation d'itinérance. Leur responsabilité et leur identité en tant que mère semblent disparaître et l'accès à certains services peuvent leur être refusé. D'ailleurs, les femmes en situation d'itinérance et enceintes ont davantage accès aux services et sont prises en charge rapidement tandis que celles séparées de leurs enfants, ne sont pas éligibles, par exemple, pour les logements dédiés aux familles (Barrow et Laborde, 2008; Novac *et al.*, 2009). Celles qui étaient en maison pour mères enfants, doivent souvent quitter la ressource, suite à la séparation (Novac *et al.*, 2009). D'autres choisissent de prendre une pause des services qu'elles utilisaient lorsqu'elles étaient enceintes ou lorsqu'elles avaient leurs enfants.

Certaines femmes mentionnent, pour leur part, que leurs émotions n'ont pas été prises en compte par les intervenants.es lors de la rupture (Novac *et al.*, 2009).

Par le biais d'une étude sur le processus de séparation des femmes avec leurs enfants, Barrow et Lawinski (2009), montrent qu'il n'y a que très peu de services offerts aux femmes, qui fréquentent les ressources d'hébergement, pour la réunification avec leurs enfants. Les auteurs expliquent que les services mis en place auraient des objectifs similaires que ceux des agences de protection de l'enfance. Leur but serait de « réparer » les mères en leur offrant des traitements pour leur dépendance et en leur donnant des ateliers pour développer leurs habiletés avant de leur offrir un logement ou de travailler sur la réunification.

Barrow et Laborde (2008) recommandent que des changements soient apportés aux services et politiques dédiés à ces femmes qui désirent être réunies avec leurs enfants. Elles recommandent que les services dans les ressources d'hébergement soient plus adaptés aux besoins de ces mères qui sont en démarche de réunification. Barrow et Laborde (2008) proposent également que des efforts soient déployés pour reconnaître le besoin de soutien pour ces femmes séparées de leurs enfants. Ce soutien pourrait, selon les auteurs, être déterminant dans le maintien de leur rôle en tant que mère. De plus, elles écrivent aussi que les femmes auraient également besoin d'aide si elles décident de ne pas maintenir le lien avec leur enfant (Barrow et Laborde, 2008, p. 169).

Novac *et al.*, (2009) insistent sur le fait qu'il faut respecter le rythme de ces femmes. Il ne faut pas les brusquer et il est préférable d'attendre qu'elles soient prêtes à aborder le sujet. Il faut aussi considérer l'impact émotionnel de la séparation et de la perte dans leur vie. Il est important de reconnaître la complexité de leurs expériences et de comprendre l'impact des différents problèmes sociaux qui gravitent autour d'elles afin de les soutenir, pour celles qui le désirent, dans cette étape.

Damant et Lapierre (2012) incitent les intervenants.es à reconnaître les différents besoins de ces femmes. Elles auraient parfois davantage besoin d'une aide pratique et matérielle avant que soit considérée une aide thérapeutique. Les auteurs ajoutent que : « les femmes qui vivent en contexte de pauvreté pourraient davantage avoir besoin de ressources financières que de programmes pour le développement des habiletés parentales. » (Damant et Lapierre, 2012, p. 255).

Barrow et Lawinski (2009) proposent également que des services adaptés soient offerts à ces familles. Des services tels que des conseils financiers et juridiques et de l'accompagnement psychosocial axé sur les

effets de la séparation devraient être offerts aux mères et leurs enfants. Ces mêmes auteurs conseillent aussi que les différentes structures et organisations collaborent pour évaluer leur pratique et pour mieux servir ces familles.

A noter que ce projet de recherche ne comprend pas de données concernant les pratiques déployées en maison d'hébergement au Québec. Celui-ci se concentre plutôt sur l'expérience de la séparation entre les femmes en situation d'itinérance et leurs enfants. Ce projet met l'emphase également sur la perception des services que les participantes ont côtoyés. Toutefois, il serait intéressant, éventuellement, d'en savoir davantage sur les pratiques de ces organismes afin d'apporter des nuances supplémentaires aux données exposées dans ce mémoire.

En somme, l'itinérance est une expérience qui peut être parsemée de ruptures et de pertes. Soit des pertes de stabilité, de matériel et de repères. De plus, lorsqu'une femme en situation d'itinérance devient mère, les risques d'être séparée de son enfant augmentent dû à la combinaison de facteurs énumérés plus haut. Cette séparation peut aussi représenter un obstacle à l'obtention de soutien et services dont elle pourrait avoir besoin. Les défis et pertes s'accumulent et un sentiment de deuil peut en découler.

1.3.3 Séparation et deuil

Novac *et al.* (2009) mentionnent qu'une mère qui est séparée de son enfant contre son gré expérimenterait des symptômes reliés au deuil. Par exemple, les auteurs rapportent que dans ce contexte, les femmes peuvent ressentir davantage de colère, de culpabilité et des symptômes dépressifs. Ils ajoutent que les symptômes associés à l'expérience de séparation seraient plus importants chez les femmes en situation d'itinérance si on les compare à celles avec un domicile fixe qui ont perdu un enfant suite à un décès. Les auteurs ajoutent que ces symptômes peuvent perdurer dans le temps et amener des complications de deuil chez ces mères. Ces femmes sont aussi à risque de développer à long terme des problèmes physiques, psychologiques et sociaux (désespoir, réponse atypique, sommeil agité, perte de vigueur et d'appétit) (Novac *et al.*, 2009). De plus, une séparation qui prend place directement après un accouchement peut devenir plus complexe dû au risque de dépression postpartum. Le manque d'acceptation sociale du deuil vient aussi ajouter à la complexité de cette expérience (Novac *et al.*, 2009).

Les impacts de la séparation peuvent varier d'une femme à l'autre, et le contexte dans lequel elles évoluent peut teinter cette expérience qui peut s'apparenter à un deuil. Hanus (2009) rapporte que:

Le poids du deuil dépend avant tout de la nature de la relation préexistante et des fonctions qu'assurait celui qui est perdu. Il dépend aussi de la force ou de la fragilité relative de la personne en deuil de sa fragilité habituelle sur le plan physique (maladie, infirmité, handicap, etc.) psychologique (anxiété, dépression, troubles psychopathologiques, maladie mentale) sociale (chômage, émigration, marginalisation, délinquance) mais aussi de sa fragilité passagère au moment de ce grand traumatisme. Dans une vie, il est rare de ne connaître qu'un seul deuil: d'ordinaire les pertes se succèdent et s'accumulent (p.20).

Pour les femmes en situation d'itinérance, comme mentionné auparavant, les pertes et ruptures sont nombreuses et le poids de ces dernières peut, pour certaines, rendre la perte d'un enfant difficile à surmonter. Hanus (2009) ajoute également qu'il est exceptionnel qu'un deuil soit exempt de culpabilité. La personne endeuillée peut croire qu'elle est responsable de la perte de son être cher. Pour les femmes en situation d'itinérance, leurs défis personnels sont souvent à la source de la séparation. Il serait donc possible qu'elles ressentent cette culpabilité face à la rupture. Cette émotion ne peut être généralisée, mais le sentiment de culpabilité peut se ressentir de façon inconsciente. Elle peut aussi se traduire dans l'agir. D'ailleurs, il existerait des deuils différés, inhibés dont la souffrance anesthésiée sur le plan affectif se déplacerait vers le corps et le comportement (Hanus, 2009). Ces aspects peuvent également se rapporter aux expériences des femmes à l'étude. En effet, certaines, suite à la séparation, peuvent quitter leur logement ou hébergement pour retourner à la rue. Elles peuvent recommencer à consommer de façon excessive (Novac *et al.*, 2009). Il serait donc possible d'insinuer qu'il y aurait un lien entre les émotions reliées à la séparation et les comportements destructeurs adoptés par ces femmes. Ce projet de recherche pourra permettre d'obtenir des informations sur le sujet.

L'expérience de deuil expérimenté par ces femmes peut aussi être considéré comme complexe, voire ambiguë (Boss, 1999). Le deuil ambigu ou perte ambiguë se définit comme une perte incertaine ou non résolue. Cette ambiguïté face à l'absence physique ou psychologique de l'être cher peut faire vivre une expérience complexe et traumatique chez les personnes qui l'expérimentent (Boss, 2007). Les femmes à l'étude, ont pour leur part, perdu leurs enfants, mais ceux-ci sont souvent toujours en vie. Ils peuvent être confiés de façon temporaire ou permanente à des tiers. Le contact entre ces mères et leur enfant devient irrégulier et elles peuvent perdre la place significative qu'elles avaient auprès de ces derniers. D'ailleurs, Boss et Yeats (2014) identifient les pertes causées par l'adoption ou les placements en famille d'accueil comme des situations où le deuil ambigu peut être expérimenté. Cette théorie sera développée d'avantage dans la section du cadre théorique.

Cette séparation peut être aussi considérée comme une perte relationnelle. D'Amore (2015) définit celle-ci comme une condition psychique (émotionnelle, affective, relationnelle) qui suit l'interruption et/ou la rupture d'une relation avec une personne importante du point de vue affectif (D'Amore, 2015, p. 29-30). Cette perte comprend une exclusion ou un éloignement d'un contexte spécifique (physique, géographique, affectif, relationnel ou symbolique).

Cette expérience peut aussi affaiblir ou appauvrir le sentiment d'appartenance de la personne par rapport à sa famille, sa culture ou autres instances. La perte relationnelle peut être transitoire ou passagère ou bien permanente et stable (D'Amore, 2015).

En somme, cette séparation et les manifestations de deuil qui peuvent en découler, viennent s'ajouter aux expériences complexes que traversent ces femmes. L'itinérance et la maternité sont déjà, pour plusieurs, synonymes de perte et de détresse. La combinaison de ces éléments peut alors créer une expérience bien distincte qui devrait être explorée. Ceci met à la lumière la pertinence d'un tel sujet de recherche.

1.4 La pertinence sociale et scientifique de la recherche

Plusieurs auteurs, dont Novac *et al.*, (2009), insistent sur le fait que peu d'études abordent les besoins des femmes en situation d'itinérance dans ce contexte de séparation. Ils ajoutent qu'il serait pertinent de questionner ces femmes sur le type de services qu'elles auraient aimé recevoir au cours de cette période de leur vie. Les auteurs indiquent également que plusieurs mères partagent que l'ampleur de leur perte n'a pas été prise en compte par les professionnels de la santé et des services sociaux impliqués dans leur dossier. Le manque de connaissance ou de reconnaissance de la situation peuvent en être la cause.

Il est possible de croire que ce projet de recherche pourrait apporter quelques pistes de réflexion sur le sujet et permettrait, au travers des entretiens avec ces femmes, d'identifier des pistes de développement en matière de pratiques d'intervention. Il est également important de souligner que la plupart des études consultées sur la séparation en contexte d'itinérance ont été effectuées par des chercheurs des États-Unis ou des provinces canadiennes anglophones. Il serait donc important de recueillir des informations auprès des femmes du Québec afin de pouvoir apporter des nuances aux données déjà connues.

1.5 Questionnement

En somme, pour certaines femmes en situation d'itinérance, la maternité peut devenir synonyme de séparation et de deuil. Dans l'optique où je désire étudier la réalité de ces femmes suite à la perte de leur enfant, je dois comprendre les contrecoups de cet événement sur elle-même et sur leur trajectoire de vie. Cette rupture causée par différents aspects (itinérance, négligence, incapacité parentale, toxicomanie, etc.) engendre des conséquences personnelles et sociales qu'il faudrait tenter de mieux saisir.

L'objectif général de cette recherche est donc de comprendre l'expérience des femmes en situation d'itinérance au Québec qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée.

De façon plus spécifique, les objectifs de cette recherche sont :

- 1) Explorer les répercussions de la séparation sur la perception que ces femmes ont d'elles-mêmes et sur leurs parcours en itinérance ;
- 2) Explorer les différentes manifestations (émotions et réactions) que ces femmes peuvent vivre lors de la séparation avec leur enfant ;
- 3) Identifier les besoins de services et de soutien de ces femmes.

Question de recherche

En lien avec les objectifs mentionnés, les questions de recherche sont formulées de la manière suivante :

Question principale : Comment l'expérience de la séparation entre des femmes en situation d'itinérance et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme ?

Questions secondaires

- 1) Comment cette expérience vient influencer le parcours de ces femmes en itinérance par la suite?
- 2) Comment les facteurs de genre, race, âge, classe influencent cette expérience ?
- 3) Quelles modifications ou ajouts pourraient être apportés à l'offre de services actuellement disponibles au Québec pour les mères en situation d'itinérance séparées de leurs enfants ?

Le cadre théorique choisi pour analyser les données récoltées dans ce projet sera présenté dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2

CADRE THEORIQUE

En lien avec la problématique présentée, je présenterai deux cadres théoriques, soient le féminisme intersectionnel et la théorie du deuil ambigu. Ils seront entre autres utiles dans l'orientation de ce projet.

2.1 Le féminisme intersectionnel

Gélineau *et al.* (2015) et Bellot et Rivard (2017) proposent que la perspective du féminisme intersectionnel soit retenue pour mieux comprendre les caractéristiques de l'itinérance au féminin au Québec. Cette perspective permet de tenir compte de la conjugaison des divers rapports sociaux inégalitaires auxquels les femmes sont confrontées sur les dimensions subjectives et expérientielles, structurelles et systémiques.

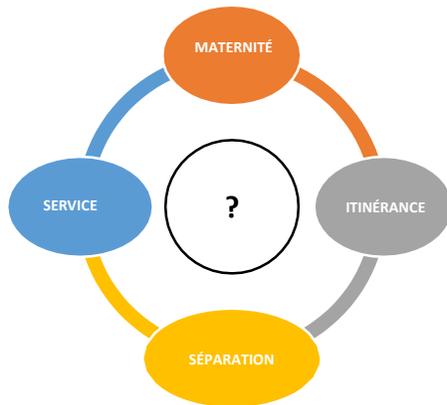
Benbow (2012) ajoute que l'intersectionnalité fournit un cadre permettant de comprendre les identités, origines et déterminants sociaux divers qui influencent simultanément et/ ou de manière distincte les expériences des mères en situation d'itinérance. Ces femmes expérimentent de nombreuses inégalités et oppressions dans leur quotidien.

Leur expérience ne peut être comprise comme étant façonnée par un seul facteur. La complexité de leur situation doit englober une compréhension des forces interactives que traverse une femme sans domicile fixe. Le concept d'intersectionnalité peut alors être un outil d'analyse pertinent, d'une part, pour comprendre et répondre aux multiples façons dont les rapports de genre entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale et, d'autre part, pour voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège (Corbeil et Marchand, 2006, p. 46).

En effet, cette perspective théorique a permis de mettre en lumière les éléments retrouvés au sein du croisement entre les problématiques de l'itinérance, de l'expérience de la maternité et celle de la séparation entre une mère et son enfant. L'interaction entre ces phénomènes a pu engendrer de nouvelles difficultés pour ces femmes.

Par le biais de cette recherche, il a été possible d'identifier certaines d'entre elles (voir la figure suivante). Celles-ci seront présentés dans le chapitre des résultats.

Figure 2.1 Intersection à remplir



2.1.1 Historique du féminisme intersectionnel

La pensée intersectionnelle apparaît à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle suite à l'abolition de l'esclavage aux États Unis (Harper et Kurtzman,2014). Collins (2000) présente Cooper (1892) et Du bois(1920) comme des pionniers de l'analyse intersectionnelle. Ces derniers seraient les premiers à s'intéresser à la complexité des systèmes d'oppression et à identifier les dynamiques entre identité et structure sociale et leurs effets sur la vie des Américains d'origine africaine (Harper et Kurtzman, 2014, p.16).

C'est dans cette optique que les féministes noires américaines ont entamé une critique du mouvement féministe occidental. En effet, ce dernier revendiquait principalement les inégalités liées au genre subies par les femmes dans les sociétés dites patriarcales. Il ne prenait pas en considération les inégalités spécifiques à certains groupes de femmes, en particulier les femmes noires et les latinos américaines (les chicanas) en marge de la société. Les facteurs historiques, tels que la colonisation et les inégalités au niveau des classes sociales sont des exemples qui rendent les expériences de chacune uniques et bien distinctes. Les féministes noires exigeaient alors une analyse qui permettrait de prendre en considération l'expérience de toutes les femmes (Bilge,2009).

Crenshaw (1991) introduit, de son côté, le terme intersectionnalité dans les années 1990 pour désigner cette analyse (Harper et Kurtzman,2014). L'intersectionnalité est ensuite théorisée et permet alors d'explorer comment l'identité des femmes, leur positionnement social, leurs expériences de l'inégalité et de la violence ont été structurés par les multiples systèmes de domination liés à la race, au genre à la classe et à la nationalité(Harper et Kurtzman, 2014, p.16).

2.1.2 Enjeux du cadre théorique

L'intersectionnalité présente aussi des enjeux importants (Harper et Kurtzman 2014, p.16). Elle serait imprécise et ambiguë, car elle est parfois sujet de plusieurs interprétations et peut s'avérer contradictoire. Le langage et la multitude de termes utilisés pour en parler contribueraient également à ce sentiment d'ambiguïté. Par exemple, les différents écrits font référence aux notions d'intersection, de croisement, d'oppression simultanée, d'inégalités imbriquées de facteurs de risques cumulatif, de matrice de l'oppression etc. L'intersectionnalité serait aussi utilisée comme cadre théorique, paradigme, approche épistémologique, modèle d'intervention, stratégie d'action sociale et ce, sans distinction (Harper et Kurtzman,2014).

Toutefois, Bilge (2009) insiste sur l'importance de ne pas fixer l'intersectionnalité dans une direction programmatique. Le côté inachevé du féminisme intersectionnel permet de le tester dans des nouveaux champs d'étude (Davis, 2008,p.72). Il serait pertinent, selon Bilge (2009) de considérer l'intersectionnalité comme un méta-principe qui doit être ajusté et complété en fonction des études et des recherches concernées. Ainsi, il serait bénéfique, pour la recherche, d'accepter les mises en application plurielles. La flexibilité de ce cadre théorique s'est avérée une avenue intéressante et riche pour ce projet de recherche.

2.1.3 L'analyse intersectionnel

L'analyse intersectionnelle vise l'étude des croisements et des interactions entre la race, le sexe, la classe sociale, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique (Flynn, *et al.*,2014). L'analyse intersectionnelle s'opère également sur les niveaux microsocial et macrosocial (Bilge,2009). Au niveau micro social, elle considère les catégories sociales imbriquées et les sources multiples de pouvoir et de privilège.

Elle permet d'identifier les conséquences des inégalités sur les vies individuelles et les manières dont elles créent des configurations uniques (Bilge, 2009). Au niveau macro-social, elle questionne les manières dont les systèmes de pouvoir participent à la production, l'organisation et le maintien des inégalités. Yuval-Davis (2006) estime qu'une approche constructiviste élargit la portée de l'intersectionnalité dans la mesure où elle vise l'étude de toutes les divisions sociales et des groupes minorisés ou privilégiés (Flynn *et al.*, 2014, p.36). Elle propose aussi d'intégrer les dimensions structurelles et subjectives dans un seul modèle (Flynn *et al.*, 2014, p.37).

2.2 Grille de Yuval Davis

Yuval-Davis (2006) propose d'intégrer les dimensions structurelles et subjectives dans un seul et même modèle d'intersectionnalité. L'auteur s'appuie sur la pensée que la division sociale se déploie de façon organisationnelle, expérientielle, représentationnelle et intersubjective. Les données récoltées au sein de cette étude ont été analysées au moyen de ces dimensions.

D'un point de vue organisationnel, l'expérience des femmes est construite à travers les lois, les politiques sociales, et également au travers de différentes institutions. Ces dernières selon, Yuval Davis (2006), excluent, marginalisent et précarisent ces femmes. Cette dimension permet de réfléchir sur l'impact de ces structures sur les femmes à l'étude et sur leur expérience de la maternité et de la séparation.

La dimension expérientielle fait référence aux rapports de pouvoir qui s'opèrent par le biais d'interactions interpersonnelles en contexte informel ou dans le contexte de démarches au sein d'organismes ou d'institutions (Flynn *et al.*, 2014). Les femmes à l'étude peuvent fréquenter différentes institutions au cours de leur expérience de la maternité. Ces interactions peuvent aussi venir influencer leur réalité. La dimension représentationnelle s'attarde, pour sa part, aux idéologies, aux symboles et aux images diffusées dans une société donnée (Flynn *et al.*, 2014). Les différents discours sur la maternité et les nombreuses attentes en lien avec cette expérience viennent certainement teinter l'expérience des femmes en situation d'itinérance.

La dimension intersubjective vient exposer la façon dont les personnes se définissent dans leur quotidien. Elle permet d'analyser les stratégies qu'elles mettent en place pour lutter et résister à l'oppression et à la marginalisation qu'elles rencontrent (Flynn *et al.*, 2014). Cette dimension est utile pour découvrir la façon dont les femmes à l'étude se perçoivent et pour connaître leurs propres opinions et leurs croyances en lien avec les expériences de maternité et de séparation.

Pour conclure, le tableau suivant présente un résumé des dimensions développées et sera également inclut dans la section résultat pour présenter certaines données récoltées au travers des entrevues.

Tableau 2.1 Grille de Yuval Davis (2006)

Dimensions	Détails
Organisationnelle	L'expérience des femmes est construite à travers les lois, les politiques sociales, et également au travers de différentes institutions.
Expérientielle	Rapports de pouvoir qui s'opèrent par le biais d'interactions interpersonnelles en contexte informel ou dans le contexte de démarches au sein d'organismes ou d'institutions
Représentationnelle	Idéologies, Symboles et Images diffusées dans une société donnée
Intersubjective	La façon dont les personnes se définissent dans leur quotidien

2.3 Le deuil ambigu

La théorie du *ambiguous loss* ou deuil ambigu développée par Boss (1999), peut être également pertinente pour ce projet. Tout d'abord, elle propose, une façon de comprendre le processus de deuil qui peut être vécu par les femmes en situation d'itinérance qui sont séparées de leurs enfants. En effet, cette théorie se rapporte aux situations où, la perte d'un être cher demeure incertaine, non résolue ou non vérifiable. Une famille expérimente cette forme de deuil par exemple lorsqu'elle doit faire face au départ d'un de ses membres qui s'avère absent physiquement ou psychologiquement.

On peut penser à une famille qui prend soin d'un de ses membres qui a vécu un accident grave et qui n'est plus en mesure de communiquer avec eux ou bien à une famille qui attend le retour d'un soldat disparu en temps de guerre et qui ne donne aucune nouvelle. L'ambiguïté de la situation vient alors figer le processus de deuil. La personne qui le traverse n'est pas en mesure de passer par-dessus ou de passer à autre chose. Ses prises de décisions peuvent aussi en être affectées (Boss, 2007).

Les thèmes principaux de la théorie sont l'incertitude associée au deuil figé et les émotions ambivalentes ou mixtes face à la perte (Boss, 1999; Mcgee *et al.*, 2018). Boss (2006) a également établi que les pertes ambiguës sont intrinsèquement traumatiques en raison de la douleur chronique, de la détresse et de la confusion qui accompagnent l'expérience. Les personnes qui l'expérimentent peuvent éprouver les manifestations suivantes : l'évitement, les pensées et l'humeur négative, l'hyperexcitation, et l'impression de revivre constamment l'expérience.

De plus, Boss et Yeats (2014) proposent certaines pistes d'intervention qui favorisent le rétablissement et la restauration des personnes qui expérimentent le deuil ambigu. Ils identifient les stratégies suivantes : donner un sens à la perte, modérer le besoin de contrôler les émotions en lien avec la perte, redéfinir son identité à la lumière de la perte, normaliser l'ambivalence, redéfinir les relations avec la personne perdue et les autres systèmes de soutien encore présents et reconstruire l'espoir.

2.3.1 L'analyse selon la théorie du deuil ambigu

Lors de l'analyse des entrevues, les discours des femmes ont été examinés selon la perspective du deuil ambigu développée par Pauline Boss. Une tentative a été faite pour établir si cette expérience s'aligne bien et bien avec cette théorie. Pour ce faire, j'ai tenté d'identifier, dans le contenu, les thèmes principaux qui s'y rattachent. J'ai aussi recherché des éléments qui se rapportent aux stratégies d'intervention proposées par Boss et Yeats (2014). Pour que cette expérience de séparation corresponde au cadre du deuil ambigu, il fallait que ces femmes fassent référence à ces étapes de restauration. Celles-ci peuvent aussi avoir été utilisées par les personnes qui les ont accompagnées (Mcgee *et al.*, 2018). Ces éléments m'ont permis de proposer différentes pistes d'intervention pour accompagner ces femmes.

Pour conclure, la combinaison de la théorie du *ambiguous loss* et du féminisme intersectionnel ont permis d'avoir une vision globale de l'expérience de ces femmes. En effet, leurs parcours sont influencés par différents facteurs personnels et structurels et l'interaction entre ces aspects donnent naissance à des trajectoires uniques et complexes. Elles font face à des inégalités et sont parfois écrasées par différents systèmes de domination, dû à leur statut de femme, de femme en situation d'itinérance et à leur statut de mère. De plus, le processus de deuil que ces femmes peuvent expérimenter peut être également influencer par ces facteurs. Elles sont souvent perçues comme inadéquates par les services qu'elles fréquentent et leur deuil peut être non reconnu par la société et les intervenants.es qui les accompagnent (Novac *et al.*, 2009). Je crois donc que la combinaison de ces deux théories a enrichi ce processus de recherche et d'analyse et a permis de saisir la complexité des expériences de ces femmes.

CHAPITRE 3

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre présentera les différentes méthodes de recherche utilisées pour atteindre les objectifs énoncés dans les chapitres précédents. Il fait aussi état des défis rencontrés durant le processus ainsi que les forces et limites de ce projet.

3.1 Stratégie de recherche

Une méthodologie qualitative a été choisie pour la réalisation de ce mémoire. Elle est généralement utilisée pour décrire une situation sociale, un événement, un groupe ou un processus (Turcotte, 2000). Elle permet d'obtenir une compréhension approfondie d'une problématique sélectionnée. Les personnes à l'étude sont ainsi en mesure de partager leur croyance, leurs émotions et leur perception d'une situation. Elles peuvent détailler leur compréhension et le sens qu'elles donnent aux événements qu'elles ont traversé (Turcotte, 2000).

Cette méthode a permis d'atteindre l'objectif principal de cette recherche, soit de comprendre l'expérience des femmes en situation d'itinérance au Québec qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée. De plus, en offrant cet espace de parole aux femmes, il a été possible d'obtenir des éléments de réponse à la question suivante : « Comment l'expérience de la séparation entre des femmes en situation d'itinérance et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme » ?

3.1.1 La population ciblée

Il était d'abord prévu de rencontrer 4 à 6 femmes qui ont expérimenté la maternité ainsi qu'une séparation avec leur enfant au cours de la première année de vie de celui-ci. De plus, la rupture devait avoir eu lieu pendant une période d'instabilité au niveau du domicile. Cependant, afin de recueillir une plus grande diversité d'expériences, j'ai rencontré des femmes qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée et ce peu importe l'âge de leur enfant lors de la séparation.

J'ai rencontré des mères qui ont vécu une séparation avec leurs enfants lors de la première année de vie de ceux-ci, mais j'ai également rencontré des femmes qui ont expérimenté une séparation avec des enfants à l'âge de l'adolescence et même à l'âge adulte.

Ces femmes avaient vécu des périodes d'itinérance cachée ou visible (Gélineau *et al.*, 2008), et demeuraient, lors des rencontres, dans des logements de transition offerts par des organismes pour femmes en situation d'itinérance. Une seule femme habitait en logement privé lors de l'entrevue.

Les femmes avaient accès à des services d'intervention au moment de l'entrevue. Cet aspect a pu jouer le rôle de filet de sécurité pour celles qui auraient eu besoin de soutien suite à l'entrevue.

3.1.2 Les critères de sélection des participantes

Afin de permettre une représentativité des variables à l'étude, certains critères d'inclusion ont été délimités. J'ai ciblé les femmes qui ont expérimenté une séparation avec un enfant tout en étant en situation d'itinérance. Elles n'avaient donc pas accès à un logement stable, permanent et adéquat, ou n'avaient pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un (MMFIM, 2015) lorsqu'elles ont expérimenté les problématiques à l'étude. Elles étaient toutes âgées de 18 ans et plus.

J'ai considéré comme critères d'exclusion le fait qu'une femme soit séparée de son enfant plusieurs années avant sa période d'itinérance, et que la situation d'itinérance ne soit pas reliée à la séparation.

3.1.3 L'échantillon

L'échantillon a été constitué par une méthode non probabiliste. Ce qui consiste de choisir un échantillon en fonction des caractéristiques mentionnées plus haut (Chauchat, 1985). J'ai pu rencontrer six femmes au total. Ce nombre n'a pas permis de saisir toutes les particularités de cette population. Toutefois, il a permis de recueillir des premières réponses aux questions de recherche.

3.1.4 Les modalités de recrutement

J'ai sollicité l'aide de différents partenaires du milieu communautaire pour le recrutement. J'ai contacté des ressources d'hébergement et les centres de jour pour femmes en situation d'itinérance.

Je les ai contactés par courriel et par téléphone afin de leur présenter le sujet à l'étude. Deux organismes ont accepté de participer à ce projet de recherche. J'ai pu installer des affiches sur leurs babillards. Cette méthode a permis de recruter quatre participantes.

J'avais également envisagé d'utiliser la méthode de l'échantillon *boule de neige* pour le recrutement. Cette technique permet de rejoindre des populations qui sont souvent méconnues de plusieurs et qui représentent un nombre très restreint de notre société (Grinnell,1997; Ouellet et Saint Jacques, 2000). Dans le cas de cette recherche, une seule femme a été recrutée par la méthode *boule de neige*, mais celle-ci s'est désistée.

J'ai également eu recours à la méthode de tri expertisé en impliquant les intervenants.es dans le recrutement des candidates (Angers, 2000). Ceci m'a permis de recruter deux participantes.

3.1.5 Bénévolat comme premier contact

Dans l'optique de faciliter le recrutement des participantes, j'ai intégré les deux organismes communautaires à titre de bénévole. Cette implication avait pour but de créer un premier contact informel avec les femmes et leurs intervenantes en leur présentant le projet et répondant à leurs questions, s'il y avait lieu. Cette implication avait aussi pour but de réduire le sentiment de méfiance que ces femmes peuvent ressentir face aux nouvelles personnes et différentes instances impliquées dans le milieu. Mon expérience professionnelle, ainsi que la littérature, démontrent qu'il est parfois difficile d'approcher les personnes en situation d'itinérance ou d'aborder certains sujets plus délicats (ex : maternité et séparation) avec elles (Cowan *et al.*,2002; Gélinau *et al.*,2015). Je me suis donc insérée dans les milieux et j'ai pris part au quotidien de ceux-ci en aidant à la préparation et le service des repas.

J'ai aussi tenu un journal de bord au cours de cette période dans lequel j'ai noté mes observations et réflexions. J'ai également pu m'adresser directement à un groupe de femme pendant l'heure du souper. Je me suis présentée comme étudiante et je leur ai expliqué le projet. Je les ai aussi invitées à consulter mes affiches et à me contacter si elles désiraient participer à la recherche. Mes visites récurrentes m'ont également permis d'échanger avec des intervenantes du milieu. J'ai été en mesure de répondre à leurs différentes questions et de discuter des différents enjeux que rencontrent ces femmes. Je crois que ces interactions avec le personnel ont été bénéfiques. D'ailleurs, une intervenante avec laquelle je faisais du bénévolat m'a référé une participante à la fin de mon implication. Malgré ma présence régulière et les nombreux échanges, j'ai rencontré certains défis au niveau du recrutement des participantes.

3.1.6 Défi de recrutement

Certaines intervenantes ont présenté ce projet à plusieurs femmes résidant dans leur organisme. Elles leur donnaient mes coordonnées et les encourageaient à me contacter pour planifier un rendez-vous. Certaines semblaient intéressées, mais elles se sont rapidement désistées ou ne sont pas présentées à l'entrevue.

Le sujet à l'étude représentait aussi un défi. J'ai mentionné dans les paragraphes précédents que le sujet de la séparation entre une mère et son enfant peut s'avérer sensible pour certaines personnes. La réaction des résidentes de l'un des organismes dans lequel j'ai fait du bénévolat le démontre bien. Après avoir présenté le sujet de la recherche, une femme a même dit qu'elle préférerait garder cette partie de sa vie pour elle-même. Une autre a dit : *c'est dur ça*. (journal de bord, 2020). Les femmes rencontrées en entrevue ont aussi nommé que c'était un sujet difficile pour elles, mais qu'elles étaient prêtes à partager leur histoire. Malgré ces défis, six femmes ont accepté de participer à un entretien.

3.1.7 Les entretiens

L'entretien semi-directif a été utilisé comme méthode principale de collecte de données. Cette méthode se caractérise par un contact direct entre le chercheur et les personnes qu'ils rencontrent et par une faible directivité de sa part. Elle permet également de récolter des informations pertinentes et d'identifier des pistes de réflexion riches et nuancées (Campenhoudt *et al.*, 2017).

Selon Campenhoudt *et al.*, (2017), les entretiens favorisent les échanges où la sincérité et la profondeur deviennent possibles. Les entretiens permettent aussi d'analyser une problématique précise, les enjeux, les systèmes de relation, le fonctionnement des organisations qui y sont impliquées et reliées. Ils permettent aussi de reconstruire des expériences et des événements passés et d'analyser les trajectoires de vie dans leurs dimensions sociales et individuelles.

Les entrevues, pour cette recherche, ont pris place pendant l'hiver et le printemps 2020. J'ai eu l'opportunité de rencontrer cinq participantes dans un des organismes dans lequel j'ai fait du bénévolat et ce malgré le contexte de crise sanitaire. Toutes les mesures de sécurité ont été respectées. J'ai également rencontré une participante au travers de la plateforme zoom.

J'ai offert un panier cadeau ainsi qu'une carte cadeau aux femmes rencontrées en entrevue. Des billets d'autobus ont aussi été mis à leur disposition pour couvrir leurs frais de transport. Les participantes ont nommé leur appréciation face à ces attentions.

Je me suis également inspirée du récit de vie pour les entretiens. Campenhoudt *et al.*, (2017) présentent cette forme approfondie de l'entretien comme une façon de reconstituer la trajectoire de vie des interlocuteurs. Elle permet d'identifier comment les appréhensions des personnes rencontrées, face à leurs expériences, se sont formées et modifiées au travers des différentes étapes et trajectoires de vie.

Cette méthode a permis aux femmes de raconter leurs expériences comme elles le percevaient et les comprenaient. Elles ont fait part des différentes étapes de vie en tant que mère et comment les événements qui ont pris place (grossesse, accouchement et séparation) sont venus influencer leur perception de soi et des services. Elles ont pu également partager comment la séparation a influencé leur parcours en itinérance. J'ai aussi questionné le sens et la signification qu'elles donnent aux événements qu'elles ont traversés.

Comme le mentionnent, Campenhoudt *et al.*, (2017) les femmes ont partagé leurs représentations sociales, leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs et leurs interprétations pendant ces entretiens. J'ai pu aussi approfondir et explorer les interactions que ces femmes ont eues avec les différentes instances publiques et privées pendant leur expérience de maternité et de séparation.

Un guide d'entretien a été utilisé pendant les rencontres. Ce dernier se trouve en annexe de ce document. Il est arrivé que je m'éloigne un peu de celui-ci. Je voulais donner l'espace aux femmes de s'exprimer et de raconter leur histoire. Les entretiens ont duré entre 45 minutes et 2h30. Je les ai enregistrés et j'ai, par la suite, retranscrit les verbatims. J'ai fait preuve de vigilance pour ne pas m'écarter des objectifs de recherche tout en donnant aux femmes le temps nécessaire pour partager les éléments qu'elles voulaient exposer.

Des éléments de la discussion étaient difficiles à aborder pour certaines. Quelques-unes ont pleuré, d'autres ont gardé le silence pendant quelques minutes. J'ai fait preuve d'empathie et fait de l'écoute active. J'ai également pris le temps de valider leurs émotions et souligner leur courage de partager leur vécu. Une liste de ressources d'aide a été remise à la fin de chaque entretien. Elles ont été invitées à l'utiliser au besoin.

3.2 Ma posture d'étudiante chercheuse

Au cours des entretiens, j'ai dû prendre garde à mes biais personnels face aux expériences de ces femmes. En effet, les connaissances acquises au cours de mes années en tant qu'intervenante alimentaient mes réflexions lors des rencontres. Ces notions m'ont d'abord permis de faire preuve davantage de compassion face au vécu de ces femmes, car leurs propos m'étaient familiers. Toutefois, en tant qu'étudiante chercheuse j'ai dû rester ouverte aux nouvelles données qu'elles voulaient partager et faire attention de ne pas prendre pour acquises leur réponse aux questions.

De plus, de par mon expérience avec cette population, je suis également consciente des défis qu'elles rencontrent avec les intervenants qu'elles côtoient. Il est arrivé qu'elles me partagent leurs frustrations et leur colère face aux différentes instances avec lesquelles elles étaient impliquées. Certaines ont même verbalisé leurs frustrations dirigées envers moi directement et les pratiques mises en place par mon organisation. Il était donc important de garder ces éléments en tête tout au long des entretiens afin de me distancer de mes expériences et me centrer sur leur récit.

D'ailleurs, en tant qu'intervenante et coordonnatrice de programme, je sais que j'ai pu participer, d'une façon ou d'une autre, aux oppressions expérimentées par ces femmes au cours de ma pratique professionnelle. Certaines mesures et approches déployées au sein des différentes structures avec lesquelles j'ai travaillées ont pu contribuer aux dimensions organisationnelles d'oppression que ces femmes ont rencontrées.

Je sais que les défis qu'elles ont rencontrés sont bien réels, car j'ai moi-même été confrontée à plusieurs formes d'oppression en tant que femme racisée. Que ce soit pour ma race, mon genre ou ma classe sociale, j'ai dû faire face à de nombreux systèmes de domination tout au long de mon parcours de vie. Malgré ces éléments, je suis consciente que ces expériences ne s'apparentent pas aux défis que les femmes à l'étude ont pu rencontrer. Par exemple, je n'ai pas expérimenté l'itinérance et les conséquences qui peuvent en découler. Cependant, ces points me permettent de faire preuve de sensibilité et d'ouverture face aux réalités des participantes de cette recherche.

De plus, en étant maintenant moi-même mère, mon expérience personnelle m'apporte une nouvelle vision et compréhension de la problématique à l'étude. L'idée d'être séparée de mon enfant est, pour moi, inconcevable. Cette réflexion m'aide aujourd'hui à saisir la souffrance que ces femmes peuvent ressentir.

Elle vient aussi influencer mon analyse de l'expérience de ces dernières. Comme mentionné tout au long de ce mémoire, la maternité est une expérience unique pour chaque femme et elle est construite par différents facteurs. Ma propre réalité diffère de celles des femmes rencontrées pour plusieurs raisons (statut marital, situation financière, etc.). Pour ces dernières, j'ai dû rester à l'affût des biais présents dans ma compréhension et analyse des expériences de ces femmes. J'ai trouvé important de me distancer de ma propre expérience afin de saisir la leur dans leur globalité et complexité.

3.3 Les considérations éthiques et de confidentialité

Je ne peux faire fi du fait que cette recherche a pu voir le jour grâce à la participation d'êtres humains. Afin de garantir une approche respectueuse et éthique pour chaque étape de la recherche, j'ai complété la formation en ligne sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains-EPTC2. J'ai ensuite obtenu, un certificat du Comité d'examen éthique de la Faculté des sciences humaines de l'UQÀM avant de réaliser les entretiens auprès des participantes. Ce dernier se trouve en annexe de ce mémoire.

Toutes les femmes rencontrées ont participé à l'étude sur une base volontaire. Des formulaires de consentement ont été remis et expliqués (en anglais et en français) et ont été signés par les participantes. Ces derniers sont en annexe de ce document.

J'ai expliqué de façon claire les objectifs, les modalités de la recherche et présenté mes intentions en lien avec l'utilisation des données. Les participantes ont été informées qu'elles avaient entièrement le droit de se retirer de la recherche à tout moment. Les coordonnées de personnes ressources à rejoindre, en cas de problème, leur ont aussi remises.

Afin de préserver la confidentialité et l'anonymat des participantes, ces dernières sont identifiées dans la présentation des résultats à l'aide d'un pseudonyme. Les données nominatives, les enregistrements et les analyses n'ont pas été partagées et ont été conservées pour des fins d'identification et d'éventuelles relances.

Pour conclure, mon expérience professionnelle a été bénéfique lors des entretiens. Je suis consciente que le sujet choisi pouvait être de nature délicate pour certaines participantes et j'ai fait de mon possible pour les mettre à leur aise et les respecter, quel que soit leur expérience, passée et présente. J'ai fait preuve d'empathie et je les encouragées à partager leur vécu tout en soulignant leur force et leur résilience. Elles ont été, ainsi encouragées les femmes à se confier librement et en toute transparence.

3.4 Forces et limites de la recherche

Le premier point fort de cette recherche a été de donner l'opportunité à ces femmes de raconter leur histoire et de connaître leurs perceptions et points de vue sur celle-ci. Elles ont pu ainsi contribuer au développement de connaissances sur le sujet et à la réflexion sur certaines pratiques à privilégier avec les femmes qui expérimentent ce type de situation.

Les données récoltées concernant les femmes ayant des enfants plus âgés représentent une autre force de cette recherche. En effet, peu d'information sur leur réalité a été trouvée dans les écrits. Cette recherche apporte alors des données supplémentaires sur l'expérience de ces femmes.

La taille de l'échantillon représente la première limite de cette étude. Le récit des six participantes n'est pas représentatif de la réalité de toutes les femmes concernées par cette problématique. Il est donc impossible de généraliser les résultats recueillis, ni d'offrir un portrait global de la situation. De plus, seulement deux participantes étaient racisées. Il est donc difficile d'inclure des aspects de la réalité des femmes issues des différentes communautés ethnoculturelles et les stigmatisations qu'elles peuvent expérimenter à cause de leur race et origine ethnique. Ceci dit, la méthodologie choisie pour réaliser cette recherche n'est pas d'atteindre une représentativité statistique, mais bien d'obtenir des données riches à partir du récit des participantes.

Les éléments traumatiques vécus par ces femmes, au cours de leur vie, peut représenter un biais de cette recherche. En effet, ces derniers peuvent avoir teintés leurs discours et perceptions des événements. Par exemple, le fait d'être séparé d'un enfant à la naissance de celui-ci, ou d'avoir vécu de la violence familiale, conjugale ou institutionnelle peut causer des émotions qui peuvent donner une direction bien distincte aux propos des personnes interrogées. D'autres éléments ont pu également influencer le discours des participantes tels que les défis en lien avec la santé mentale, l'historique de consommation, etc.

Le manque d'information concernant une hypothèse émise au début de cette recherche représente une dernière limite de ce projet. En effet, j'avais suggéré que les pistes d'intervention proposées par Boss et Yeats (2014) seraient pertinentes pour accompagner les femmes qui ont un vécu similaire à celui des femmes à l'étude.

Les pistes étaient 1) s'attarder donner un sens à la perte 2) modérer le besoin de contrôler les émotions en lien avec la perte 3) redéfinir son identité à la lumière de la perte 4) normaliser l'ambivalence, 5) redéfinir les relations avec la personne perdue et les autres systèmes de soutien encore présents et reconstruire l'espoir. Toutefois, le récit des participantes ne reflète pas que ces pistes ont été utilisées par les intervenants.es qui les ont accompagnées. Par contre, certaines ont nommé qu'elles ont utilisé des méthodes comme celles-ci pour faire sens de leur vécu. On peut faire référence à une participante qui dit que *c'est peut-être mieux comme ça*, (la séparation), car elle peut se concentrer sur ses études. Elle aurait alors utilisé la première piste qui est de donner un sens à la perte.

De plus, l'ensemble des participantes a utilisé la dernière piste soit de redéfinir leur relation avec leurs enfants suite à la séparation. Elles ont pu y arriver en utilisant différentes méthodes mentionnées dans le chapitre résultat.

Il aurait peut-être été possible d'identifier d'autres pistes en présentant celles proposées par Boss et Yeats (2014) directement aux participantes. Cependant, ces pistes auraient été à l'encontre du but principal de cette recherche, soit de laisser ces femmes s'exprimer librement afin de comprendre comment elles percevaient cette expérience et l'accompagnement qu'elles ont reçu. Malgré le manque de données concernant ces pistes, la pertinence de celles-ci demeure, car elles favoriseraient le rétablissement et la restauration des personnes qui expérimentent le deuil ambigu (Boss et Yeats, 2014).

Dans ce même ordre d'idée, des recommandations seront proposées au dernier chapitre de ce mémoire. Ces dernières découlent de pistes d'intervention tirées de la littérature ainsi que de mon expérience professionnelle. Elles peuvent, selon moi, s'avérer pertinentes dans l'accompagnement psychosocial de ces femmes.

CHAPITRE 4

RESULTATS

Dans ce chapitre, je présenterai, premièrement, un tableau regroupant des données sociodémographiques recueillies auprès des participantes rencontrées. Une présentation des récits des six participantes suivra, sous forme d'étude de cas, en lien avec leur expérience de la maternité, de la séparation et de l'itinérance. Cette façon permet d'abord d'exposer la singularité de chacune des expériences des personnes rencontrées.

En considérant la nature de cette recherche et la taille de l'échantillon (n=6), cette méthode de présentation est pertinente pour atteindre l'objectif principal de cette étude qui est de comprendre l'expérience des femmes en situation d'itinérance au Québec qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée.

Cette section se termine par une analyse des informations recueillies lors des entrevues avec ces six participantes. Cette dernière a pour but de faire ressortir les expériences communes et distinctes de celles-ci.

4.1 Portrait des participantes

Le tableau suivant présente des données sociodémographiques recueillies auprès des femmes rencontrées. Au moment des entrevues, toutes les participantes résidaient sur l'île de Montréal et avaient comme source de revenu, l'aide de dernier recours. Les origines ethniques des participantes (asiatique et première nation) sont présentées par des termes génériques afin de garder la confidentialité de celles-ci. Les femmes, dites québécoises, sont de race blanche et sont nées au Québec.

Tableau 4.1 Données sociodemographiques

Point	Détails	N=6	%
Genre	Féminin	6	100
Âge (ans)	Moyenne Étendue	44 27-61	
Origine	Québécoise	4	66 %
	Première nation	1	16 %
	Asiatique	1	16 %
Statut légal	Célibataire	3	50 %
	Séparée	1	16%
	Divorcée	2	33 %
Enfant	Moins de 5 ans	3	50 %
	Plus de 10 ans	3	50 %
Cause séparation	Violence conjugale	2	33 %
	Signalement DPJ	2	33 %
	Précarité	1	16 %
	Volontaire	1	16%
Cause itinérance	Violence conjugale	2	33 %
	Précarité	2	33 %
	Sortie carcéral	1	16 %
	Congé d'hôpital	1	16%
Durée itinérance	0 à 1 ans	2	33%
	1 an à 5 ans	2	33%
	Plus de 5 ans	2	33%

Les paragraphes suivants comprennent les études de cas rédigées au moyen des récits des femmes rencontrées. Les données recueillies ont été dénominalisées afin de maintenir l'anonymat des participantes. Les lieux d'origine ont aussi été regroupés par secteur afin de garder ceux-ci confidentiels.

4.1.1 L'histoire de Stephanie- - 31 ans - 3 enfants

Stéphanie est originaire des maritimes. Elle est métisse provenant des premières nations. Elle a quitté sa ville natale au début de sa vingtaine. Elle a alors trouvé un emploi et s'est installée dans son nouveau milieu. Elle est ensuite partie vivre à Montréal pour se rapprocher de sa mère. Elle a déménagé à plusieurs

reprises depuis son arrivée en ville. Elle a traversé des périodes d'instabilité au niveau du domicile de façon sporadique. Elle a vécu dans les ressources, chez des amis ou de la parenté. Elle souffre d'un trouble de santé mentale qui lui cause parfois des hallucinations. Elle prend de la médication régulièrement.

Stéphanie est maman de 3 enfants. Elle a eu son premier enfant, lorsqu'elle vivait encore dans les maritimes. Elle l'a élevé seule jusqu'à ce que ce dernier ait 3 ans. Selon elle, tout se déroulait bien. Elle a perdu la garde de ce dernier lorsqu'elle a commencé à développer des symptômes en lien avec sa santé mentale. Ce premier enfant a été adopté et Stéphanie n'a aucun contact avec lui.

Elle est devenue enceinte de son deuxième enfant lorsqu'elle habitait à Montréal. Elle aurait rencontré le père de cet enfant lors d'un séjour de plusieurs mois dans un hôpital psychiatrique. Cette grossesse a été difficile pour Stéphanie. Elle a vécu des défis avec le personnel de l'hôpital et elle explique qu'elle n'a pas reçu le soutien dont elle aurait eu besoin.

Elle a habité avec sa mère suite à la naissance de son deuxième enfant. Elle a quitté cet emplacement quelques temps après, car sa mère consommait et les services de la protection de la jeunesse ont considéré que ce milieu était inadéquat pour elle et son enfant. Elle a laissé son domicile et est partie vivre dans un organisme pour jeunes mères. Stéphanie raconte qu'elle a également rencontré des défis avec les intervenants.es de cette ressource. Elle dit s'être sentie jugée et disqualifiée à cause de son diagnostic. Les intervenantes de la ressource avaient fait un signalement auprès de la protection de la jeunesse qui a été retenu. Les intervenants.es étaient inquiets.es, car Stéphanie adoptait des comportements qu'ils.elles considéraient comme inquiétants. Par exemple, lorsqu'elle allait fumer, Stéphanie pouvait se parler à elle-même pendant une certaine période de temps. La garde de son deuxième enfant lui a alors été retirée, lorsque celle-ci avait 2 mois.

Stéphanie a eu un troisième enfant quelques temps après. Elle a été séparée de lui à sa naissance. Il a été pris en charge par les services de la protection de la jeunesse lorsqu'elle était encore à l'hôpital. Stéphanie ne veut pas parler de cet événement. Elle se dit inconsolable et ne trouve pas, en ce moment, un réconfort significatif. Elle pense avoir été automatiquement considérée comme une mère négligente à cause de son diagnostic. Elle sent qu'on ne lui a pas donné la chance de prendre soin de ses enfants.

Elle croit que ses efforts ont été jugés insuffisants et qu'elle n'a pas été considérée à la hauteur. Les expériences avec les services la laissent aujourd'hui froissée et confuse. Malgré cela, elle a eu une

interaction positive avec une ressource pour personne des premières nations. Elle aurait reçu de l'aide de leur part pour maintenir sa sobriété lors d'une de ses grossesses.

Depuis la séparation, Stéphanie voit ses enfants lors de visites supervisées prenant place une fois par semaine pour une durée de 2h. Sa mère l'accompagne parfois pour ces rencontres. Stéphanie s'assure d'acheter des vêtements et des jouets régulièrement pour ses enfants. Elle joue avec eux et les prend en photo. Elle aime passer du temps avec eux. Pour elle, une bonne mère est présente pour ses enfants, répond à leurs besoins et assure leur sécurité. Stéphanie essaie de prendre soin d'eux, même s'ils ne sont plus avec elle.

Elle vit particulièrement des frustrations avec la travailleuse sociale qui organise les visites avec ses enfants. Les rencontres sont souvent annulées sans qu'elle soit avisée au préalable. Elle doit aussi jongler avec les changements ou le manque de disponibilités des intervenants.es et des bénévoles qui assurent le transport de ses enfants jusqu'au bureau de la DPJ. Il arrive qu'elle soit informée des modifications la journée même. Elle aimerait que la communication entre elle et les intervenants.es se développe et s'améliore. Elle a déposé une plainte au département de plaintes du service de protection de la jeunesse lorsque qu'elle a vu des rougeurs sur ses enfants. Stéphanie se dit qu'elle ne devrait pas avoir à faire cela. Ses enfants devraient être en sécurité, mais elle croit que ce n'est pas le cas. Elle ne se sent ni respectée ni écoutée par les intervenants.es qu'elle côtoie.

Stéphanie est convaincue qu'elle serait en mesure d'en faire plus pour ses enfants, si seulement on lui laissait la chance de se prouver. Selon elle, la séparation n'est pas la solution. D'ailleurs, c'est la pire solution. Elle n'est pas d'accord avec la façon de faire des services de protection de la jeunesse et éprouve énormément de colère face à son expérience.

Aujourd'hui Stéphanie, réside dans un logement de transition. Elle partage un appartement avec trois autres résidentes. Elle croit être de nouveau enceinte et ressent beaucoup d'anxiété face à cette possibilité. Elle ne veut pas être séparée de cet enfant. Elle craint de revivre cet événement. Elle n'a pas de soutien du père. Ce dernier ne répond plus à ses messages. Elle aimerait retourner dans les maritimes, car elle n'aime pas vraiment la ville. Toutefois, elle reste à Montréal, car elle veut être proche de ses enfants. Elle ne veut pas les laisser. Elle n'a plus de contact avec les pères de ses deux autres enfants. Elle peut toutefois, compter sur le soutien de sa mère et de ses amis.

Elle dit être la même personne malgré ce qui s'est passé et ce que les gens ont fait. Elle aime ses enfants et elle veut les récupérer. Elle est une maman fière et soucieuse de ses enfants. Malgré la séparation, elle est toujours leur mère. Même si on lui a enlevé ses droits, elle est encore leur mère.

I'm still their mom. Even if they take my rights away from me. I'm still their mom. (Stéphanie)

4.1.2 L'histoire de de Fanny - 27 ans - 1 enfant

Fanny a rencontré son conjoint sur un site de rencontre lorsqu'elle avait 18 ans. Elle s'est mariée quelques années après. Ils sont aujourd'hui parents d'une petite fille. Elle croyait avoir trouvé le vrai amour, mais leur relation s'est rapidement détériorée. Elle a vécu de la violence de la part de son conjoint et ce à plusieurs reprises.

Fanny a traversé différents défis en tant que mère. Les tensions dans son couple et ses défis sur le plan de sa santé mentale ont rendu cette expérience plus ardue. Elle a reçu un diagnostic il y a plusieurs années et prend aujourd'hui sa médication régulièrement. Lorsqu'elle était enceinte, elle a partagé ses craintes face à son rôle de mère et les responsabilités qui s'y rattachent à une travailleuse sociale de l'hôpital.

Elle lui a dit qu'elle ne pensait pas être capable de prendre soin de sa fille. Un signalement aurait été fait suite à cette confession et Fanny a été suivie par les intervenants de la protection de la jeunesse dès la naissance de sa fille.

Elle explique qu'elle n'était pas à l'aise lors des interactions avec sa travailleuse sociale. Il lui est même arrivé d'omettre de partager certaines informations avec elle, comme lorsqu'elle a arrêté de prendre sa médication. Elle avait de la difficulté à lui faire confiance et a jugé bon de ne pas lui partager ce détail. Elle ne voulait pas accentuer son inquiétude et elle désirait mettre fin à ce suivi.

Fanny vivait beaucoup d'anxiété quand elle s'occupait seule de son enfant. Elle craignait que cette dernière fasse une crise et qu'elle ne soit pas en mesure de l'apaiser. Elle vivait surtout ce type d'inquiétude lorsque son conjoint partait travailler la nuit. Elle voulait être en mesure de prendre soin de sa fille par elle-même, mais elle se sentait souvent submergée. Pour Fanny, être une bonne mère c'est d'avoir du plaisir avec son enfant. C'est avoir du plaisir à donner des soins. Mais de son côté, elle trouvait peu de plaisir à le faire.

Fanny est devenue enceinte quelques temps après que sa fille ait un an. Elle a décidé d'interrompre cette grossesse, car sa fille était encore très jeune et elle craignait qu'un signalement soit fait pour cet enfant. Elle expérimentait toujours des tensions au sein de son couple et vivait continuellement dans un contexte de peur. Un soir, alors qu'elle avait consommé avec son conjoint, ils se sont disputés et ce dernier l'aurait frappée. Fanny aurait été, par la suite, hospitalisée en psychiatrie pour quelques temps. Elle a alors été séparée de son enfant. Elle a pu la voir une seule fois pendant son hospitalisation. Son conjoint avait alors la garde de leur enfant.

À sa sortie de l'hôpital, Fanny n'est pas retournée à son domicile et elle a commencé à fréquenter les ressources d'hébergement pour femmes. Elle voyait sa fille une fois par semaine au bureau de la DPJ lors de visites supervisées. Pendant cette période, elle se sentait mal dans sa peau et se sentait détachée de la situation. Elle ne se voyait pas comme une mère à ce moment-là. Elle consommait beaucoup. Elle collaborait comme elle le pouvait avec les intervenants.es de la DPJ, mais elle trouvait le contact avec ceux-ci difficile.

Elle a expérimenté certains malaises avec une travailleuse sociale qui lui prodiguait des conseils sur sa relation avec son conjoint et l'encourageait à le pardonner à la suite de l'épisode de violence conjugale.

Fanny a aussi fait face à des défis lorsqu'elle fréquentait les ressources pour femmes. Elle avait de la difficulté à respecter les règlements des établissements. Elle manquait le couvre-feu ou ne rentrait pas pour la nuit. Elle se faisait expulsée et allait parfois dormir chez des amis et faisait du *couch surfing*. Cette période en itinérance aurait duré presque un an. Elle dit s'être mieux adaptée dans la dernière ressource qu'elle a fréquentée. Elle a arrêté de consommer à son arrivée et a pris sa médication de façon régulière. Elle a connecté avec les autres résidentes et ces dernières l'encourageaient énormément. Elle est retournée aux études et s'est impliquée dans les activités de la ressource. Elle a aussi développé un lien de confiance significatif avec son intervenante. Elle s'est sentie soutenue par elle. Elle sentait une paix dans cette ressource.

Aujourd'hui, Fanny habite dans un logement de transition. Elle fait des études au Cegep et réussit ses cours. Son ex-conjoint a toujours la garde de leur fille, mais Fanny la voit deux fois par mois. Une fois à la maison et une fois dans les bureaux de la DPJ en visite supervisée. Cette ordonnance devrait prendre fin très prochainement. Fanny trouve cet arrangement difficile, mais elle dit s'y faire. Prendre soin de sa fille est plus facile maintenant que celle-ci est plus grande et plus autonome. Fanny se sent quand même bien

aujourd'hui comme maman. Elle se concentre sur ses études et apprécie toujours le soutien qu'elle reçoit de son intervenante de la ressource d'hébergement.

Avec le recul, j'ai vieilli, je suis plus mure, j'ai plus d'introspection sur moi-même. Je me sens quand même bien comme maman, mais c'est ça qui n'est pas parfaite. J'aimerais ça m'améliorer.(...)Je me vois comme une femme épanouie. Qui cherche à relever certains défis. Une femme qui a des besoins plus qui fait tout pour les combler. Je vais aux études, ça m'épanouie, fait que c'est ça. J'ai mon logement aussi. (Fanny)

4.1.3 L'histoire de Julie-41 ans-1 enfant

Julie a grandi en banlieue de Montréal. Elle a des origines asiatiques. Elle a vécu plusieurs traumatismes familiaux au cours de son enfance.

Elle a perdu son père lorsque ce dernier s'est enlevé la vie. Elle a vécu de la violence physique et psychologique de la part de sa mère. Elle souffre d'épilepsie depuis quelques années. Elle est maman d'un petit garçon. Elle a pris connaissance de la recherche lors d'un bref passage dans une ressource d'hébergement suite à un séjour dans un pénitencier. Elle désire participer à la recherche pour faire entendre sa voix et faire connaître son expérience.

Julie a toujours voulu avoir des enfants. Cependant, elle éprouvait des difficultés à concevoir. Elle pensait même être stérile. Elle a traversé plusieurs conflits avec sa mère en lien avec le sujet de la maternité. Sa mère ne voulait pas qu'elle aille d'enfants, car elle craignait que celle-ci ne soit pas en mesure de s'en occuper à cause de son diagnostic de santé et ses comportements considérés comme problématiques.

Julie est devenue enceinte à l'âge de 32 ans. Elle a eu une grossesse difficile. Elle vivait de la violence psychologique de la part de son conjoint. Au cours de cette période, elle a été hospitalisée suite à une tentative de suicide. Elle voulait que son conjoint prenne soin d'elle et lui montre de l'attention, mais elle se sentait seule face à cette nouvelle étape de sa vie. Elle aurait aussi frappé son conjoint lors de certains conflits. Leur relation était tendue et Julie ne se sentait pas soutenue ni pendant sa grossesse, ni lors de la naissance de leur fils. Elle prenait principalement soin de son enfant. Elle explique que son conjoint s'inquiétait, de son côté, de la qualité des soins qu'elle offrait à leur enfant. Il aurait contacté la police, car elle ne lui donnait pas assez à boire. Julie a alors quitté leur domicile pour se rendre en maison d'hébergement avec son fils.

Son passage dans cette ressource a été difficile. Elle ne s'entendait pas bien avec les autres résidentes et elle était trop fatiguée pour participer aux tâches quotidiennes du milieu. Elle n'avait pas d'intimité pour faire ses démarches. Elle devait utiliser le téléphone à la vue de tous. Elle se sentait aussi surveillée par les intervenants.es. Les interactions entre elle et ces dernières lui ont causé de l'anxiété et elle s'est rapidement sentie déstabilisée. Elle éprouvait également des difficultés pour donner des soins de base à son bébé.

Les intervenants.es auraient à ce moment, fait un signalement à la direction de la protection de la jeunesse. Julie s'est alors sentie trahie, incomprise et jugée. Son bébé d'un mois a été pris en charge par la DPJ. Julie a alors traversé toutes sortes d'émotions et a ressenti beaucoup de frustration face à cet événement.

Elle a été hospitalisée suite à la séparation avec son fils. Elle se sentait engourdie et envahie par la situation. Elle avait des sautes d'humeur et faisait plusieurs cauchemars. Elle comprend aujourd'hui que son subconscient mettait à la lumière ses états d'âmes. Elle a aussi pris des médicaments pour gérer ses émotions. Elle nomme que la séparation l'a beaucoup affectée. Elle est déçue de la façon dont elle a été décrite dans les rapports de la DPJ. Elle a l'impression qu'ils ont souligné que le négatif et qu'ils n'ont pas pris en considération tous les efforts qu'elle a fait.

À sa sortie de l'hôpital, elle ne voulait pas retourner à la ressource. Elle ne voulait pas faire face aux événements ni récupérer les effets de son enfant. Elle a par la suite fait un séjour dans un centre de crise. Elle a fréquenté différentes ressources d'hébergement pendant les années qui ont suivi.

Après la séparation, Julie voyait son enfant lors de visites supervisées. Ces dernières duraient environ 2 heures. Elle le voyait 1 fois aux 2 semaines. Ses compétences parentales et ses interactions avec son fils ont été évaluées. Elle devait voyager de longue distance pour se rendre aux visites, car celles-ci avaient lieu dans une autre ville. Elle a alors eu de la difficulté à gérer son horaire personnel, celui de son travail et l'horaire des visites. Elle a aussi manqué des visites, car elle devait déménager. Elle a éprouvé des défis financiers et ceux-ci ont été des obstacles pour aller voir son enfant. Elle a fait des démarches pour que les visites aient lieu chez un membre de sa famille pour ainsi faciliter les déplacements. Sa demande a été acceptée et les visites ont pris place chez sa mère. Sa relation avec sa mère était toujours tendue, mais Julie faisait ses efforts pour être disponible pour voir son fils.

Depuis la séparation, son ex-conjoint a eu la garde complète de leur fils. Julie est, jusqu'à ce jour, en désaccord avec cette décision et la trouve injuste. Elle a dû se prouver en tant que mère et elle croit que son ex, de son côté, n'a pas eu à faire autant d'effort. Selon elle, ce dernier consomme et il n'est pas apte à prendre soin de leur enfant. Elle n'approuve pas de ses méthodes parentales et ne lui fait pas confiance. Elle croit que son ex a voulu la garde de leur enfant afin de recevoir le soutien financier du gouvernement. Elle croit que son fils serait mieux avec elle.

Julie explique que la création et le maintien du lien avec son fils sont difficiles. Ce dernier l'a questionné sur la séparation, mais elle ne sait pas comment lui en parler. Elle croit que son fils lui en veut, car elle n'est pas avec lui à temps plein. Elle dit que ce dernier pleure quand il la voit. Elle dit qu'elle n'est pas une bonne mère, car elle n'est pas en mesure de prendre soin de son fils et d'être présente pour lui. Elle dit qu'elle se sent inutile. Elle se sent confuse par rapport aux événements et se mélange sur l'ordre chronologique de ceux-ci. Elle garde une photo de son fils avec elle pour prouver qu'elle a bel et bien un enfant.

Julie a beaucoup de regret face à son rôle de mère. Elle se sent volée. Elle a l'impression de ne pas avoir reçu l'aide dont elle aurait eu besoin pour prendre soin de son fils. Elle aurait aimé avoir l'opportunité de le faire. Elle se sent comme un échec et se sent mise de côté.

Aujourd'hui, Julie habite seule dans son logement. Son fils a maintenant 8 ans. Les visites entre elle et son fils sont toujours supervisées par sa mère. Au moment de l'entrevue, Julie ne l'avait pas vu depuis plusieurs mois, à cause de la pandémie. Elle met de l'argent de côté pour ses études universitaires, car elle veut investir dans son futur. Elle aimerait être plus impliquée et consultée dans les décisions qui le concernent, mais en ce moment, ce n'est pas le cas. Elle aimerait retourner sur le marché du travail, mais elle ne sent pas en mesure de le faire. Sa santé physique et émotionnelle sont fragiles. Elle aimerait se détacher de l'emprise de sa mère, qui selon elle, la contrôle, la rabaisse et l'invalide constamment. Julie ne s'est pas à quoi s'attendre du futur. Elle fait face à des démêlés avec la justice à cause d'une situation avec un ex-conjoint. Elle attend sa date de parution à la cour. Elle ne veut pas mourir, mais elle aimerait disparaître. Elle ne comprend pas le sens de la vie.

Dans ces affaires-là, je m'en fous, parce que ça sert à rien. J'ai aucun contrôle. Ma vie est exclue. Quand j'ai pas mon gars, personne me dit genre rien sur mon gars pis toute. Y a des affaires que je veux prendre le contrôle, j'ai de la misère, parce que j'ai d'autre choses qui m'attendent en arrière. Ma mère m'a jamais soutenue, pis elle a jamais amélioré la relation. Elle arrête pas de dire que c'est moi qui a un problème. Ya plusieurs psy en prison qui m'ont dit que je ne suis

pas folle.(...)Après la cour, j'ai fait comme une tentative de suicide. Je voulais m'échapper. Moi dans le fond, quand j'ai voulu faire ça, c'est pas pour tuer, j'avais pas de pensée négative. Je voulais juste m'échapper. Je voulais pas que le monde pense que j'ai des pensées négatives. Je voulais m'échapper. Comme un oiseau. Enferme un oiseau longtemps dans une cage...ya des oiseaux qui sont faites pour aller en cage, y a d'autres c'est des oiseaux en liberté, ils meurent. Je fais comme si de rien n'était j'en parle pas, je meurs à petit feu. (Julie)

4.1.4 L'histoire de Marie- France

Marie-France a 63 ans. Elle a grandi dans une famille nombreuse. Elle dit être une personne persévérante, débrouillarde avec un fort caractère. Elle entend parler de la recherche au travers de la ressource où elle réside. Elle se propose alors pour participer, car elle veut partager son expérience. Elle est maman de trois enfants. Elle a eu deux jumelles d'une première union. Une de ses filles est décédée à l'âge de 10 ans après une opération. Marie-France a alors traversé un épisode de dépression. Elle parle brièvement de cette expérience, elle ne veut pas donner de détails. Elle a eu son fils avec un autre conjoint plusieurs années après. Elle dit que ses enfants sont sa raison de vivre. Elle se décrit comme une maman lionne qui n'a pas froid aux yeux et qui est prête à tout pour protéger ses enfants.

Elle a élevé ses enfants seule et a eu peu de contact avec les pères de ceux-ci. Le père de ses filles est décédé et elle ne parle plus au père de son fils. De son côté, ce dernier n'a pas de relation avec lui non plus. Elle a rencontré un nouveau conjoint lorsque son fils avait 13 ans. Ce dernier voulait prendre soin d'elle et de son fils. Ils ont emménagé ensemble quelques temps après. Son conjoint payait le loyer et Marie-France s'occupait des besoins de son enfant. Elle lui offrait beaucoup de cadeaux et lui accordait beaucoup de liberté.

Sa relation avec son conjoint s'est détériorée quelque temps après qu'ils aient emménagé ensemble. Il est parti et a laissé Marie-France et son fils dans le logement. Elle a dû alors s'acquitter seule des frais de loyer et autres dépenses mensuelles. Elle a accumulé du retard, car elle ne recevait que l'aide de dernier recours et les allocations gouvernementales pour enfant. Elle payait ce qu'elle pouvait, mais elle n'y arrivait plus. Son propriétaire a alors déposé une plainte à la régie du logement afin de l'évincer. Marie France avait alors un mois pour quitter son appartement avec tous ses effets personnels.

Elle s'est alors mise à la recherche d'un nouveau logement. Son budget était très limité et n'avait les fonds que pour louer une chambre. Ses recherches se sont avérées infructueuses. Une connaissance lui a offert de garder son fils chez elle. Marie-France a accepté son offre et a décidé de lui confier son fils. De son côté, elle est allée

chercher refuge à la fois chez des amis et dans les ressources pour femmes. Elle donnait un peu d'argent aux personnes qui acceptaient de l'héberger. Il lui est arrivé, parfois, de craindre pour sa sécurité. Elle a vécu certains moments difficiles dans les ressources. Elle se faisait voler ses vêtements et son argent. Elle devait aussi quitter les ressources après un certain nombre de nuits. Elle devait alors trouver une place ailleurs.

Marie-France vivait beaucoup de frustration au cours de cette période. Elle a pu se confier à certaines intervenants.es des organisations. Ces dernières l'encourageaient à prendre soin de santé et persévérer dans ses démarches. Elle s'impliquait aussi dans les tâches au quotidien et aidait les autres résidentes. Elle faisait des démarches pour trouver un logement à prix modique pour elle et son fils. Toutefois, celles-ci n'aboutissaient pas. Marie-France préférerait rester dans la rue que de vivre sans son garçon. Elle a donc continué à fréquenter les ressources, à dormir dans la rue et à voir son fils lorsqu'elle le pouvait.

L'instabilité et l'influence de certaines personnes rencontrées dans la rue, l'ont poussée à se tourner vers la consommation d'alcool. Elle buvait régulièrement et sa consommation lui laisse encore aujourd'hui des séquelles. Sa période en itinérance de plus de 7 ans était longue et difficile. Les événements l'ont marquée, voire même transformée. Elle faisait, malgré tout, plusieurs efforts pour maintenir un contact régulier avec son fils et pour lui offrir des cadeaux. Elle payait également une pension à la dame qui hébergeait son fils. Il lui arrivait parfois de manquer d'argent, car elle se faisait voler dans la rue et ne pouvait pas gâter son fils comme elle l'aurait voulu.

Après quelques temps, son fils a été mis dehors par la personne qui l'hébergeait. Cette dernière l'aurait trouvé au lit avec sa propre fille. Marie-France a alors amené son fils dans la rue avec elle. Ils se sont installés dans un parc pour faire du camping. Ils y sont restés pendant deux semaines. Son fils était content d'être réuni avec sa mère. Marie-France lui payait des repas au restaurant et d'autres gâteries. De son côté, elle n'avait plus vraiment d'appétit et perdait beaucoup de poids. Au cours de cet épisode d'itinérance avec son fils, un signalement a été fait. Il a été pris en charge par la protection de la jeunesse et est parti vivre en centre d'hébergement pour adolescent jusqu'à l'âge de 18 ans. Marie-France ne comprend pas ce qui s'est passé et croit que le signalement aurait été fait par la dame qui avait hébergée son fils.

Au cours de cette période, elle allait visiter son fils chaque semaine au centre. Elle a côtoyé certaines intervenants.es de la DPJ, mais dit qu'elle n'aurait pas reçu de soutien de leur part. A la sortie du centre, son fils a joint un gang de rue et a vécu différents démêlés avec la justice. Il fréquentait certains coins plus dangereux de la ville et il lui est arrivé de croiser sa mère à quelques reprises. Le fils de Marie-France était

mal à l'aise face à la situation et ne voulait pas que ses amis sachent que sa mère était en situation d'itinérance. Selon Marie-France, cette réalité l'affectait énormément. Le contexte de vie en itinérance est venu impacter la relation qu'elle essayait de maintenir avec son fils. Leur relation devenait de plus en plus tendue et Marie-France ressentait un grand sentiment de détresse. Elle reconnaît que son fils vit encore aujourd'hui beaucoup d'émotions par rapport à la séparation. Il lui partage régulièrement ses frustrations et son mécontentement. Elle se sent impuissante face au ressentiment de ce dernier.

Elle garde maintenant contact avec lui par téléphone et par le biais des réseaux sociaux. Il travaille et passe le plus clair de son temps avec sa copine. Marie-France expérimente des tensions avec cette dernière. Elle croit qu'elle essaye de l'empêcher de voir son fils. Elles se sont également battues physiquement il y a quelques années. Son fils a dû les séparer. Marie-France essaye de rester en bon terme avec elle pour ne pas perdre son fils à nouveau. Elle a toutefois, l'impression de vivre une nouvelle séparation. Elle sent que ses conflits avec la blonde de son fils deviennent de nouveaux obstacles au maintien de leur relation.

Aujourd'hui, Marie-France entreprend des démarches pour retourner sur le marché du travail. Elle est accompagnée par une intervenante de la ressource où elle réside pour atteindre cet objectif. Elle continue aussi ses efforts pour se trouver un logement à prix modique. Elle garde contact avec son fils, mais elle n'insiste pas trop. Elle fait de son possible pour lui offrir des cadeaux et lui a même payé sa formation professionnelle. Marie-France comprend qu'il doit bâtir sa propre vie. Elle ne veut pas non plus, créer de conflit avec sa conjointe, car elle sait que le couple de ce dernier est maintenant sa priorité.

J'ai dit à mon gars, je ne veux pas interférer dans son couple. Je sais si on se pogne. Elle est plus forte que moi, mais ça va pogner le feu. Pis si ça fait ça, mon gars pis moi on se parlerait plus jamais. Parce qu'il l'aime beaucoup, pis je le sais ok. C'est sa blonde, respecte la. (Marie-France)

4.1.5 L'histoire de Monique-- 59 ans - 2 enfants

Monique fut la première femme rencontrée en entrevue. Elle a 59 ans et vient des maritimes. Elle a beaucoup voyagé dans sa vie. Elle est de retour à Montréal suite à un long séjour à l'étranger. Elle aperçoit l'affiche promotionnelle pour la recherche sur le babillard de la salle commune de l'organisme où elle réside. Elle désire participer à l'étude, car elle veut raconter son histoire.

Elle est maman de 2 enfants qui sont maintenant adultes. Depuis son enfance, elle savait qu'elle voulait être maman et qu'elle aurait des enfants à un jeune âge. Au début de sa vingtaine, elle a rencontré un

homme qui lui plaisait bien et ils ont commencé à se fréquenter. Ils ont alors décidé d'avoir un enfant et ensuite un deuxième. Monique explique qu'elle avait une belle relation avec ses enfants. Elle les a élevés avec les mêmes valeurs qui lui ont été inculquées lorsqu'elle était enfant, soient la liberté et l'autonomie. Ses parents lui ont permis de voyager seule lorsqu'elle était adolescente. Elle a pu vivre ses propres expériences et a appris à se faire confiance en écoutant sa petite voix intérieure. Elle a encouragé ses enfants à faire de même.

Depuis son jeune âge, Monique s'était dit qu'elle partirait en voyage lorsqu'elle aurait fini de prendre soin de sa famille. Lorsque ses enfants étaient au début de leur vingtaine, elle a tout vendu pour aller vivre hors du Canada et rejoindre son nouveau conjoint. Elle y a vécu 6 ans. Elle travaillait et bâtissait sa vie avec son mari. Ce dernier éprouvait des difficultés personnelles et buvait énormément. Leur mariage a pris fin et Monique est restée dans son nouveau pays d'accueil. Elle a tenté de subvenir à ses besoins par elle-même. Elle a ensuite reçu un montant d'argent après le décès d'un membre de sa famille et a pu survivre grâce à celui-ci pendant quelques temps. Toutefois, les fonds ont manqué et elle a dû quitter sa maison avec tous ses effets personnels. Elle s'est promenée avec ses valises dans la ville et s'est souvent demandé où elle allait dormir ou qu'est-ce qu'elle allait manger.

Elle a reçu du soutien de la part des habitants du quartier où elle vivait. Ils lui offraient un logis et de la nourriture. Elle trouvait un endroit où dormir presque tous les soirs. Sa foi en Dieu l'a aidée au cours de cette période. Elle priait lorsqu'elle avait besoin d'aide et elle croit qu'il a pris soin d'elle pendant ce temps d'instabilité. Elle a aussi été touchée par l'hospitalité des gens dupays où elle était en situation d'itinérance et elle en est très reconnaissante.

Monique écoutait toujours sa petite voix et évitait les endroits ou les invitations qui semblaient dangereux. Il lui est arrivé de dormir à la belle étoile également. Elle faisait alors face à la nature et aux animaux exotiques. Elle a fait tous ses efforts pour ne pas répéter cette expérience.

Au cours de son vécu en itinérance, Monique gardait contact avec ses enfants par téléphone et par courriel. Elle ne les a pas vus tout au long de son séjour à l'extérieur. Elle leur a écrit plusieurs lettres et cartes de fêtes. Elle aurait aimé avoir leur soutien pendant cette période cependant, elle a expérimenté des conflits avec eux pour des raisons d'argent. Elle avait, en premier lieu, contacté sa fille pour lui demander un coup de main financier. Cette dernière a été froissée par cette demande. Elle a ensuite eu un accrochage avec son fils. Ce dernier l'avait, à son tour, contacté pour recevoir un coup de main financier. Elle n'avait pas les

moyens de lui offrir cette aide. La communication entre les deux a alors pris fin. Monique a tenté de communiquer avec eux suite à leurs différents conflits, mais sans succès.

Après avoir vécu un an en itinérance dans ce pays d'accueil, Monique s'est rendue à l'ambassade du Canada pour recevoir de l'aide pour retourner dans son pays d'origine. En arrivant au Canada, elle a été dirigée vers les ressources d'urgence pour femme. Elle a fréquenté deux maisons d'hébergement et a ensuite intégré un logement de transition. Elle a eu des expériences positives avec les intervenants.es qu'elle a rencontrés. Elle ne connaissait pas les ressources et les services pour les femmes et le soutien des intervenants.es a fait toute la différence. Monique a dû être guidée et accompagnée pour refaire ses pièces d'identité et obtenir un revenu. Elle se dit reconnaissante pour leur aide. Elle ne leur a pas parlé de la situation avec ses enfants, car elle ne savait pas qu'elle pouvait le faire.

Aujourd'hui, Monique se crée une routine dans son nouvel environnement. Elle se concentre sur le côté positif des choses. Comme ça, elle dit qu'elle ne s'effondrera pas. Elle a repris contact avec sa fille. Elles se parlent au téléphone. Elles n'ont pas planifié de se rencontrer pour le moment. Elle a aussi écrit à son fils, mais il ne lui a pas encore répondu. Elle respecte sa décision et elle sait qu'il la contactera un jour. Ses enfants sont des adultes, elle les respecte et s'attend à ce qu'ils la respectent aussi. Elle ne veut pas s'imposer ou se mettre en position hiérarchique face à eux. Elle est leur mère, mais ils sont des adultes. Monique aimerait également retourner éventuellement dans le pays qu'elle a visité. Elle aimerait aider les enfants orphelins dans le besoin en leur offrant des jouets. Elle veut faire une différence dans cette région, mais pour tout de suite, elle se concentre sur le moment présent.

Je sais qu'on va en reparler, moi et mes enfants. Je pense quand on sera à table avec un bon repas, on aura du temps, quelques jours ensemble. Prendre le temps de bien comprendre, laisser le temps de reposer un peu (...) Je me suis habituée à vivre mon moment présent, je suis ici, je suis bien, c'est ça qui est important. Le présent maintenant c'est là que ça se passe. Mais que je sors d'ici, je sais pas (Monique)

4.1.6 L'histoire d'Agathe - 53 ans - 2 enfants

Agathe est une femme de 53 ans qui se décrit comme débrouillarde et fonceuse. Elle a quitté la maison de ses parents à l'âge de 20 ans et elle est allée vivre avec sa sœur. Elle a rencontré son conjoint quelques temps après. Ensemble, ils ont mis leur effort pour atteindre une indépendance financière et pour posséder plusieurs biens. Agathe a occupé plusieurs emplois dans sa vie et a géré des petites entreprises. Elle a vécu des épisodes de violence conjugale (physique, psychologique, financière et verbale) avec son

conjoint et a souvent craint pour son bien-être et sa sécurité. Elle entend parler de la recherche par une intervenante de la ressource où elle réside. Elle dit avoir vécu beaucoup d'injustice et elle désire, par son histoire changer les choses.

Elle s'est mariée jeune et a tenté, avec son conjoint, d'avoir des enfants pendant plusieurs années. Après de nombreux arrêts involontaires de grossesse, elle est devenue enceinte de son premier garçon. Elle a ensuite eu un 2^e enfant. Ce dernier a reçu un diagnostic de trouble du développement et Agathe a rencontré quelques défis avec lui. Elle a fait appel à une travailleuse sociale du CLSC lorsqu'elle a appris que son fils s'était fait arrêter pour vandalisme. Agathe a dû faire face à cet événement seule, car son conjoint était peu impliqué dans l'éducation et la discipline des enfants.

Elle vivait des tensions avec son conjoint et après qu'il l'ait poussée hors du lit, elle a décidé d'aller dormir dans la salle de lavage. Elle a ensuite légué cet espace à son fils aîné et s'est installée dans la chambre avec son fils cadet sur un lit superposé. Cet arrangement n'a pas plus à la travailleuse sociale du CLSC. Cette dernière soulignait régulièrement le besoin d'intimité d'un garçon de cet âge. Agathe exprime qu'elle en était consciente et qu'elle donnait à son fils l'espace dont il avait besoin. Quelques temps après, la travailleuse sociale aurait fait un signalement auprès de la protection de la jeunesse pour abus sexuels et abus psychologique sur le fils d'Agathe. Il aurait dit à la travailleuse sociale qu'Agathe lui tapait les fesses le soir.

Agathe dit qu'il y a eu un malentendu. Ses gestes ont été pris hors de leur contexte. Elle donnait une tape sur les fesses de son garçon lorsqu'il allait se coucher, comme le font parfois les entraîneurs de sport. Elle croit que les propos de son fils ont été mal compris par la travailleuse sociale. Elle a vécu des moments difficiles avec les intervenants.es de la DPJ lors du signalement. Elle n'est pas d'accord avec leur façon de faire et sent qu'on l'a jugée sans réel motif. Elle ressent beaucoup de colère face à cette institution.

Face à ces accusations, Agathe avait 2 choix, soit quitter la maison, ou accepter que son fils soit placé en famille d'accueil. Elle a choisi de partir vivre chez sa sœur. Elle a arrêté de travailler à cette époque également. Elle n'avait pas le droit de voir son fils cadet, toutefois son fils aîné venait la visiter. Elle ressentait de la colère, de l'impuissance et un sentiment d'injustice. Elle n'a pas vu son fils pendant près de 8 mois. Elle a entamé plusieurs démarches pour se faire acquitter. Elle a réussi après plusieurs tentatives. Elle a dû faire face à ces événements sans le soutien de son conjoint.

Elle vivait aussi des tensions avec le mari de sa sœur. Son fils aîné l'a constaté et en a parlé à son frère. Ce dernier aurait demandé à la travailleuse sociale de reprendre contact avec sa mère. C'est ainsi qu'Agathe serait retournée à la maison. A son retour, les conflits ont repris entre elle et son conjoint et aussi entre elle et son fils.

Agathe a alors décidé de quitter sa maison pour prendre soin d'elle. Elle a informé ses fils de son départ et de son besoin urgent de se protéger. Elle se sentait défaillir et ne pouvait plus continuer comme cela.

Elle est partie vivre dans une première ressource pour femme dans laquelle elle a vécu beaucoup de moments difficiles. Elle avait des conflits avec les autres femmes qui y étaient. Il y avait beaucoup de violence entre résidentes. Agathe a vécu de la violence physique et verbale de leur part. Elle ne s'entendait pas bien avec certains employés de la ressource et avait de la difficulté avec les protocoles établis. Elle n'avait plus d'intimité et se sentait parfois comme dans l'armée. Elle aurait voulu être dans une chambre individuelle, mais ce n'était pas possible. Elle ne mangeait pas, car les repas servis n'étaient pas adaptés à la diète prescrite pour ses problèmes de santé. Elle n'était plus en mesure de régulariser son diabète. Elle a résidé dans d'autres ressources par la suite. Elle a tenté de s'intégrer dans les activités et la routine des milieux de vie, mais le contexte d'instabilité s'est avéré difficile pour elle. Sa santé physique et psychologique se sont détériorées. Elle a dû être hospitalisée à plusieurs reprises. Elle avait des pensées suicidaires et ne voulait plus rester dans les ressources. Elle est retournée chez sa sœur pour quelques temps pour ensuite intégrer une autre ressource.

Agathe a reçu de l'aide pour ses démarches de réinsertion, juridique et médicale, mais aucune aide spécifique pour le suivi avec ses enfants. Ses contacts avec ces derniers ont diminué, car elle ne pouvait pas recevoir des visiteurs dans les ressources où elle résidait. Seuls les enfants d'un certain âge pouvaient être admis dans ces milieux avec leur mère. Agathe devait donc voir ses enfants à l'extérieur des ressources. Elle avait peu de moyen et les déplacements lui coûtaient chers. Elle a beaucoup de regret face à cette période de séparation. Elle a manqué des anniversaires, des fêtes de familles et des graduations. Elle voit sa décision de partir comme un choix difficile qu'elle aurait voulu éviter, mais elle accepte le fait qu'elle devait se prioriser.

Elle exprime qu'il était difficile pour elle de créer des liens avec les intervenants.es plus jeunes. Selon elle, ces dernières ne comprenaient pas ce qu'elle traversait. Elle s'est parfois sentie jugée. Certaines avaient peu de connaissance des ressources ou manquaient d'initiative. Agathe faisait alors ses propres recherches pour trouver les ressources qui lui fallait.

Elle a toutefois connecté avec une chapelière dans l'une des ressources qui l'a aidée à organiser des visites avec ses enfants. Elle exprime aussi avoir vécu une belle expérience dans une ressource pour femmes victime de violence conjugale. Les intervenantes de ce milieu l'ont aidée à se reconnaître comme victime de violence conjugale. Elle a senti qu'on la prise en charge dès son arrivée. Ils l'ont aussi aidée avec des billets d'autobus et des cartes cadeaux pour des restaurants pour les rencontres avec ses enfants. Ils étaient aussi plus flexibles avec les horaires de sortie. Cette belle expérience a pris fin de façon prématurée, car Agathe a dû quitter suite à une dispute avec d'autres résidentes. Elle éprouve beaucoup de regret face à ce milieu.

Agathe a aussi des recommandations à faire aux organismes. Elle croit que les intervenants.es devraient être plus formés et outillés pour accompagner les femmes dans ce type de situation. Elles doivent être créatives et penser *out of the box* lorsqu'il est question d'accompagner les femmes qui sont séparées de leurs enfants. Elles sont souvent limitées par les règlements et protocoles établis, mais Agathe croit qu'elles sont en mesure d'en faire plus. Le fait de recevoir des cartes cadeaux et des billets d'autobus pour aller voir ses enfants a été un moyen efficace pour elle pour garder contact avec ceux-ci.

Aujourd'hui, Agathe réside dans un logement de transition pour femmes. Elle fait beaucoup d'activités artistiques dans ses temps libres. Elle s'entend bien avec sa nouvelle intervenante. Elle la trouve efficace et proactive. Elle essaye de rester occupée et de créer des liens avec les autres résidentes de la ressource. Elle fait toujours face à de nombreux problèmes de santé qui découlent du fait qu'elle ait arrêté de prendre sa médication au cours des dernières années. Elle ressent beaucoup de douleur face aux événements passés. Il lui arrive parfois de sentir inutile, ou incapable d'accomplir des tâches au quotidien. Elle garde contact avec ses fils et leur parle au téléphone régulièrement. Ces derniers travaillent et vont à l'école. Agathe est fière de leur parcours. Ils ont également des copines. Ils ont moins le temps pour la voir. Elle prend la vie un jour à la fois et garde espoir pour le futur. Elle est toujours en procédure de divorce et elle espère, à la suite des démarches avoir les moyens nécessaires pour commencer une nouvelle vie.

Pis le plus vieux, ben c'est ça, je le vois jamais tout seul, jamais. Ça aussi c'est *rough*, ça fait partie. C'est une autre sorte de séparation. Mais c'est difficile de quitter chez soi quand on a des enfants pis qu'on les amène pas avec nous peu importe l'âge qu'ils ont. C'est vraiment très très difficile. (...)En ce moment je le suis là, même si c'est pas facile. Mais je vais être encore mieux, quand je vais être en appartement. Sauf, je suis pas rendu à cette étape- là. J'ai pas les moyens, je suis encore en séparation, je suis dans le fond de la chaudière. C'est juste ma tête qui est à la surface et je me force à flotter là. (Agathe)

4.2 Analyse des résultats

Cette section présente une analyse des informations recueillies lors des entrevues avec les six participantes de cette recherche. Elle permet de répondre à la question principale de recherche qui est, selon le point de vue des femmes en situation d'itinérance : Comment l'expérience de la séparation entre elles et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme ?

Cette analyse comprend six grands thèmes prédéfinis par un modèle de catégorisation mixte (Mayer et Deslauriers, 2000). Ces derniers sont en lien avec les expériences de 1) la maternité, 2) la séparation, 3) l'itinérance, 4) de l'exercice de la maternité en contexte de séparation et 5) les expériences avec les services. Ces thèmes peignent un premier portrait du parcours de ces femmes.

Les sous thèmes découlant de ces thèmes principaux seront également présentés dans ce chapitre. L'analyse de ceux-ci offrent une première réponse aux objectifs spécifiques de cette recherche soient 1) Explorer les répercussions de la séparation sur la perception que ces femmes ont d'elles-mêmes et sur la trajectoire en itinérance 2) Explorer les différentes manifestations (émotions et réactions) que ces femmes peuvent vivre lors de la séparation avec leur enfant 3) Identifier les besoins de services et de soutien de ces femmes.

Les éléments en lien avec les formes d'oppression sont mis de l'avant ainsi que les aspects retrouvés aux seins des différentes sphères d'intersectionnalité. Les éléments se rapportant aux dimensions organisationnelles, expérientielles, représentationnelles et intersubjectives des expériences des femmes (Yuval Davis, 2006) sont aussi intégrés dans cette analyse (Voir tableau 2.2) .

4.3 L'expérience de la maternité

La maternité est, selon plusieurs auteurs, une réalité que les femmes expérimentent de façon singulière. Elle apporte des changements sur les plans physique, psychologique et identitaire. On lui attribue plusieurs rôles et elle est porteuse de nombreux sens et significations. Elle peut être construite et façonnée par de discours sociaux ou politiques. (Lapierre et Damant, 2012 ;Knibiehler, 2011; Knibiehler *et al.*,2012). Comme le propose les écrits, l'expérience de la maternité des participantes de cette recherche est loin d'être un phénomène homogène. Elle est plutôt une expérience vécue de façon distincte et est influencée par différents facteurs personnels et structurels.

4.3.1 Une maternité valorisée et désirée

La majorité des femmes rencontrées mentionne qu'elle voulait des enfants et pour une participante, le désir d'être mère était présent depuis son enfance. Monique s'est exprimée en disant. :« Ça c'est spécial quand j'étais petite, je me suis dit je vais avoir 2 enfants je vais les avoir jeune.»

Marie France de son côté, disait :

Moi j'ai toujours été la lionne, mes enfants sont en avant et moi je suis derrière mes enfants. Attaque pas mes enfants, parce que c'est moi qui va t'attaquer. C'est comme ça et il le savait dans le temps. Je me suis pognée avec du monde pour mes enfants. Ne fais jamais ce qui faut pas que tu fasses. Une fois ils m'ont vu partir comme faut après quelqu'un, pis ils ont dit wow ! Elle en a dedans pour de vrai. Quelle maman qu'il le ferait pas, oui il y en a qui ont de la misère avec ça, mais moi je l'avais dans le sang. J'ai toujours été comme ça. Comme une lionne.

Certaines participantes ont eu des défis sur le plan de leur fertilité, mais leur désir d'enfanter demeurait présent malgré les difficultés. À ce propos, Agathe mentionne qu'elle était « tannée de faire des fausses couches. « Je me suis débarrassée de l'entreprise. J'ai dirigé celle des autres, pour me ramasser enfin enceinte. Pour me rendre jusque-là, ya fallut que je me batte. »

4.3.2 Une bonne mère c'est ?

Chaque femme rencontrée a nommé son désir de faire de son mieux pour être une bonne mère. Que ce soit par des soins de base, en offrant des jouets ou en payant pour des activités pour leurs enfants, plusieurs ont partagé leur définition d'une bonne mère. Ces dernières constituent la dimension intersubjective de leur expérience.

4.3.2.1 Une personne qui donne des soins

Plusieurs participantes nomment qu'elles ont été en mesure d'offrir des soins de bases à leurs enfants lorsque ceux-ci étaient petits. Deux participantes qui résidaient dans les ressources avec leur enfant nomment avoir répondu aux besoins de leurs enfants. Que ce soit donner le biberon, le bain, ou changer les couches, ces participantes nomment avoir, selon elles, fait de leur mieux pour répondre à leurs besoins. «*They said I do all the day to day stuff good. I did everything ok with my daughter*». (Stéphanie)

Je fais de mon mieux, pour faire qu'est que mon fils veut, ses besoins pis toute (...) Pis genre comme la fois où j'ai préparé des laits, personne m'avait dit de préparer du lait genre. On m'a

dit de préparer une fois, mais on m'a pas dit de préparer du lait, genre 7 boires. Fait que là j'ai décidé de faire 7 boires. Ben là, l'intervenante m'a demandé qu'est-ce que je fais. Je prépareassez de boire pour pas que mon enfant aille soif, comme ça au moins, ils seront préparés. Pis c'est exactement ça. Ça sauvait beaucoup de temps pis toute. Ça jamais été dit qu'est-ce que j'ai fait de bien dans le rapport. (Julie)

4.3.2.2 Une personne qui donne des soins en ayant du plaisir

Fanny a partagé qu'une bonne mère devait avoir du plaisir à répondre aux besoins de son enfant. Elle disait, que pour sa part, elle n'avait pas de plaisir dans son rôle de mère. Cet aspect l'inquiétait.

Une bonne mère, avant tout c'est savoir s'occuper de son enfant. C'est prendre plaisir au fait d'être maman, d'avoir des responsabilités maternelles. Puis d'avoir un bon lien avec son enfant là. Ben moi, j'ai pas vraiment trouvé que j'avais été une bonne mère sur le coup. J'étais pas capable de m'occuper de ma fille quand elle était bébé, Je l'a tenais à bout de bras. J'avais de la misère à lui donner un biberon. Fallait qu'une infirmière soit au côté de moi quand j'étais avec ma fille. C'était pas vraiment plaisant pour moi.

4.3.2.3 Une personne qui est présente

Julie dit avoir de la misère à se décrire comme une bonne mère, car elle n'a plus son enfant avec elle aujourd'hui. Sans lui, elle ne peut pas faire cette déclaration. Le fait qu'elle serait à ses côtés et qu'elle aurait été en mesure de le garder confirmerait, à ses yeux, qu'elle est une bonne mère.

Si je fais quelque chose comme ma mère, je vais pas dire oui, je suis une bonne mère tu comprends. Si j'étais présente avec mon fils, là c'est dur un peu de décrire ça, parce que je suis pas là pour mon fils. Je sais pas si je suis une bonne mère. Le monde, ils disent que je suis une bonne mère, mais je sais pas. (Julie)

D'autres participantes rapportent d'autres éléments difficiles en lien avec leur expérience de la maternité. Ces points seront présentés dans les paragraphes suivants.

4.3.3 Une maternité surveillée

Julie rapporte qu'elle se sentait surveillée lorsqu'elle était hébergée dans un centre pour mère enfant. Elle devait prouver qu'elle était en mesure de s'occuper de lui de façon autonome. Elle explique que c'était difficile et elle aurait aimé avoir plus de soutien.

Quand le bébé pleurait, c'était normal, mais c'était déstabilisant pour moi. Tu rentres dans une place, té pas toi-même. Tu peux pas être toi-même. Tu peux pas faire ce que tu veux. Tu

rentres dans la salle de bain, le bébé pleure. Tas pas des jouets. Fallait que je me débrouille pis toute, après j'ai mis les jouets pour qu'il joue. Mais avant ça, ya des intervenantes qui rentraient, qui sortaient. Ça me stressait. Ils voyaient le bébé pleurer. Ils pensaient que c'était moi la violente.

4.3.3.1 Une maternité critiquée

Des participantes ont nommé qu'elles ont été critiquées en tant que mère. Leur manque de rapidité, de constance ou la présence de comportements dit inquiétants ont fait d'elles l'objet de commentaires négatifs et oppressants et ce à différents moments de leurs parcours. Elles s'éloignaient alors de la vision de la mère suffisamment bonne ou «*good enough mother*» développée par Winnicott (1996). Ces discours peuvent faire référence à la dimension expérientielle de leur vécu.

Dû à son trouble de santé mentale, Stéphanie rapporte qu'elle a été critiquée et jugée inadéquate ou incapable lors de ses passages en hébergement pour mère enfant.

They said you are delusional, we can't have you be a mom. That's what they said. The mother has mental health issue, she is a neglect to her child. She is a risk of harming her child.

Julie, de son côté, aurait été critiquée par sa mère et jugée incapable de prendre soin de ses enfants et ce même avant de devenir enceinte.

Parce que ma mère me critiquait, elle ne voulait pas que j'aille des enfants parce qu'elle pensait que j'étais pas capable de l'élever.

4.3.3.2 Une maternité précaire

La plupart des participantes rapportent que leur condition de vie était précaire en tant que mère. Que ce soit au niveau financier, social ou au niveau de leur santé, elles partagent que ces aspects ont influencé leur expérience. Ils ont même été des facteurs incapacitants dans l'accomplissement de leurs tâches et rôle de mère. Ces aspects s'ajoutent à la dimension expérientielle de leur trajectoire.

A un moment donné, mon chum est parti, il m'a laissé là avec mon fils dans un logement de 950 dollars. Pis moi je retirais 650 de bien-être et j'avais les 2 chèques d'enfant. À un moment donné, j'en donnais au propriétaire, pis je montais tout le temps mon bill. Pis le propriétaire, il voulait plus que je reste. Il voulait vraiment pu. Il savait que je pouvais pas payer mon loyer à toutes les mois pis descendre le bill aussi vite que lui il voulait. Pis il voulait rien entendre

anyway. Il m'a amené à la régie des loyers pis là ils m'ont mis dehors. Ils m'ont donné un mois pour partir pis là j'ai rien trouvé dans un mois. (Marie-France)

Agathe vivait de la violence conjugale de la part de son conjoint et cette réalité l'écrasait et la paralysait.

J'étais pas capable que je respirais plus. Même là quand je rentre dans une pièce pis il est là. J'ai le gout de me mettre en petite boule dans le coin.

4.3.3.3 Une peur de la maternité

Deux femmes qui étaient suivies par des intervenantes des services de protection de la jeunesse ont partagé le fait qu'elles avaient peur de mener une autre grossesse à terme, car elles ne voulaient pas qu'un signalement soit fait ou que l'enfant soit pris en charge par les services sociaux. Les expériences de ces femmes avec ces instances influencent encore leur expérience de la maternité aujourd'hui et alimentent la dimension organisationnelle de cette dernière.

Stéphanie croyait être enceinte lors de l'entrevue et a partagé l'angoisse qu'elle ressentait face à cette possibilité. Elle ne voulait pas s'investir dans un processus de préparation par peur d'être déçue.

This time I'm not gonna go buy everything, cause they just gonna take the baby away. If I have another baby, they just gonna take the baby away, and let me visit it.

Fanny, de son côté, afin d'éviter un signalement et une autre prise en charge a décidé d'interrompre sa grossesse.

Je suis retombée enceinte d'un autre enfant. Ma fille avait 10 mois fait que j'aurais eu un autre bébé même pas en dedans 2 ans pis c'est ça là. Je savais que la fin était proche avec mon ex, pis je voulais pas avoir un autre bébé dans le cadre de la DPJ. Que la DPJ embarque encore sur nous autres pis c'est ça. J'étais pas prête d'avoir un autre enfant. Fait que j'ai laissé faire ça. Des fois je me sens mal, mais je me dis que c'était la chose à faire.

4.4 L'expérience de la séparation

Toutes les femmes rencontrées ont exprimé leur désir d'avoir des enfants et d'être présentes pour ceux-ci. Elles ont toutes, également, expérimenté une période de séparation pour différentes raisons. Pour la majorité, la maternité était un événement désiré, mais la séparation non.

Plusieurs raisons ont causé des périodes de séparations entre les participantes et leurs enfants. Que ce soit suite à une prise en charge de la part des services de protection de la jeunesse, pour fuir une situation dangereuse ou des conditions de vie précaires, certaines participantes partagent que ces situations ont été porteuses de sens et de conséquences pour elles. Ces temps de rupture furent imposés à quatre participantes suite à un signalement retenu par le directeur de la protection de la jeunesse. Trois participantes avaient des enfants de moins d'un an. Leur vécu au cours de cette période a été modelé par la loi et les attentes de celle-ci. Ces éléments alimentent la dimension organisationnelle de leur expérience.

J'ai été dans une ressource pour femme, pour femme battue. Ils ont décidé d'amener mon gars pour qu'il soit plus en sécurité, c'est là que je l'ai perdu. Parce que j'ai fait confiance à une certaine ressource. Pis au début, j'étais full fatiguée pis toute. Dans le temps, ça fait longtemps que j'ai comme arrêté de fumer, j'avais besoin d'air. J'avais besoin de prendre quelque chose, juste ça. J'ai déposé mon enfant, tse dans le fond je voulais pas, y'avait du monde, il pleurait pas, mais il dormait. J'ai fermé le micro, pis je voulais pas que quelqu'un vienne, tse c'est mon enfant. Je suis allée fumer juste quelques minutes, je sais que mon enfant y réveillera pas. Je me suis faite chicanée, comme une négligence. J'ai fait ça juste une fois. Eux autres ils m'ont proposé de m'aider. Surveiller mon gars pour que je peux me relaxer c'est ça. Arriver à la fin, sans me dire, y a comme une personne de DPJ ou quoi. Pis elle me demande : est-ce que tu sais ce qui arrive : J'ai dit quoi ? j'ai perdu mon enfant ? Oui c'est ça. Ya du monde qui ont dit au lieu d'aider le monde, il crosse le monde. (Julie)

Stéphanie a été séparée de son enfant suite à un signalement retenu en lien avec son trouble de santé mentale.

They took my baby because I went to the hospital. Because they were like something's wrong with you... Something's wrong with you... Something's wrong with you.. Something's wrong with you.

Agathe a été une première fois séparée de son enfant préadolescent suite à un signalement pour agression sexuelle. Les intervenants.es lui ont donné deux options : soit qu'elle quitte son domicile ou bien que son fils soit placé en famille d'accueil. Elle a vécu beaucoup de colère face à la situation.

Mettons que ça ma fâchée solide. Pis le soir même fallait que je prenne une décision, soit que j'reste chez moi pis qu'ils m'enlèvent mon fils! Ça, ça pas fait mon affaire, j'étais vraiment pas de bonne humeur. Ça l'a achevé mon couple et puis détruit ma vie familiale totalement là. C'était ma première séparation avec mes enfants. Je me sentais déchirée, je me sentais euh parce que veut, veut pas, c'est la DPJ. Je me sentais moins que rien. Ils m'ont passé dessus comme un train littéralement.

Certaines femmes ont été séparées de leurs enfants contre leur gré, mais pour trois participantes, la séparation s'est avérée une décision personnelle, voire une solution. Faisant face à différents défis personnels, deux participantes ont choisi de se séparer de leurs enfants et de quitter leur domicile.

Lorsqu'Agathe est retournée à son domicile, elle a constaté que les tensions persistaient et a alors décidé de quitter son foyer et ses enfants à nouveau afin d'assurer sa sécurité et son bien-être.

(Je lui ai dit) Là regarde, je m'en vais, c'est pas à cause de toi, c'est pas à cause de ton frère. Mais le fait que tu sois comme papa pis que tu me manques de respect tout le temps ça aide pas. Pis, té rendu comme ton père, fait que pour avoir 2 personnes comme ça dans maison, moi je suis juste plus capable.

Marie-France, de son côté, s'est séparée de son adolescent, car elle n'était plus en mesure de subvenir à leurs besoins. Après une rupture amoureuse, elle devait prendre une décision pour elle et son enfant. Elle a décidé d'aller vivre dans la rue et de placer son enfant avec une connaissance. Cette décision était difficile pour elle et pour son fils, mais semblait être la seule solution.

Mon gars était vraiment fâché avec moi. Il disait que c'était ma faute, si j'avais plus de place à rester, qu'on s'en allait dans la rue pour rien. Il comprenait rien, y avait 14 ans. C'est où qu'on va rester maman ? Dans le parc ? Là j'ai dit, on ne restera pas dans le parc ! Faut que tu t'en ailles rester chez elle. Il ne voulait pas en premier, après ça on est allé la voir. Après ya dit ok.

Monique a décidé, pour sa part, de partir en voyage lorsque ses enfants étaient adultes. Pour elle, son travail de mère était terminé et elle pouvait maintenant vivre ses rêves. Cette décision a été prise dans un contexte favorable. Elle a, par la suite, vécu certaines tensions avec ses enfants.

Avant de partir en voyage mes enfant, les 2 étaient déjà partis de la maison. Ok puis c'est ça, c'est pour ça que je suis partie aussi. Je m'étais dit, ça fait longtemps, je voulais. C'était un de mes rêves, de partir et de faire un voyage.

Le récit de Monique est différent des autres participantes, mais il est important de l'inclure dans l'analyse afin d'apporter des nuances supplémentaires aux récits déjà récoltés. En effet, il démontre que les trajectoires des femmes sont complexes et peuvent engendrer différents enjeux pour elles et leurs enfants.

Deux participantes ont vécu plusieurs séparations avec leurs enfants. Agathe a vécu une première rupture avec un de ses enfants. Elle voyait son autre fils au cours de cette période. Elle a ensuite été réunie avec ses enfants pour quelques temps. Toutefois, une autre séparation a pris place quelques temps après.

Fait que j'ai été 8 mois à ne pas avoir de droit de contact. C'était ma première séparation avec mes enfants. Je suis allée vivre chez ma sœur. Je voyais juste mon plus vieux. Oui, pis 5-6 contact avec lui, mais papa fallait qu'il se déplace. Fait que je l'ai vu moins d'une dizaine de fois.

Marie-France a été réunie avec son fils pour 2 semaines après près de deux ans de séparation. Au cours de cette période, ils ont fait du camping ensemble, car elle n'avait pas de domicile fixe.

Là rendu à 16 ans et demi, elle voulait plus le garder, parce qu'elle avait pogné sa fille et mon fils en train de faire de quoi dans le lit. Elle l'a mis mon gars dehors, directement dehors. Il m'a appelé en pleurant. Tabarnak, là j'étais pu capable. Là, j'ai amené mon fils avec moi en itinérance pour 2 semaines de temps. J'avais pas le choix. J'ai sorti du district complètement avec lui. On dormait dans des parcs, des sleepings bags, ça il aimait ça.

En somme, les causes et les contextes des séparations varient pour les participantes. Que ce soit une rupture imposée, salvatrice ou anticipée, elle est devenue un moment marquant pour ces femmes. Pour plusieurs, cette expérience laisse un impact elle et sur leurs enfants. Ces derniers varient toutefois, d'une participante à l'autre.

4.4.1 L'impact de la séparation sur les femmes

Certaines participantes ont ressassé leurs expériences de séparation avec difficultés. Elles disent avoir ressenti des émotions négatives face à ces moments et expriment qu'elles ont été transformées par ceux-ci. Elles disent s'être senties jugées et condamnées par leurs pairs et les services. Certaines se voient comme des échecs et voit leur futur avec peu d'espoir. Ces perceptions d'elles-mêmes ajoutent à la dimension intersubjective de leur expérience.

Agathe se dit brisée suite aux évènements. Elle se sent incapable de faire face à son quotidien.

Je considère que je suis brisée. Comme une coquille d'œuf, j'ai des craques partout, dedans tout. Si tu ferais l'arbre généalogique qui est mon corps, ben toutes les branches seraient brisées, c'est pas mal comme ça que je me sens.

Marie-France s'est tournée vers l'alcool pour noyer sa peine découlant de la séparation avec son fils.

Pis moi, Je savais pas j'étais rendue à la cirrhose du foie, tellement je buvais. J'ai tellement bu pendant 3-2 ans collés. Je me suis pété le foie comme faut. Moi j'avais tellement de peine que je tombais dans des convulsions de boisson qu'ils appellent tellement je buvais. Je tombais endormie de même, tout le monde prenait tout ce que j'avais, toute. J'étais rendu détruite mentalement. Santé mentale attaquée ben raide. Je me reconnaissais plus. Je pleurais, je faisais des crises d'hystérie. Je faisais tout en même temps.

Dans le cas de Julie, elle a vécu une crise suite à la séparation. Elle a fait le choix de se rendre à l'hôpital pour recevoir des soins. Elle ne voulait en aucun cas, retourner sur les lieux où elle avait été séparée de son enfant.

J'ai décidé de partir à l'hôpital, je voulais pas rester dans une place où ils ont enlevé mon fils. Moi quand je ressens de la déception dans une place, comme si je reste avec un gars pis ya rien à faire, je préfère partir que de rester dans l'humiliation. Moi ça pris longtemps là, quand mon gars yé parti. Ils m'ont dit : Sais-tu ce qui arrive, j'ai dit oui mais j'étais en état de choc, parce qu'avec mon trouble de santé, tu réalises pas tout le temps les faits en tant que tel de même. C'est pas tout le monde qui le réalise tse (...) Je trouve ça dur, parce que dans les premiers temps, ça rien fait. Après je faisais des cauchemars de lui, à chaque fois que je faisais des cauchemars de lui ça veut dire c'est comme s'il me manquait. Avec les événements on voit pas que la personne te manque, mais les rêves des fois ça dit tout.

Les femmes rencontrées disent que la séparation les a affectées comme femme et comme mère. Elle aurait transformé leur identité et leur perception d'elle-même. Cette modification identitaire fait référence à la dimension intersubjective de leurs expériences.

Fanny se voyait comme un échec au cours de cette période. Ces événements ont été très difficiles pour elle.

Comment je me voyais, un peu comme une femme ratée. Je me séparais, j'avais vécu un avortement. Je laissais ma fille derrière moi. J'allée à l'hôpital. Ça allait pas bien. C'était pas un bel épisode dans ma vie.

Marie-France a l'impression de s'être perdue au cours de cette période. Elle ne voyait plus de sens à la vie. Elle se sentait instable mentalement et se sentait inconsolable.

Je me suis détestée, je me détestais, je n'étais pas capable de me trouver une personnalité. J'étais pas capable me de trouver quelque chose de moi-même. En tant que maman, en tant que femme? En tant que tout, pu rien j'amène dans la vie. La vie, je la détestais complètement,

je la trouvais laide. Tse, ils disent que la vie est belle moi je dis la vie est laide. C'est ça que je répondais. J'aime pas ça m'entendre dire ça. Je me suis rattrapée avec le temps. Mais ce que j'ai détesté le plus de ma vie, c'est (la séparation) avec mon gars.

Des participantes qui ont fait le sujet d'un signalement de la protection de la jeunesse ont l'impression d'avoir été volée de leur maternité et de leur droit de mère. Leur expérience de mère aurait été interrompue. Elles ressentent des émotions telles que la colère, la tristesse et le désespoir face à leur expérience.

Julie croit que la séparation l'a empêchée de créer un lien d'attachement avec son enfant. Cette réalité lui fait ressentir de la tristesse et un sentiment d'injustice.

Ils ont enlevé la maternité, tse attachement entre moi et mon fils, C'est plus dur maintenant. J'ai pas eu longtemps le mère enfant.

Agathe, de son côté, dit avoir manqué des événements importants de la vie de ses enfants lors de la séparation. Elle aurait aimé participer à leur quotidien. Elle sent qu'elle a été privée de ce temps avec eux.

J'ai tout perdu, oublie ça! Brisé mon devoir de mère comme ça pas de sens. J'ai plein d'affaire que j'ai manquées. Mon plus vieux qui a fini son secondaire pendant que ça se passait. Ça été difficile, ça la faite mal, pis ça la faite qu'encore aujourd'hui. J'ai manqué à ma vocation de maman si tu veux.

Certaines participantes ont fait part des impacts de la séparation sur leurs enfants. Certaines rapportent que les enfants leur posent des questions sur les événements ou leur ont fait part de leurs émotions. Pour plusieurs, elles se sentent déstabilisées face aux réactions de ceux-ci. Le fils de Marie-France se met en colère lorsqu'il repense à cette expérience. Elle croit qu'il en veut de l'avoir laissé avec une personne qu'elle connaissait à peine quand il avait 14 ans.

Oui, il m'en parle, mais il faut pas qu'il m'en parle, il se fâche. Il devient contre moi complètement. Il veut même pas y penser. Il me dit : Mom t'étais ma mère et tout, jusqu'à l'âge de 14 ans. Après 14 ans c'est la mère à ma blonde qui était ma mère. C'est elle qui m'a aidé mentalement. Il allait chez eux. Il la connaissait. Mon fils à un moment donné, il m'en voulait. Quand il en veut à quelqu'un, il en veut pour longtemps. Il a vécu beaucoup de solitude de sa mère, de sa famille ses amis. Il a vécu beaucoup tristesse.

Deux participantes disent ressentir un malaise face aux questions de leurs enfants.

Maintenant je me sens mal là. Des fois, ma fille a fait des références.«Quand ta été malade, je pleurais, tu me manquais.» Je ne sais pas si son père lui en parlé la, mais c'est comme si a fait des références à ça. (Fanny)

Moi je vis dans le mensonge, je suis pas bien. Je suis pas capable. J'essaye de dire la vérité à mon fils. Mais Je sais pas comment dire, comment commencer, au début pis toute. Pis comment il peut savoir ça tse ? Pis là, il avait dit à ma mère, pourquoi on est pas ensemble ? Pis je savais pas quoi dire. Rendu vers 3 ans, je lui ai dit pourquoi, qu'on était pas bien ensemble, pis que son père me faisait pleurer, pis fallait qu'on se sépare. J'ai mis l'émotion pour qui comprenne un peu. Après il a pas redit. Ye poli avec tout le monde, mais moi c'est comme si il m'en veut. Je savais qu'il allait m'en vouloir, mais c'est pas moi qui a pris la décision tse. (Julie)

Dans le cas de Monique, elle n'a pas vu ses enfants pendant plusieurs années et elle rapporte qu'elle a vécu des tensions avec son fils lorsque celui-ci avait besoin de son aide alors qu'elle était au loin. Elle traversait elle-même des moments difficiles et elle n'a pas été en mesure de le faire. Ceci a causé une rupture entre eux.

Y a eu mon garçon qui m'a téléphoné un jour, je voulais faire très, très attention. Je voulais pas gaspiller. Je réfléchissais à ce que je ferais, pis euh je calculais même ma nourriture, pis pour vraiment avoir le plus de temps possible, pis j'étais là-dedans. Mon garçon il me téléphone un jour il est en colère, yé plutôt en panique. Pis je comprends pas trop, il me dit : je viens de perdre mon emploi, j'ai besoin que tu m'aides. T'as eu de l'argent ! Mais il me laisse pas parler, c'est comme s'il avait prémédité que je dirais non. Finalement, Il dit : bon ok je sais que tu veux pas m'aider, pis il raccroche. pis j'avais pas dit un mot.

En somme, chaque participante a expérimenté la séparation d'une façon unique et distincte. Le contexte et les conséquences de celle-ci varient également d'une participante à l'autre. Toutefois, elles partagent un élément commun dans leurs expériences, soit le fait que pour la plupart la séparation a précédé leur trajectoire en itinérance.

4.5 L'expérience de l'itinérance

L'itinérance a été présentée dans cette recherche comme un processus de désaffiliation et une rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté (Gouvernement du Québec, 2014). Elle peut être causée par des facteurs individuels, structurels et systémiques.

En ce qui a trait les participantes de cette recherche, leur trajectoire en itinérance ne se catégorise pas comme un processus homogène ou unilatéral. Elles ont, pour certaines, fait des allées et venues entre les maisons d'hébergement, la résidence de leur parenté ou la rue. La durée de leur trajectoire variait entre quelques semaines et plusieurs années. Les causes et les conséquences de cette expérience varient également d'une participante à l'autre.

4.5.1 La séparation, un catalyseur vers l'itinérance

La majorité des femmes rencontrées ont partagé qu'elles ont intégré un mode de vie en itinérance suite à la séparation avec leurs enfants. Que ce soit à cause de leurs conditions précaires ou la prise en charge de leurs enfants, elles ont, pour la plupart expérimenté l'itinérance suite à cette rupture familiale. Leur condition de femme et les différentes formes d'oppressions auxquelles elles ont fait face les ont aussi fragilisées en ce sens.

4.5.2 Les causes de l'itinérance

Les femmes rencontrées rapportent qu'elles ont intégré une situation d'itinérance pour des raisons telles que la précarité financière, la violence conjugale et une sortie carcérale. Marie-France a quitté son logement, car elle ne pouvait plus en couvrir les différents frais. Elle ne pouvait pas compter sur le soutien de sa famille ou de son ex-conjoint. Elle a accepté l'aide d'une connaissance et elle partie dans la rue.

Elle m'a demandé, pis toi tu t'en va où ? Je m'en vas dans rue. Elle dit : Mais voyons donc ! J'ai dit : ouin. Tes meubles ? Qu'est-ce que tu veux que fasse avec des meubles. Je ne peux pas payer un entrepôt, il me charge des 350 -400, va falloir que je me trouve une petite chambre à quelque part pour moi pis mon fils. Mais elle dit je peux prendre ton fils en charge si tu veux.

Julie a vécu près d'un an en situation d'itinérance suite à la séparation de son fils. Elle a fréquenté plusieurs ressources pour femmes violentées et centres de crise. Elle s'est trouvé un logement dans lequel elle habite depuis quelques temps.

Pourquoi, je suis ici, c'est pour ça, parce que j'étais en prison. J'ai un logement, parce que quand j'étais en prison, je pensais que j'avais pas de logement. Ça faisait 2 semaines que j'étais enfermée. Tse 2 semaines quand tu payes pas, c'est pas tout le monde qui va attendre. Moi, j'avais pas fait appel à ma mère, mais c'est ma mère qui a payé toute.

4.5.3 Une porte de sortie

Pour certaines participantes, quitter leur foyer était un choix inévitable. Deux d'entre elles sont parties de leur domicile à cause de la violence qui s'y trouvait.

Dans le fond suite à de la violence vécu de la part du père de ma fille. Je suis partie de là-bas. Je me suis retrouvée à l'hôpital en psychiatrie, parce que ça n'allait pas bien pour moi. (Fanny)

4.5.4 À la recherche de soutien

Certaines participantes ont fait appel à leur famille et leurs amis pour différentes raisons lors de leur trajectoire en itinérance. Deux femmes ont été hébergées par leur famille pour quelques temps. Deux autres sont allées chez des connaissances de façon sporadique. Certaines participantes rapportent qu'elles ont vécu des tensions avec leurs proches au cours de cette période. Elles ont préféré se rendre dans les ressources que de leur demander refuge.

Agathe s'est rendue chez sa sœur lorsqu'elle a quitté son domicile familial. Elle perçoit cette expérience comme un moment difficile, qu'elle aurait aimé éviter.

Chez ma sœur, mon beau-frère ne me laissait faire rien. C'est comme si j'étais dans un hôtel mais, belle et propre pis toute le kit, t'as rien à plaindre là, mais déplaisant. Je suis une personne qui fait à manger. Je pouvais juste même pas me faire des toasts. C'était l'enfer là, je capotais, c'était très très difficile. Je prenais des vacances de chez ma sœur. Je m'en allais chez mes parents 1 semaine ou 2 parce que j'avais besoin de vacances. Pis je retournais chez ma sœur. C'était un 8 mois qui était mautadinement plus dur que mes 2 maternités qui ont été dures.

D'autres participantes partagent qu'elles n'ont pas reçu du soutien de la part de leur conjoint pendant cette période. En quittant leur domicile, elles ont laissé, du fait même, ces relations derrière elles.

4.5.5 Des stratégies de survie

Les participantes ont eu recours à différentes stratégies de survie (Laberge *et al.*, 2000; Côté *et al.*, 2017; Bellot, 2003) pour assurer leur sécurité, pour se nourrir, se vêtir et pour trouver logis au cours de cette période. Elles ont fait preuve de débrouillardise et de persévérance pour se loger et répondre à leurs besoins. Certaines ont dormi chez des amis. D'autres ont été hébergées dans les ressources pour femmes violentées ou pour femmes en situation d'itinérance. Certaines allaient de ressources en ressources pour

manger et se procurer des vêtements. D'autres ont dormi directement dans la rue. Trois femmes ont fait des séjours en milieu hospitalier.

Marie-France faisait le tour des ressources pour trouver tout ce dont elle avait besoin.

Je suis rentrée sur la liste, fait que là je vais là- bas 3 jours, pis après l'autobus vient nous chercher et on va à l'autre place. J'avais pris un petit entrepôt de 50 \$ pour mettre toute mon linge. J'avais juste un petit pack sac. J'allais à la buanderie laver mon linge sale pis j'allais le porter à mon entrepôt Papineau et Ste Catherine. Au moins je faisais ça le jour, ça m'occupait. J'allais manger dans une autre ressource, dans le china town, prendre mon diner là. On y allait 1 fois par mois, dans le vestiaire.

Fanny dormait chez des amis et se déplaçait souvent pour trouver refuge. Elle dit « Je faisais d'une maison à une autre, pis je me faisais mettre tout le temps dehors pis des fois je me retrouvais chez des gars pis à coucher là pis à rester là une semaine ou 2, pis a redéménager après pis c'est ça.»

4.5.6 Une sécurité compromise

Il est arrivé que la sécurité de ces femmes soit compromise au cours de leur période en itinérance. Deux femmes ont craint pour leur bien-être lorsqu'elles dormaient chez des amis ou lorsqu'elles étaient dans la rue. Elles auraient ressenti des malaises face à des hommes dans de nombreux contextes. Certaines se sont senties prises au piège et ont expérimenté des sentiments d'impuissance face à différentes situations.

Les rapports de pouvoir présents lors des interactions interpersonnelles entre elles et les individus qu'elles ont rencontrés apportent des éléments cette dimension expérientielle de leur trajectoire.

À plusieurs reprises, Marie-France a eu peur pour sa sécurité lorsqu'elle était dans la rue. Elle faisait confiance à des personnes qu'elles rencontraient pour l'aider à trouver refuge. Toutefois, ces interactions s'avéraient parfois périlleuses.

Je restais partout, d'un bord à l'autre, chez du monde pis je donnais de l'argent tout le temps pour dormir là. Mon chèque me durait 2 semaines, je te dis j'en avais pu après tellement ça allait vite. Paye ci paye ça paye là, le monde prenait avantage de toi beaucoup. Pis J'ai eu des mauvaises expériences, chez du monde en soirée pis je retrouvais dans la rue en plein milieu de la nuit. Des monsieurs qui voulaient me toucher pendant que je dormais. Toute sorte de cochoneries de même. Ça se trouve à être des amis pis ça l'était plus.

Lors de sa trajectoire en itinérance, Monique allait d'un endroit à l'autre pour trouver un milieu où elle serait à l'abri du danger.

Ça m'est arrivé, parfois. Un petit exemple, un monsieur qui me dit viens, tu vas pouvoir pis euh, pis finalement j'avais senti que oops c'était mal sain, pis je partais. Oh oui je restais pas, je savais que j'allais me faire déranger. Pis je partais pis je trouvais toujours mieux, je trouvais toujours un endroit quand même, sécuritaire toujours.

4.5.7 Une expérience à l'étranger

Monique a vécu une année en itinérance dans un pays étranger. Son expérience se distingue des autres femmes rencontrées. J'avais planifié de rencontrer que des femmes qui avait expérimenté leur parcours en itinérance au Québec, mais le récit de Monique apporte des nuances à l'ensemble des parcours étudiés. A noter que Monique a également vécu une période d'itinérance au Québec à son retour au Canada.

Le parcours de Monique a été modelé par des éléments qui sont propres au pays dans lequel elle vivait. Lorsqu'elle était sans domicile, elle dit avoir été hébergée par des personnes qu'elle considérait comme des connaissances, ou par des personnes qu'elle rencontrait le jour même. Elle affirme que les valeurs de générosité et d'hospitalité présente dans leur culture ont, pour elle, fait toute la différence. Ces bons samaritains lui offraient nourriture et logis gratuitement et régulièrement.

Ya des gens c'était formidable, wow..ah. j'en parle ça m' émeut beaucoup, parce qu' à toutes les fois, je pleurais je versais une petite larme, je me disais merci mon Dieu. C'était tout le temps par la grâce de Dieu, c'était merveilleux. Beaucoup d'inconnu aussi je sais pas j'étais porté par Dieu, je pouvais tout le temps...A toutes les soirs j'avais tout le temps un endroit pour dormir, pis sécuritaire aussi, sécuritaire. C'était tout le temps des bonnes personnes (...) Tous les jours à manger, de l'argent.

4.5.8 Une expérience qui blesse

Le contexte de vie en itinérance a engendré certaines répercussions chez les participantes. La littérature démontre que le fait de perdre sa maison et de se retrouver dans la rue est considéré comme une expérience traumatisante et augmente les risques de dépression et d'abus de substance (Rayburn *et al.*, 2005 ; Yeater *et al.*, 2010 ; Goodman *et al.*, 1991). Les femmes rencontrées partagent que leur santé physique et leur santé mentale a été affectée au cours de leur période en situation d'itinérance. Certaines ont également adopté différents comportements problématiques.

Marie-France a développé un problème de santé suite à une consommation excessive d'alcool. Elle a été dans un coma pendant plusieurs jours.

Ah il m'en ait arrivé plein d'affaires. Je dormais dans le parc, sacrément. Je détestais le monde. Ça pas d'allure, fait que là, à un moment donné, j'ai tombé dans l'histoire de drogue, qui appelle. J'étais pu capable là, avec la boisson. Fait que j'ai rencontré du mauvais monde, ils m'ont montré, ils ont été mes professeurs. Comment faire de la drogue, tse. J'ai embarqué, mais j'ai pas embarqué vraiment dedans. J'aimais pas ça. J'aimais pas le buzz, le buzz de la boisson, oui, mais pas la drogue. Quand j'ai lâché la drogue, j'ai continué à boire, pis boire, pis boire. Pis là à un moment donné j'ai perdu connaissance dans la rue. Ils m'ont ramassé, ché pas qui. Je me suis réveillée, J'ai resté 46, 49 heures dans le coma. Pis moi, je savais pas j'étais rendue à la cirrhose du foie, tellement je buvais...

Marie-France ajoute que cette expérience l'a transformée. Elle a l'impression d'avoir vécu des moments d'absence à cause des défis qu'elle a rencontrés. Elle s'exprime en disant « Ben caline de bine, quand j'étais dans rue, j'étais pu là pantoute, j'étais pu la même femme moi là. »

Pour sa part, Monique explique qu'elle voit sa trajectoire en itinérance comme un échec. Elle ressent un sentiment d'impuissance face à celle-ci : « Ya une petite part d'échec, parce que j'ai pas réussi mon projet que je voulais faire. Au départ, je sais pas si c'était de la honte, y a eu de l'échec, un sentiment de comment on dirait ça... Je pleurais... Je me sentais que c'était pas moi. C'est quoi le vrai mot...l'impuissance. »

Agathe, suite aux nombreux traumatismes qu'elle a vécus, et son départ de la maison, a arrêté de prendre sa médication. Elle ne voyait plus l'importance de le faire. Elle fait face aujourd'hui à de nombreux défis de santé.

J'ai cessé de prendre toute ma médication pour mon trouble de santé quand que j'étais chez ma sœur. Parce que c'était d'une écoeurante aigüe solide. Pis c'était pas une bonne affaire. Aujourd'hui, je paye pour, pis je le sais, mais non non, c'est pas la que j'ai descendu à mon plus bas, mais la pente a commencé à descendre.

Pour conclure, la trajectoire de ces femmes en itinérance les a premièrement impactées en tant que femme, mais aussi en tant que mère et ce à différents niveaux.

4.6 L'expérience de la maternité en contexte de séparation et d'itinérance

La majorité des participantes ont exprimé leur désir de maintenir leur lien avec leur enfant au cours de leur période en itinérance et de séparation. De plus, leurs expériences peuvent être catégorisées en deux groupes en ce qui a trait leur vécu de la maternité en contexte de séparation : soient celui des mères d'enfants d'âge préscolaire et des mères d'enfants adolescents et adultes. Ces distinctions seront intégrées dans les paragraphes suivants.

4.6.1 Les conditions de vie précaires comme obstacle au maintien du lien

L'ensemble des participantes était dans des contextes de vie précaire au cours de cette période et elles étaient parfois limitées dans leurs actions avec leurs enfants. Elles avaient peu de moyen pour acheter des cadeaux, payer des activités ou même payer des billets de transport pour aller les voir. Leur condition économique a joué un rôle important dans leur expérience en tant que mère au cours de cette période.

Marie-France raconte qu'elle a vécu plusieurs défis à ce niveau. Lorsqu'elle avait encaissé son chèque d'aide de dernier recours, elle se faisait voler son argent par des personnes qu'elle côtoyait en situation d'itinérance. Elle se sentait prise au dépourvu, car elle ne pouvait pas faire plaisir à son fils comme elle l'aurait voulu. Elle savait que ce manque de ressource allait affecter leur relation.

Des fois, j'avais mon chèque de bien-être, la même journée, Je me faisais toute voler. J'avais pas de compte de banque, toute mon argent. Fait que là, mon fils a commencé à me détester, sans me détester. j'allais le voir, mais j'avais pas d'argent.

Lorsque Monique a divorcé avec son mari, elle traversait des moments difficiles au niveau financier. Elle alors contacté sa fille pour lui demander de l'aide. Cette demande a causé un conflit entre elles.

J'y avais écrit une lettre, c'est un message sur internet. Pis mon intention de cette lettre là c'était vraiment d'y en demander. Dans mon cœur aussi, je voulais lui exprimer beaucoup de bonnes choses. Mais c'était ça la vérité. J'ai demandé si tu peux, te pas obligé, j'en avais besoin, mais te pas obligé. Pis elle, a pas aimé ça, mais dans le fond c'était ça le but. Elle m'a téléphoné, pis elle m'a dit t'es plus ma mère. Ayoye, elle m'avait dit que je communiquais juste avec elle juste pour l'argent, mais c'était pas vrai. Elle était fâchée. Elle l'a vu comme ça, elle a pas aimé ça. Pis la j'étais plus capable de la joindre non plus. Ça m'avait fait mal, ouf ça m'avait fait peur, elle me dit ça tes plus ma mère.

4.6.2 Les visites supervisées

Certaines participantes ont pu voir leurs enfants dans un contexte de visite supervisée. Elles ont dû respecter des horaires et suivre des directives pour maintenir leurs contacts avec leurs enfants. Ce point fait référence à la dimension organisationnelle de leurs expériences. Fanny devait, à la demande des services de la protection de la jeunesse, se stabiliser au niveau de son hébergement pour pouvoir enfin revoir sa fille après une période de séparation.

Mais quand ils ont vu que j'étais dans un milieu plus stable, ils me l'ont fait voir. Mais c'est ça, il voulait que je sois dans une place stable pour que je puisse la voir c'est ça. Je ne l'ai pas vu pendant pas mal 3 mois. Je la voyais une fois par semaine au bureau de la DPJ.

Stéphanie voit encore aujourd'hui ses enfants une fois par semaine dans les bureaux de la DPJ. Elle prépare ces moments méticuleusement, car elle veut, comme elle peut, gâter ses enfants et vivre avec eux des moments précieux.

I buy their clothes and I buy their toys. Every visit they have clothes or toys or something. I'm pretty involved. When I visit them, I feed them, bottle them, change them. Put them in their new clothes, take pictures. They both growing very well. She says dada, bye bye kisses momma. She jumps on me and says mommy. She hugs me, It's the best.

Julie, pour sa part, devait, lorsque son fils était encore bébé, prendre des médicaments de façon régulière afin de maintenir un contact avec son enfant.

Y'avait aussi un autre centre, j'étais pognée genre dans ce centre la pis je pouvais pas vraiment sortir. Pis là ils m'obligeaient à prendre certains médicaments pour avoir mon gars pis toute. Moi, je suis une personne rebelle j'ai de la misère avec les médicaments, mais je l'ai fait pour mon gars. Ils m'ont dit si je fais ça ça, ça tu auras ton gars, t'aura ton enfant pis toute. Ils ont dit plein d'affaire, c'est juste des mensonges.

Julie a aussi rencontré des défis dans la conciliation de son horaire personnel et celui des visites.

Je pense ça duré longtemps comme 2 ans. Après ils m'ont amené, à une autre place supervisée, fallait que je paye cher. Finalement j'ai eu le temps d'appeler un avocat pour changer la donne. Parce que c'était pas faisable pour moi, j'avais mes cours pis là il fallait que j'aille là-bas. Je comprends pas les autobus, la première fois que je suis allée là. La seconde fois je vais là, je me rappelle pas vraiment de la rue, non plus, pis mon problème de santé, je pouvais pas en parler genre vraiment au chauffeur. Quand je me rappelle pas la rue, les autres sont fâchés après moi. Pis j'ai appelé l'avocat pour voir si c'est possible pour faire en sorte, de voir genre mon gars plus

souvent. Quand j'ai perdu mon gars, c'est parce que j'étais en train de déménager, pis ça tombait au même moment. Je pouvais pas gérer les 2 en même temps. J'étais en train de déménager je pouvais pas aller en cour, après que j'ai perdu mon enfant.

Après avoir vécu un épisode d'itinérance avec son fils, Marie-France, voyait ce dernier dans un contexte de visite supervisée. Elle se rendait au centre d'hébergement lors des plages horaires autorisées pour passer du temps avec lui.

J'allais pour mes visites d'eux autres au centre. J'allais visiter mon gars quand il fallait que j'aïlle le visiter. Toute les fins de semaine j'avais le droit d'y aller, à tous les jours, samedi, dimanche pis un autre jour dans la semaine.

4.6.3 La perception des pairs de la séparation

Certaines participantes rapportent que leur entourage se prononçait sur leur condition de vie et leur expérience de séparation. Monique explique que les habitants du pays lui partageaient leurs opinions concernant sa relation avec ses enfants et leur manque de soutien à son égard. Comme l'entraide familiale était une valeur importante pour eux, il était inconcevable qu'elle soit dans la rue et que ses enfants ne lui offrent pas leur aide. Cette dimension représentationnelle de son expérience a influencé les perceptions de cette participante. Ces discours lui trottaient dans la tête, mais elle reconnaissait qu'elle ne pouvait pas forcer ses enfants à l'aider. Ils sont des adultes, ils ont leur vie et elle voulait respecter leurs décisions.

Ce qui me dérangeait, c'était les gens qui me disaient, surtout quand j'étais dans ma période d'itinérance : Comment ça tes enfants t'aident pas ? C'était difficile de répondre. Le monde me disait ça se fait pas. Tes enfants, té leur mère, blablabla. Ben là, ils veulent pas me parler. Mais ils savaient pas que j'étais en itinérance non plus.

Marie-France a dû faire face aux commentaires et empressements de la personne à laquelle elle avait confié son fils. Celle-ci la pressait pour qu'elle trouve un logement et récupère son fils.

Oui, j'avais de la misère de payer la madame, étant donné que je me faisais toujours voler. J'étais dans la boisson et elle le voyait que j'avais changé. Pis euh c'est ça. Fait que là, un an, ça faisait un an qu'il était là. Pis elle m'a demandé : écoute, tu t'es pas trouvé un logement encore ? J'ai de la misère, j'ai de la misère, je peux pas, mon nom était sur la régie du logement. Pis la elle dit : Seigneur tu en trouveras pas.

4.6.4 Les enfants confiés à leur père

Les enfants de certaines répondantes ont demeuré avec leur père lors de la séparation. Certaines d'entre elles, encore aujourd'hui, ne sont pas en accord avec cet arrangement.

Ben c'est sûr c'est pas facile a accepté, mais dans un sens. C'est peut-être mieux de même. Comme ça, je peux faire mes études là. (Fanny)

Pis on l'a laissé la garde pareil. Lui ça été facile pour lui, moi fallait que j'apprenne des affaires. Ils nous évaluaient. Mon ex y' était comme distant. D'après moi, lui, il voulait l'enfant juste pour de l'argent. (Julie)

Agathe, de son côté, croit que son ex-conjoint influence négativement son fils. Le comportement de ce dernier l'a affectée grandement. Il a été d'ailleurs une raison pour laquelle cette participante a décidé de quitter son domicile.

C'était difficile, parce que mon fils copiait les gestes à son père. Tse on était à table, c'est moi qui faisais à manger tse. Si je demandais comment s'est passé ta journée ou s'il parlait, il me répondait pas. Je pouvais lui dire quoi que ce soit, pis il faisait juste pas me répondre. Ça c'est comme mon ex. Fait, que là j'en avais 2 qui me faisait ça à table. J'ai demandé à mon plus vieux, si c'était comme ça tout le temps quand j'étais partie. Non, c'était pas comme ça au début, ça commencé à être de même ça fait 2-3 mois. Mon plus jeune y'était rendu entre guillemet pas fin.

4.6.5 Le maintien du contact à distance

Pour les femmes qui avaient des enfants plus âgés, elles ont, pour la plupart, gardé contact avec leurs enfants au travers d'appels, de lettres ou par le biais des réseaux sociaux. Monique, pour sa part, envoyait des lettres et des courriels à ses enfants. Elle essayait également de régler certains conflits grâce à ce moyen.

À toutes les fois, j'ai envoyé des cartes postales, j'ai envoyé des lettres. J'essaye de le trouver aussi sur internet. Y' avait pas facebook, y'était sur un autre. En tout cas, je continue tout le temps, pas de l'harceler mais tse, de dire salut, ça va bien? ça serait le fun de se dire bonjour. Je sais pas... ouais, même ma fille, ça je lâchais pas, j'envoyais des lettres je laissais des messages. Finalement elle m'a rappelé, mais ouf.

Marie-France utilise fréquemment les réseaux sociaux pour garder contact avec son fils. Toutefois, ce moyen n'est pas toujours efficace. «Il m'envoie des messages. Quand ça y tente pas de me parler, il regarde mes messages pis il répond pas.»

4.6.6 Les règlements des ressources comme obstacle au maintien du lien

Certaines participantes avec des enfants plus âgés rapportent qu'elles ne pouvaient recevoir leurs enfants en visite dans les ressources qu'elles fréquentaient. Le règlement de l'organisation l'interdisait. Elles devaient donc trouver d'autres moyens.

Mon fils, tant que je suis ici, il veut plus revenir ici. Parce que c'est une petite chambre que j'ai à grandeur d'icitte à peu près, ça c'est ma chambre. Pis mon gars il trouve que ça me descend trop à ses yeux que je sois là. (Marie-France)

Pas vraiment, on a pas le droit d'avoir des contacts. Les 3 places allez jusqu'à ici j'avais pas le droit de contact avec mes enfants parce que c'est des garçons, pis parce qu'ils sont costauds. Ils mesuraient tous les 2, 1 m80. Pis mon ainé, c'est une armoire à glace, c'est des hommes. Pis à cet âge là, je pouvais pas coucher dans leur chambre, oublie ça. Les enfants avaient pas le droit de venir, fait que pose pas grande question. J'aurais aimé avoir le droit des recevoir où là où j'habite. Je comprends pas pourquoi ya pas avoir une salle qui aurait pu être dédiée pour rencontrer notre famille. Ton papa ya pas le droit de venir te voir. La même chose dans d'autres ressources. Ici je peux les recevoir où il ya la grosse table quand il y aura plus la COVID. (Agathe)

Agathe partage aussi à qu'elle a reçu de l'aide d'une des ressources où elle résidait pour faciliter les contacts avec ses enfants

Ils m'ont dit, si tu veux les voir, on va te donner une carte d'autobus. J'allais chez café dépôt. Si tu veux aller chez Café dépôt on va te donner une carte de Café Dépôt ou quoi que ce soit. Ils avaient des petites cartes visa de 10.00. C'était super hot. Tu nous dis quand tu y vas, pis tu peux revenir à minuit tse.

4.6.7 L'importance de donner des cadeaux et investir dans le futur des enfants

Pour plusieurs participantes, le fait d'offrir des cadeaux à leurs enfants est un élément d'une grande importance dans le maintien du lien avec ceux-ci. Certaines ont souligné le fait qu'elles voulaient prendre soin de leurs enfants et les gâter malgré la séparation et ce peu importe leur âge. Cela représentait une partie de leur rôle et responsabilité de mère. Ces aspects font partie de la dimension représentationnelle de leur expérience.

Marie-France s'est souvent privée pour pouvoir offrir des cadeaux à son fils. Elle tente de rattraper le temps perdu et reconstruire les ponts entre eux.

Moi, j'ai payé le cours 500 dollars. Avant ça, excuse-moi, l'année passée c'est un PS4 que je lui ai acheté à la Source. J'ai été avec lui pis sa blonde, il a choisi son cadeau de Noël. C'est ça qui voulait, il la choisit, parce qu'il y avait 2- 3 sortes. J'ai acheté ça avec 2 jeux. Ça ma couté 800.00. J'avais ramassé mon argent. Comment je me suis privée pis cette année, passé le 8 décembre, c'est la que je lui ai donné son 500.00. Sa blonde avait la face qui descendait jusque là, j'ai remarqué. Elle aussi je lui ai fait un cadeau.

Pour Julie, il est important pour elle de déposer de l'argent dans un compte d'épargne pour son enfant. Elle met de côté ce qu'elle peut à tous les mois. Elle veut être impliquée dans sa vie en posant des actions significatives pour son futur. Toutefois, elle a l'impression que ses actions pour son fils ne sont considérées à leurs justes valeurs.

Je mets 20.00 pour le fonds Universitas pour ses études. Pis ma mère s'en est mêlée. J'en ai parlé à ma mère de même, pour qu'elle garde pour elle, elle est pas capable de garder un secret. Ça regarde personne de un de deux, c'est mon enfant, moi je veux le faire, je veux que personne s'en mêle. J'ai dis ça à ma mère pour qu'elle soit fière de moi. Elle est allée dire à ma tante. Tout ce qui est par rapport à mon fils, je me sens exclue. On m'a jamais demandé mon avis. Pourquoi moi je dois me justifier pour les affaires que je fais. Quand je mets de l'argent de coté, pis toute, pourquoi je vais demander l'avis des autres. Les autres m'ont jamais demandé mon avis par rapport à mon fils.

4.6.8 La présence des conjoints des enfants, un obstacle au maintien du lien

Pour les mères d'enfants plus âgés, la présence des conjoints de ces derniers a aussi représenté des défis pour certaines. Leurs enfants passent beaucoup de temps avec leurs partenaires et en ont moins à leurs accorder. Le contact devient irrégulier. A noter que ces éléments peuvent également être des défis pour n'importe quelle mère qui aurait des enfants d'âge adulte et ce peu importe son contexte de vie. Agathe, pour sa part, rencontre ces défis au quotidien. Elle a tenté d'en parler à ses fils, mais elle comprend le contextedans lequel ils évoluent. Elle trouve, toutefois, ces circonstances difficiles en tant que mère.

C'était difficile au début, parce que justement il a commencé à sortir avec, quand je suis partie. Fait que c'était, je quitte mes enfants je les laisse, pis lui il s'en va. Ya tout suite commencé à coucher chez elle, pas tout suite parce que j'ai mis les break à quelque part. Ya rapidement commencé à coucher chez sa blonde au lieu qu'à la maison. Y'était beaucoup plus difficile à rejoindre, parce que quand je parlais au téléphone avec mon fils, sa blonde lui disait : ok ça va faire, t'a assez parlé à ta mère. C'est difficile quand même, parce que regarde ya une blonde, c'est ben correct, mais j'ai jamais le droit de le voir seule. Ye jamais seul. Il vient toujours avec elle. Tout le temps. Elle est pas méchante, elle l'était au début, elle apprend tranquillement.

Marie-France a vécu des conflits considérables avec la conjointe de son fils. Elle croit que cette dernière l'empêcherait de voir son fils voire même de lui parler.

Je l'hais pas sa blonde, mais je trouve des fois, Elle aide pas ben ben dans les situations .Elle en a un peu de dedans de diablesse. Je sais pas si tu comprends C'est une vraie de vraie. Moi, mon fils me l'a compté, sans que j'haïsse cette femme là, il m'a dit. Elle dans sa tête, elle pense que tu m'as démoli, en t'en allant dans la rue, ça m'a démoli tellement, pis là je vais mieux maman, fait que elle ne veut pas que je passe trop de temps avec toi. (...) En tant que maman, je me sentais écrasée, délaissée, dérespectée euh crachée dans la face par elle. Elle, en dernier, les policiers sont venus. Elle m'a sacré un couteau en plein de face elle, au coin de la rue, près de chez elle, quand elle a commencé à dire des choses sur moi... Elle a de la classe elle. (...)Moi je suis pas née hier, moi mon fils, Il est naif mon fils, il fume trop de pot, yé pas niaiseux mais ye rendu naif. Il penserait pas que sa blonde est capable de faire ce que moi j'y dis. Là, il pense que je veux l'écraser, je veux pas l'écraser. Je sais qu'il travaille, je connais ses heures. Elle efface les messages que j'envoie à mon fils. Elle est tellement méchante. Elle me donne des rdvs. Il y a rien d'écrit. Franchement, elle ta eu en espèce cette femme là. Je peux plus parler. Il croit que c'est pas elle.

4.6.9 Maman un jour, maman toujours

Malgré l'expérience de la séparation et les défis qui y rattachent les participantes se disent encore mères. Elles aiment leurs enfants et elles veulent garder contact avec ces derniers. Les participantes nomment clairement que rien ne changera le fait qu'elles sont mères et qu'elles veulent être présentes et jouer un rôle dans la vie de leur enfant.

En tant que maman oui, je suis une maman je vais le rester toujours et j'ai espoir de les revoir. Ça reste là. Je vais les revoir, je sais ça va arriver. Ben oui je suis leur mère. Ils sont grands c'est des adultes. Moi j'ai faite ma job, je le sens comme ça. Qu'ils me viennent pas en aide, qu'ils veulent pu me parler, ça leur appartient. Je peux rien faire, j'ai pas de pouvoir, de contrôle sur eux c'est leur liberté. (Monique)

Im still their mom, Even if they take my rights away from me, im still their mom. (Stéphanie)

4.7 Les expériences avec les services

Les femmes rencontrées rapportent qu'elles ont trouvé refuge et conseils dans les ressources pour femmes au cours de leurs trajectoires en itinérance. Certaines se sont promenées dans différentes maisons d'hébergement et y ont passé des séjours de courtes ou longues durées. Elles y ont rencontré plusieurs intervenants.es et leur perception des services ont varié d'un lieu à un autre. Pour certaines, ces interactions étaient parsemées de difficultés.

4.7.1 Des expériences traumatisantes

Quelques répondantes partagent que leurs expériences avec les services ont représenté un trauma pour elle. L'approche et le vocabulaire utilisés ont souvent amplifié le sentiment d'oppression que ces femmes ressentaient. Elles partagent leur expérience avec colère et tristesse. Cet aspect alimente la dimension expérientielle de leur trajectoire en tant que mère vivant une séparation avec son enfant.

Agathe fait part de son expérience lors d'une entrevue dans les bureaux de la protection de la jeunesse. Elle a l'impression que les services ont tout fait pour diviser sa famille et tourner ses enfants contre elle.

J'ai haït la manière qu'ils ont fait ça. On était invité tous les 4 à y aller. Ils ont parlé à mon dernier, après ça ils sont partis avec. Ils l'ont pas laissé dans salle d'attente avec nous. Ils sont juste partis avec. Après ça, ils ont parlé avec mon premier, après ça ils ont parlé avec mon mari, après ça ils ont parlé avec moi. Là mon premier il s'était faite dire qu'il avait pas le droit de s'asseoir à côté de moi, pis mon mari s'était fait dire qu'il avait pas le droit de me parler. Mon ex il s'en foutait, c'était évident. Mais, mon premier il savait pas où se mettre, il capotait. Quand je suis rentrée dans la pièce, ça pas pris 30 secondes qu'elle dit Madame, la DPJ vous accuse de ci ça ça, pis ci ça. Je voulais mettre le feu à la bâtisse de la DPJ. J'étais excessivement déprimée.

Stéphanie rapporte que les intervenants.es qu'elle a côtoyées l'ont dénigré et critiquée amplement lors de certains séjours dans le réseau de la santé ou en maison pour mère enfant. Elle aurait été considérée comme instable et désillusionnée par ces personnes. Certains propos l'ont amené à douter d'elle-même et de sa grossesse.

When I got pregnant I was in the hospital, I told them, I think i'm pregnant. They told me: you are delusional. I was like I must be crazy cause, I can feel the baby, eventually I could feel the baby moving and I was like what the fuck is wrong with me ? I'm really that crazy? I was actually pregnant, when I left the hospital, I went to the doctor. I was 7 months pregnant. And at the hospital they kept telling me: you're delusional, you are delusional. You are not pregnant, you are making yourself sick on purpose.

4.7.2 Des services qui ne répondent pas au besoin

Quelques femmes rapportent que les services offerts en maison d'hébergement visaient davantage les démarches de réinsertion sociale telles que la recherche de logement, de service juridique ou le retour à l'emploi. Leur réalité de mère ou les démarches de réunification n'étaient pas abordées systématiquement. Les prochaines citations relatent certaines des expériences des participantes à ce niveau.

Les services qu'on t'offre là- bas, ya rien à voir avec le fait que t'es mère et que t'a pu ton enfant à moins que tu sois sur l'étage mère enfant. Ce qui est offert comme service c'est tout faire, pour comme moi c'était ma séparation pis me trouver un appartement, c'est que ça, mais rien de plus. (Agathe)

J'en ai parlé, j'ai dit ce qui est en était, mais je sais pas, est-ce qu'on peut en parler et on pourrait avoir de l'aide par rapport à ça ? On m'a posé la question, oui, mais je veux dire c'est trouver des solutions pour, si on a demande de l'aide. (Monique)

Non seulement eux c'était pas sécuritaire la place y'avait pas de caméra, je me suis faite volée de l'argent. Pis j'en ai parlé avec eux autres, pis j'allais tout le temps pour avoir la clé pis toute, pis il voulait pas me la donner, parce que moi j'étais avec la crise. Moi ça me coutait rien l'appartement, j'étais pas en appartement, mais là- bas y a des chambres aussi pour ceux qui veulent aller en appartement et être autonome. Ils m'apprenaient à être autonome, quand je sais déjà quoi faire. J'étais déjà autonome. Quand je suis partie après, avec un peu d'aide j'ai fait mes démarches. Pour une fille qui a jamais été capable de trouver un appartement. Pis j'ai fait des téléphones pis j'ai réussi à trouver un appartement. (Julie)

4.7.3 À la recherche d'un logement

L'accessibilité aux logements sociaux ou subventionnés a aussi été des obstacles pour certaines participantes. Ces dernières ont nommé leur désir de trouver un logement abordable pour se stabiliser et sortir de l'itinérance. Elles ont dû faire face aux longues listes d'attente, aux lourdeurs administratives, sans toutefois trouver un logement pour elles et leurs enfants.

Marie-France, après plusieurs années est encore sur une de ces listes d'attente. Elle croit que ces délais ont été de réels obstacles à la réalisation de son projet de réunification avec son fils.

J'ai fait une demande pour prix modique pour moi pis mon fils. Ouf, sais-tu quoi, j'ai même pas eu de nouvelle encore. Sais-tu quoi mon fils est un adulte maintenant. J'ai fait ça quand il était un ado. Ils en reviennent pas icitte, 6 ans pour avoir un 4 1/2 avec mon fils en hlm. J'ai jamais changé de numéro de téléphone. Les autres place y'en avait pas de 4 ½, c'était juste des 3 ½, mon fils pouvait pas venir rester avec moi, c'était ci, c'était ça, ok j'ai dit laissez faire, j'en veux pas. Laissez faire, si mon fils peut pas venir avec moi, je vais rester dans rue.

Agathe reconnaît que sa condition économique est un obstacle pour elle dans la recherche et le maintien d'un logement. Ses expériences avec sa famille et les défis rencontrés dans les ressources lui ont laissé plusieurs séquelles qu'elles portent encore aujourd'hui.

Mais je vais être encore mieux, quand je vais être en appartement. Sauf je suis pas rendu à cette étape là. J'ai pas les moyens, je suis encore en séparation, je suis dans le fond de la chaudière. C'est juste ma tête qui est à la surface et je me force à flotter la.

4.7.4 Les défis avec les règlements et les structures des ressources

Certaines participantes ont nommé qu'elles ont rencontré des défis en lien avec les règlements des ressources. Elles ont l'impression d'avoir perdu leur liberté à cause de certaines règles et attentes des milieux. Elles ont du s'y soumettre de peur de perdre leur place et du fait même de se retrouver à la rue. Agathe a vécu des frustrations face au fait qu'elle ne pouvait pas s'absenter pour aller voir ses parents lorsqu'elle le désirait.

On avait pas le droit de découcher, le seul temps qu'on avait le droit de découcher c'est à Noël! That's it! Y' avait juste une nuit par année que t'avais le droit de découcher. Je pouvais pas aller visiter mes parents. C'était pas évident.

Fanny a dû trouver un nouvel hébergement à multiples reprises, car elle ne respectait pas les couvre-feux de ceux-ci.

Pis après ça j'ai été placée en maison d'hébergement comme pour violence, mais je ne respectais pas les règles, fait que je faisais d'une maison à une autre pis je me faisais mettre tout le temps dehors.

Pour Marie-France, les règles concernant les durées des séjours devenaient des objets de frustration. « J'étais plus capable d'être dans rue de même, pis aller dans des maisons de femme, 3 jours là. 3 jours-là, 1 journée là. Me faire voler mon linge, mon argent pendant que je dormais, ah il m'en ait arrivé plein d'affaires.»

4.7.5 Un lien difficile à créer

Quatre participantes disent avoir vécu des tensions avec les intervenants.es des ressources dans lesquelles ont résidé. Elles avaient de la difficulté à se confier à celles-ci pour différentes raisons. Pour certaines participantes, les intervenants.es n'étaient pas en mesure de comprendre leur réalité. Certaines les auraient jugées d'avoir quitté leur famille.

Pis yen a que tu vois tse comme je dis, j'ai pas 23 ans pis le non verbal, on est capable de lire sur le monde là. Y'en que tu le vois, même avec un masque quand qui te juge. Ben c'est ça,

c'est arrivé beaucoup. Pas peu près, je suis partie juste parce que je me sentais pas bien? J'ai abandonné mes enfants parce que je me sentais pas bien ??? non j'étais entrain de mourir. J'étais sur le seuil là. (Agathe)

Celles qui ont reçu un suivi de la part des services de la protection de la jeunesse, rapportent que les contacts avec ces derniers ont également été difficiles. Elles se sont senties jugées, trahies et incomprises.

Les intervenantes de la DPJ, ils m'ont pas vraiment aidé, ils m'ont stoolé. Les autres d'une autre ressource aussi, pour la violence conjugale, ils m'ont stoolé aussi. Je veux pas genre dire tous les organismes qui m'ont stoolé, ont fait en sorte que je suis une mauvaise personne ou quoi. Mais je dis vraiment la vérité, ils m'ont pas soutenu. (Julie)

Déchirée, je me sentais euh parce que, veut veut bpas, c'est la DPJ. Je me sentais moins que rien. Ils m'ont passé dessus comme un train littéralement. J'avais les cheveux long pis j'ai fait ça : cheveux court. (Agathe)

En ce qui concerne, Stéphanie, elle vit encore des défis de communication avec sa travailleuse sociale. Elle dit ne pas être avisée des changements en lien avec les visites supervisées. cet aspect la fait vivre énormément de frustration.

I tell them that this ridiculous, you need to tell me things, you need to communicate better right now. I texted the worker 2 days ago, its Monday at this address. Question, question, question. The next day she never answered. You know they should tell me at least 2 days before. They wait the morning of to tell me where the visit is. Its ridiculous.

4.7.6 Un conflit de valeur

Fanny nomme avoir vécu un moment avec une intervenante qui lui a fait ressentir de confusion. Cette dernière l'encourageait à renouer les liens avec son ex-conjoint qui avait été violent avec elle. Elle dit ne pas avoir apprécié cette expérience.

Ben elle faisait des remarques des fois : tu devrais pardonner, en voulant dire que je devrais pardonner à mon ex, de m'avoir, frappé, de m'avoir rabaissé de m'avoir toute sorte de chose la tse. Ben j'aimais pas ça. Pis un moment donné y avait un interdit de contact avec moi. Y avait juste le droit de me voir dans le cadre de la DPJ. Pis elle nous a envoyé les 2 dehors ensemble, on avait pas le droit d'être tout seul ensemble. Elle voulait qu'on passe un moment seul ensemble, parce qu'elle voyait qu'il y avait des rapprochements, mais che pas la. On dirait que c'était quasiment c'était plus une agente de speed dating que d'autre chose.

4.7.7 Des expériences positives

Il est important de souligner que les expériences des participantes n'étaient pas toutes négatives. Elles expriment qu'elles ont pu trouver, au travers de leurs parcours, des personnes en qui elles ont pu se confier. Elles ont nommé des intervenants.es ou d'autres membres du personnel des ressources qui leur ont apporté écoute, accompagnement et conseils pour leur futur.

J'y ai carrément dit, écoute je m'ennuie des enfants, j'aimerais ça les voir y a pas un moyen de les recevoir en quelque part. Sur le plancher principal, il y avait une chapelle, et une chapelière, pis la chapelière était géniale. Je considère qu'elle m'a aidé beaucoup plus psychologiquement que les intervenantes. Je le sais pas, je la trouvais plus ouverte, puis je sentais moins de jugement, je sentais 0 jugement. Pis elle, c'est une femme, qui était mère et pis qui a vécu la même chose. (Agathe)

Eux-autres seulement, j'étais proche avec eux au boulot. Moi j'arrivais là j'aidais les femmes à nettoyer la vaisselle, les planchers. Je faisais toute avec eux autres. Ils me faisaient des cadeaux, ils m'achetaient des affaires. A ma fête ils m'ont fêté avec un gâteau l'année passée. Une intervenante, elle m'a fêtée, elle m'a faite faire un gâteau par la cuisine. Ils m'ont fait un kit. J'ai beaucoup pleuré et parlé avec cette intervenante quand j'étais vraiment pas bien. (Marie-France)

Pis mon intervenante c'est elle qui a trouvé mon hébergement que j'ai maintenant. Pis je savais même pas, elle a toute faite, elle m'a aidé énormément, elle ma tenue la main, vraiment, vraiment. Elle m'a aidé pour mon chèque, elle m'amenait avec elle pour me montrer les endroits où aller. Elle savait que j'étais perdue un peu là. (Monique)

La dernière ressource que j'ai fréquenté m'a beaucoup aidé. J'ai pas eu de problème. Je respectais tous les règlements là. J'ai eu un épisode que je consommais pas, je buvais pas, j'étais stable, j'avais pas besoin de sortir. Je voyais pas de gars c'est ça. Ça allait bien. Au début, j'avais de la misère à parler avec les autres parce qu'ils essayaient. Le fait qu'il y ait d'autres femmes qui m'encouragent à prendre mon envol, ça m'a aidé. (Fanny)

4.7.8 Les recommandations des mères

Malgré ces expériences positives, les participantes de cette recherche ont tout de même des recommandations à faire sur les offres de services disponibles pour les femmes qui traversent des situations similaires. Pour certaines, elles auraient aimé être accueillies avec plus d'ouverture et sans jugement. Elles auraient aimé être écoutées, considérées et crues. Certaines auraient aimé que les règles d'établissement soient plus souples.

J'aurais mis des règles moins restrictives, mais peut-être c'est moi à ce moment-là qui étais un peu folle et qui avait de la misère à les respecter. Me faire mettre dehors après 2 jours c'est pas super là. (Fanny)

Après plusieurs séjours dans plusieurs ressources, Agathe croit que ces établissements devraient revoir leurs systèmes d'admission et d'évaluation des besoins des usagères. Elle croit qu'il serait pertinent d'avoir une base de données centrale pour toutes les ressources à laquelle chaque intervenant.e aurait accès. Cet outil éviterait aux femmes de répéter continuellement leur histoire et permettrait de mieux les référer selon leur besoin.

Quand tu sors de prison avant de rentrer dans une autre prison l'autre prison va avoir accès à ton dossier, avec tous les renseignements. Les femmes qui vont dans les résidences, les dossiers que les intervenantes montent, devraient être un dossier qui est accessible aux autres intervenantes. Les intervenantes devraient aller dans un dossier généralisé qui explique le cheminement de cette personne-là. Je pense aussi que les femmes se ramasseraient plus au bon endroit tout de suite. Ya plein plein plein de femmes qui font le circuit là. Qui sont ben correct avec, qui aiment ça, pis qui vivent comme ça pis ça fait leur affaire, mais pas moi. Yen a qui font le circuit pis ils sont corrects, parce qu'ils ont pas encore atterri à la bonne place. Pis je trouve ça, dans toutes les facettes, démoralisant.

Dû à son parcours difficile avec la DPJ, Stéphanie croit que la loi de la protection de la jeunesse ne devrait pas exister et devrait même être abolie. Elle considère que cette loi est malveillante ne fait que détruire les familles.

I don't know. I don't believe they should make laws where you can take people kids away from them. I think they are wrong its very wrong to do that to someone. What is wrong with you? why would you make a law where you can take someone's kid away from them and not let them have their kid. That's evil, that's purely evil.

4.7.9 Des solutions out of the box

Selon Agathe, les intervenantes devraient être plus créatives et devraient penser out of the box pour trouver des solutions pour faciliter le maintien des contacts entre une mère et son enfant. Elle propose que les intervenantes regardent au-delà de leurs limites organisationnelles pour accompagner des femmes qui traversent les mêmes défis qu'elle. Elle aurait rencontré, au cours de son parcours, des personnes qui ont osé faire les choses différemment. Elle croit que ces dernières l'ont réellement aidée à faire face à sa réalité.

Je leur ai dit que je m'ennuyais de mes enfants. La chapelière a dit on va t'arranger ça. A un moment donné, elle dit appelle tes gars, dis leur de s'en venir. Quand sont arrivés, elle a dit on embarque dans le char on s'en va chez Tim Hortons. (Agathe)

Ce conseil s'avère pertinent et devrait être considéré et opérationnalisé, dans la mesure du possible, au sein des organismes qui accompagnent ces femmes. Par exemple, un partage de ressource ou de locaux, entre milieu pourrait être un moyen efficace pour offrir des espaces de rencontres pour ces femmes qui ne peuvent pas recevoir leurs enfants plus âgés dans les ressources pour femmes. D'autres solutions, pourraient être identifiées, toutefois, il faut demeurer conscients des limites et défis que les organismes rencontrent et du fait que la mise en place de nouveaux services pourraient devenir irréalisable pour certains.

4.7.10 De l'aide pour le futur

Aujourd'hui, les participantes expriment un désir d'être actives dans leur société et de se réaliser. Elles reconnaissent qu'elles ont parfois besoin d'aide pour accomplir certaines démarches et pour avoir accès à des ressources. Malgré cette volonté commune, certaines perçoivent l'idée de se réaliser comme difficile à atteindre. Que ce soit à cause de leur condition de santé ou leur détresse émotionnelle, elles éprouvent de la difficulté à entamer et maintenir un projet de vie. C'est avec regret et même tristesse que certaines se disent incapables, pour le moment, de travailler et pourvoir aux besoins de leurs enfants. Ceci est une réalité pour Julie :

J'essaie d'être, c'est dure d'être une bonne personne. J'essaie d'être neutre. J'essaie d'être pas trop focus. Tandis que les autres sont capables de faire autre chose, travail pis toute. Moi j'ai pas cet avantage là, parce que j'ai des limites tse. Mais j'ai déjà fait le plus que j'ai pu, pis j'ai déjà prouvé au monde tse. Même si je suis malade je suis capable de faire plein de chose. J'ai même fait des jobs vraiment lourds, même si ça pas durer longtemps. J'ai fait plongeur, c'est quand même lourd. J'ai toute toucher tout ça, ça pas durer longtemps, au moins j'ai pu avoir de l'expérience et savoir ce que j'aimais dans tout ça. Même si c'était pas une job à long terme.

Trois participantes sont tout de même actives dans des démarches de réinsertion. Elles reçoivent un coup de main financier en lien avec les différents programmes d'emploi ou d'études. Quatre participantes aimeraient trouver un logement stable et abordable afin de pouvoir se concentrer sur elle, leurs enfants et bâtir leur vie. Marie-France, de son côté se dit prête et motivée pour retourner sur le marché du travail.

J'ai appelé l'organisme. Ils sont plus facile pour le monde de la rue. L'autre, c'est plus stricte. Eux autres, que tu sois comme tu voudras, ils vont te prendre pareil ils vont t'aider. 288 qu'il donne, il faut que j'achète ma passe d'autobus. A mon âge, je suis pas étudiante, 89 \$ pour ma passe d'autobus. Il m'enlève 144 \$ sur mon chèque d'aide sociale, 190 par moi de plus, J'ai commencé il y a 3 mois mon programme.

4.8 Retour sur la grille de Yuval Davis

Il a été question dans la section méthodologie de cette recherche d'analyser les données récoltées par le biais de la grille développée par Yuval-Davis (2006). Cette auteure propose d'intégrer les dimensions structurelles et subjectives dans un seul et même modèle d'intersectionnalité. Elle s'appuie sur la pensée que la division sociale se déploie de façon organisationnelle, expérientielle, représentationnelle et intersubjective. Grâce à cet outil d'analyse, j'ai été en mesure d'identifier des éléments de division sociale retrouvés au sein des différentes expériences des femmes.

Il a aussi permis d'identifier de multiples éléments qui ont participé au développement et maintien des divisions sociales dans la vie des participantes de cette recherche. Il a aussi mis en valeur la complexité que l'on retrouve au sein de leur vécu. Sans toutefois, permettre de trouver réponse à l'ensemble des questions de cette recherche, comme celle sur les besoins des femmes en lien avec les services, la grille a permis d'ajouter des éléments pertinents à l'analyse de expériences de ces femmes. Ces éléments sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 4.2 Grille Yuval Davis et résultats

<p>DIMENSION ORGANISATIONNELLE</p> <p><i>L'expérience des femmes est construite à travers les lois, les politiques sociales, et également au travers de différentes institutions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méfiance face aux institutions (Julie, Fany, Stéphanie, Agathe) • Prise en charge des enfants par les services sociaux (julie, Fany, Stéphanie, Agathe, Marie France) • Pression pour répondre aux attentes des instances (julie, Fany, Stéphanie, Agathe) • Peur de perdre la garde d'un autre enfant (Fanny, Stéphanie) • Maintien du contact avec les enfants au travers de visite supervisée ((julie, Fany, Stéphanie, Agathe, Marie France) • Interaction avec les instances perçues comme une expérience traumatique (Agathe, Stéphanie, Julie, Fanny) • Accès difficile aux logements abordables ou subventionnés (Marie France, Agathe)
<p>DIMENSION EXPERIENTIELLE</p> <p><i>Rapports de pouvoir qui s'opèrent par le biais d'interactions interpersonnelles en contexte informel ou dans le contexte de démarches au sein d'organismes ou d'institutions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discrimination de la part des pairs et des intervenant.es en lien avec leur habileté parentale (Julie, Stéphanie, Agathe) • Les rapports de pouvoir entre elles et les instances, entre elles et leur conjoint ou leur propriétaire (Marie-France, Agathe, Julie, Fanny, Stéphanie) • Crainte pour leur sécurité lors d'interaction avec certains hommes lors de la période d'itinérance (Marie France, Monique)
<p>DIMENSION REPRESENTATIONNELLE</p> <p><i>Idéologies, Symboles et Images diffusées dans une société donnée</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Idéologie par rapport à la famille dans une autre culture lors d'un voyage (Monique) • Importance de pouvoir financièrement pour leurs enfants : (ex : cadeau) Marie-France, Julie, Stéphanie)
<p>DIMENSION INTERSUBJECTIVE</p> <p><i>La façon dont les personnes se définissent dans leur quotidien</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition personnelle de ce qu'est une bonne mère (Stéphanie, Julie, Fanny) • Perception négative de soi suite à la séparation (Fanny, Marie-France) • Discours interne discriminant (Stéphanie, Agathe) • Impression d'avoir été volée et privée de leur maternité (Agathe, Julie) • L'identité de mère demeure malgré la séparation (Stéphanie, Monique, Marie-France)

4.9 À l'intersection des expériences

Cette recherche visait également à trouver réponse à la question suivante : Comment les facteurs de genre, race, âge, classe influencent l'expérience des femmes en situation d'itinérance qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée. Les résultats démontrent que les facteurs de classe, de genre et de condition de santé ont grandement influencé les expériences des femmes rencontrées.

Les expériences des participantes, comme mentionné dans la littérature, sont complexes et construites par différents facteurs individuels, structurels et politiques. (Rayburn *et al.*, 2005 ; Yeater *et al.*, 2010 ; Goodman *et al.*, 1991; Lapierre et Damant, 2012; Knibiehler, 2001; Bellot et Rivard, 2017 et Laberge *et al.*, 2000). Les circonstances précaires dans lesquelles elles évoluent, les ont propulsées dans des contextes non désirés comme l'itinérance et la séparation avec leurs enfants.

Les éléments qui se retrouvent à l'intersection des expériences de l'itinérance, de la maternité, de la séparation et de la recherche de services de soutien sont multiples et devraient faire l'objet d'une analyse plus poussée. Le récit des participantes ainsi que les écrits (Benbow, 2012; Corbeil et Marchand, 2006; Novac, *et al.*, 2009; Barrow et Laborde, 2008) rapportent que ces femmes peuvent, au cœur de ces intersections, vivre de la discrimination et de l'oppression de la part des instances avec lesquelles elles font affaire. Ces éléments construisent les dimensions organisationnelle et expérientielle de ces femmes.

Ces sources rapportent également que l'addition de ces expériences engendre des réactions et des émotions bien distinctes telles que la peur, la tristesse ou la colère. (Novac, *et al.*, 2009). Des états de confusion ou des comportements problématiques et d'auto-destruction font partie aussi des éléments découlant de la combinaison de ces événements. Ces éléments se retrouvent également au cœur des récits des participantes de cette recherche.

Les discours retrouvés à la croisée de ces événements ont aussi joué un rôle important dans le vécu de ces femmes. Elles disent s'être senties jugées et perçues comme étant négligentes, désillusionnées, dangereuses et incapables par les intervenants qu'elles ont côtoyés. Ces discours sont soulevés par plusieurs écrits également (Barrow et Laborde, 2008; Benhow, 2012; Bernheim, 2017). La compilation de ces expériences a aussi engendré des répercussions dans la vie de ces femmes et de leurs enfants. La santé physique, mentale et émotionnelle de certaines participantes ont aussi été affectées. Certaines rapportent que l'itinérance et la séparation ont aggravé leur condition. La condition féminine et les enjeux qui y sont

souvent reliés ont joué également un rôle important dans la création et le maintien d'un contexte dans lequel ces femmes se sont senties opprimées et isolées (Gélineau *et al.*, 2008).

La séquence des événements est aussi un élément intéressant à considérer. L'itinérance a parfois précédé la maternité ou vice versa, ou la demande de service a quelques fois été émise avant la séparation. Ce qui est le cas pour Agathe qui a fait appel au CLSC lorsque son fils avait des problèmes de comportements. Un signalement a été ensuite émis et retenu à la suite de cette première demande d'aide et les évaluations qui en ont découlé. Agathe a alors vécu une première séparation avec ses enfants.

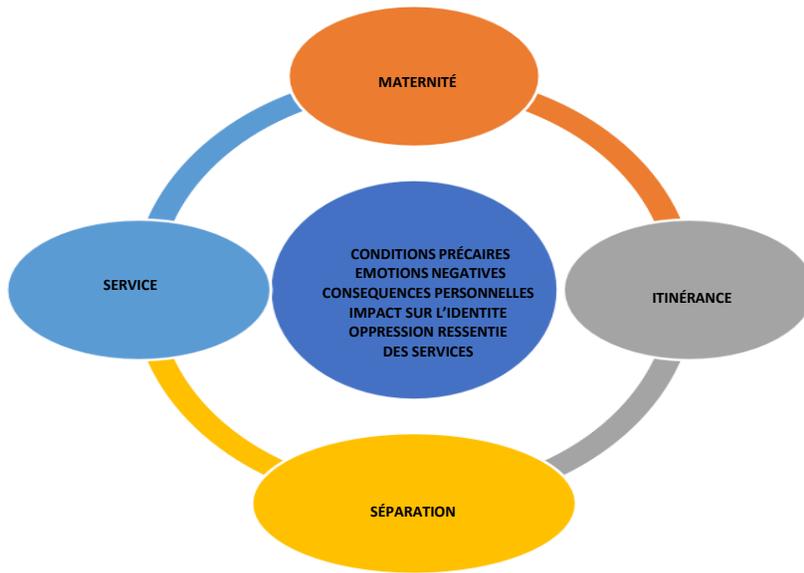
Stéphanie a vécu, pour sa part, une grossesse en contexte d'itinérance et a été séparée de cet enfant par la suite. Monique, de son côté, a vécu la séparation avant d'intégrer un mode de vie en itinérance. L'ordre chronologique des expériences peut varier d'une participante à l'autre, mais l'enchaînement de celles-ci est, pour plusieurs, devenu un facteur fragilisant pour elle et a impacté sans aucun doute, leur trajectoire.

Les participantes ne rapportent pas avoir vécu des discriminations en lien avec leur race au cours de l'expérience à l'étude. Toutefois, Stéphanie dit que l'accès à une ressource pour personne autochtone lui a été refusé, car elle ne semblait pas être issue des premières nations de par sa couleur de peau. La situation se serait résorbée par la suite. À noter que ce n'était pas une ressource pour mères ou dédiée seulement aux femmes.

Il est important de souligner que les données de cette recherche n'ont pas été analysées dans une logique comparative, mais bien dans le but de présenter et comprendre la complexité voire la singularité des expériences des mères en situation d'itinérance qui ont été séparées de leurs enfants.

En somme, il a été aussi possible d'identifier des éléments pouvant se retrouver aux intersections des expériences des femmes à l'étude. Ces points sont regroupés dans la figure suivante. Ces éléments apportent des éléments de réponse à la question citée plus haut.

Figure 4.1 Intersection des expériences complétées



Pour conclure, il a été possible de mettre à la lumière, au travers de cette analyse, des éléments qui se rattachent au vécu unique de ces femmes. Ces derniers ont aussi permis de saisir la perception que celles-ci ont d'elles-mêmes et de leurs parcours. Des éléments communs et distincts des expériences des participantes ont été soulevés et des questionnements supplémentaires en ressortent : Quels éléments de leurs expériences devons-nous garder en tête ? Quelles pistes d'intervention devraient en découler ? Ces questions m'amènent à questionner davantage les approches et le soutien que ces femmes ont reçu pendant les événements à l'étude. Ils m'encouragent aussi à réfléchir à ma propre pratique afin d'en déceler des recommandations pertinentes pour ce type de situation. Des éléments de réponse seront présentés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Dans ce chapitre, je présenterai les principaux constats identifiés à la suite de l'analyse des résultats collectés au cours des six entretiens. Il vise à répondre à la question de recherche suivante : Comment l'expérience de la séparation entre elles et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme ?

Il apporte aussi des réponses aux questions secondaires suivantes : 1) Comment cette expérience vient influencer le parcours de ces femmes en itinérance par la suite 2) Comment les facteurs de genre, race, âge, classe influencent cette expérience ? 3) Quelles modifications ou ajouts pourraient être apportés à l'offre de services actuellement disponibles au Québec pour les mères en situation d'itinérance séparées de leurs enfants ?

Cette discussion permet, finalement, d'atteindre les objectifs spécifiques de cette recherche, soit

1) Explorer les répercussions de la séparation sur la perception que ces femmes ont d'elles-mêmes et sur la trajectoire en itinérance 2) Explorer les différentes manifestations (émotions et réactions) que ces femmes peuvent vivre lors de la séparation avec leur enfant 3) Identifier les besoins de services et de soutien de ces femmes.

5.1 Une maternité discriminée

Les participantes de cette recherche ont fait part des différents rapports de pouvoir qu'elles ont expérimentés au cours de leur parcours. Les interactions avec leurs pairs, les intervenants.es des ressources et des institutions forment la dimension expérientielle de leur parcours. Elles ont fait face à des discours dénigrants et discriminants de la part de certains employés des ressources (avant, pendant et après la séparation). Plusieurs ont nommé qu'elles ont été jugées incapables de prendre soin de leurs enfants. Il a été soulevé, dans la présentation de la problématique de cette recherche, que les femmes qui expérimentent l'itinérance peuvent être davantage perçues comme inadéquates et dangereuses par les organismes et la société qu'elles fréquentent. Leur instabilité, les troubles de toxicomanie et de santé mentale peuvent être considérés comme des risques pour leurs enfants et peuvent nuire à leur chance de les garder (Barrow et Laborde, 2008; Benhow, 2012).

Les expériences de ces femmes ont aussi été influencées par des idéologies personnelles et sociétales. Ces dernières construisent la dimension représentationnelle de leur parcours. L'expérience de Monique présente d'abord ce constat. Elle a partagé comment les commentaires des habitants de son pays d'accueil ont influencé sa perception de son expérience de mère et de femme. Elle a toutefois fait le choix de faire fi de ces derniers pour se débrouiller sans l'aide de ses enfants.

5.2 Un discours interne discriminant

Certaines participantes expliquent également qu'elles ont développé un discours interne d'incapacité face à elle-même en tant que mère. Cette perception s'ajoute à la dimension intersubjective de leur expérience. Les différentes épreuves et expériences traumatiques auxquelles elles ont fait face ont renforcé ce langage. Le récit d'Agathe met de l'avant cet élément. Depuis son départ de son domicile familial, elle se sent défaillir autant physiquement qu'émotionnellement. Sa condition de santé s'est détériorée et elle sent maintenant incapable d'entamer des projets et de les mener à terme. Il est possible de lire, au travers de l'extrait suivant, qu'elle ressent un tiraillement face à ses capacités de femmes et de mères :

J'ai la capacité de faire beaucoup de chose, j'ai beaucoup perdu le vouloir de faire beaucoup de chose. Je sais pas comment expliquer. J'ai la capacité, mais je suis pas capable. J'ai les connaissances, je sais comment. Je suis physiquement, psychologiquement capable, mais je suis pas capable.

Il est important de noter que les femmes rencontrées reconnaissent qu'elles ont certains défis et limites personnelles. Certaines sont conscientes de l'impact que ceux-ci ont pu avoir sur leurs enfants. Elles croient cependant qu'avec un soutien approprié à leur condition, elles auraient pu en faire plus pour les enfants et même les garder avec elles. Les propos de Stéphanie illustrent ce constat:

If i had help, help with the baby, help with the dishes, help with the laundry, you know regular life. Not even that I need it, but if they were there, they could see that I do everything and they would just leave me alone. Like they said at that organization: Oh you do everything good but you are crazy, so you can't be with your kids.

Au-delà des discours que les femmes ont dû affronter, ces dernières nomment, encore aujourd'hui, leur désir de maintenir une relation avec leurs enfants et de prendre soin de ceux-ci.

5.3 Un lien d'attachement difficile à maintenir

Les participantes de cette recherche confirment, par leur récit, que le lien entre elles et leurs enfants s'est altéré suite à la séparation. Elles ont, collectivement, exprimé leur désir de maintenir une relation avec leurs enfants et ce malgré la distance et les différents défis auxquels elles faisaient face. Elles ont donc, pour la plupart trouvé des moyens pour demeurer présentes dans la vie de leurs enfants et entretenir ce lien.

L'ensemble des participantes de cette recherche ont partagé l'importance de prendre soin de leurs enfants, et ce peu importe leur âge et peu importe leur contexte de vie. Benhow (2012) écrit que l'expérience de la maternité des femmes en situation d'itinérance comporte des éléments qui peuvent être considérés comme des obstacles à la création et le maintien du lien entre une mère et son enfant. Les résultats de cette recherche ont confirmé ces constats. Le manque de ressource et le contexte d'itinérance se sont avérés être des entraves aux actions que ces femmes auraient voulu poser pour leurs enfants et affecté la qualité du lien qu'elles auraient voulu maintenir avec ceux-ci. Pour certaines, leur volonté a évolué et s'est adaptée selon les circonstances et l'âge de leurs enfants.

La perception que ces femmes avaient d'elles-mêmes et des défis qu'elles traversaient construit la dimension intersubjective de leur expérience. En effet, il était difficile, pour certaines, de se percevoir comme une bonne mère à la suite des événements qui ont pris place. Julie et Fanny confirment ce constat. Leur défi et l'expérience de la séparation sont des éléments qui les empêchent de se considérer comme une bonne mère.

Certaines participantes ont également fait de leur priorité le fait d'offrir des cadeaux et de mettre de l'argent de côté pour leurs enfants afin de maintenir un lien et s'investir dans leur vie. Marie-France le démontre lorsqu'elle explique qu'elle se privait pour offrir des cadeaux à son fils et payer sa formation professionnelle. Elle voulait l'aider et s'investir dans sa vie. La décision de Julie de mettre de l'argent de côté pour son fils à tous les mois en fait état également. Pour Fanny, Stéphanie, Julie et Marie-France, c'est l'idée de donner des cadeaux et d'investir dans le futur de leurs enfants qui alimente cette dimension représentationnelle de leur expérience. Le fait de pouvoir était une priorité pour elles et était aussi un point central dans leur discours et ce, malgré leurs conditions limitées et la séparation.

Certaines participantes de cette recherche ont également partagé qu'elles ont manqué des événements importants de la vie de leurs enfants, au cours de la séparation. C'est le cas d'Agathe. Au cours de cette

période, elle a été absente de plusieurs événements importants. Elle perçoit cette réalité avec beaucoup de regret et croit que cette absence a affecté son lien avec ses enfants.

Le lien entre les enfants plus âgés et leurs mères s'est aussi transformé au cours de la période de séparation. Les attentes, les besoins et la réceptivité des enfants face aux soins offerts par leur mère ont diminué avec le temps. Les implications professionnelles et les relations amoureuses ont pris une place significative dans la vie des enfants maintenant devenus adultes. Pour certaines participantes, une nouvelle distance s'est fait sentir entre leurs enfants et elles. Ceci est vrai pour Marie-France, Agathe et Monique.

5.4 La maternité à distance

Collectivement, les participantes de cette recherche ont fait part des démarches mises en place pour garder contact avec leur enfant en contexte de séparation. Que ce soit lors de visites supervisées, par téléphone, par courriel, sur les réseaux sociaux ou par courrier, ces femmes tentent de maintenir un lien avec leurs enfants et ce malgré la distance.

Les résultats de cette recherche détiennent des similitudes avec le concept de la maternité à distance, développé par Pothet (2016). Ce concept n'a pas été développé dans la problématique de cette recherche, mais les éléments qui s'y rattachent s'avèrent pertinent dans l'analyse des résultats. Pothet (2016) parle d'une maternité à distance dans sa recherche sur l'expérience des femmes qui ont décidé de placer leurs enfants volontairement auprès de leur famille ou auprès des services sociaux.

L'auteur se questionne sur les facteurs qui poussent certaines de ces mères à demander le placement de leurs enfants et ainsi à institutionnaliser leur travail parental. Par le biais de neuf entrevues, l'auteur cherche à comprendre la façon dont se recompose leur maternité. Ces femmes ont, pour différentes raisons et dans différents contextes, décidé de se séparer de leurs enfants. Elles étaient pour la plupart isolées et vivaient dans des conditions de vie précaires. Certaines ont pris la décision de se séparer, car elle voyait la maternité et les responsabilités qui s'y rattachent comme un fardeau.

Les conditions difficiles et les sacrifices qui s'y rattachent ont propulsé ces femmes dans cette prise de décision. D'autres ont voulu retrouver leur liberté et leur vie de femme. Pothet (2016) utilise le terme *déprise* pour faire référence à la décision ou la volonté de ces femmes de délaisser leurs enfants et abandonner leurs responsabilités éducatives.

L'auteur définit la déprise comme :

Une perte d'envie de s'occuper d'autrui, tout autant qu'à une impulsion vitale de sauvegarde de soi, lesquelles ne coïncident pas avec un relâchement total ou homogène de la maternité, mais avec une réorganisation des modes de vie. (Pothet, 2016, p2)

Ces femmes vivent alors leur maternité autrement et l'expérimentent parfois au sein des structures de la parentalité sous contrôle. On fait alors référence aux instances de protection de la jeunesse et aux structures mises en place pour les accompagner. Elles doivent s'adapter aux nouvelles circonstances et contextes découlant de leur décision. Pothet (2016) fait alors appel au concept de maternité à distance pour décrire la réalité de ces femmes et le contexte dans lequel elles entretiennent une relation avec leurs enfants. Pour certaines, à la suite du placement, la fréquence et la durée de ces contacts diminuent graduellement.

Pothet (2016) fait également mention de partage de la parentalité avec les services sociaux ou autres instances. Elle écrit plus spécifiquement que :

Lorsque les enfants sont placés, l'administration de la maternité déborde alors du cadre privé pour concerner un ensemble d'acteurs institutionnels prescripteurs d'un partage de la parentalité. En résulte la fabrique de maternités à distance et/ou reportées au sein de structures contrôlées de la parentalité. (Pothet, 2016, p11)

L'expérience de la maternité en contexte de séparation des femmes rencontrées pour cette recherche (groupe 1) peut se comparer, à certains niveaux, à celles des femmes interviewées (groupe 2) par Pothet (2016). En effet, la séparation les a également menées à vivre et maintenir leur maternité à distance. Toutefois, certains éléments diffèrent entre les expériences des deux groupes de femmes.

Contrairement aux femmes du deuxième groupe, la majorité des femmes rencontrées pour cette étude ne souhaitaient pas se séparer de leurs enfants ou n'ont pas nommé directement cette volonté. Pour celles qui ont quitté leur foyer, elles partagent que cette décision avait été prise à contre cœur. Marie-France reflète ce constat lorsqu'elle explique qu'elle a fait de son possible pour trouver un logement pour elle et son fils. Cependant ses conditions économique et sociale se sont avérées des obstacles au maintien de son foyer. Elle a dû confier son fils à une connaissance pour éviter qu'ils aboutissent tous deux en situation d'itinérance. Elle dit, « Ils m'ont donné un mois pour partir, pis là, j'ai rien trouvé dans un mois. J'ai dit à mon fils on restera pas dans le parc. Faut que tu t'en ailles rester chez elle. »

Toutefois, une des participantes de cette présente recherche exprime que la séparation avec ses enfants était désirée et planifiée. On peut ici faire référence au concept de déprise. Le parcours de Monique, bien qu'il diffère de celui des femmes rencontrées par Pothet (2016), fait état de cette recherche de liberté et de se retrouver en tant que femme. Monique explique clairement dans cet extrait qu'elle avait terminé son travail de mère et qu'elle pouvait maintenant quitter son domicile familial pour réaliser ses rêves. Elle s'exprime en ces mots « C'était un de mes rêves, de partir et de faire un voyage. Ils sont grands c'est des adultes. Moi j'ai faite ma job, je le sens comme ça. »

Des similitudes existent au sein des deux groupes sur le plan des résultats et des conséquences de la séparation dans la vie des femmes concernées. Celles-ci réfèrent à la fragilisation du lien mère enfant, le sentiment d'être contrôlées ou surveillées et les perceptions négatives de leurs pairs et de la société à leur égard. Stéphanie , Fanny et Julie font état de ce constat lorsqu'elles rapportent qu'elles se sont senties surveillées et critiquées par les instances qu'elles ont côtoyées à la suite de la séparation avec leurs enfants.

Les résultats de cette recherche montrent que l'expérience de la maternité des mères qui ont des enfants plus âgés constituent une expérience différente de celles ayant des enfants en bas âge. Il a été soulevé dans la problématique de cette recherche qu'une séparation entre une mère en situation d'itinérance et son enfant plus âgé peut s'avérer plus douloureuse pour celles-ci à cause du lien significatif présent entre eux. De plus, cette séparation pourrait représenter un échec pour la femme qui avait la garde de son enfant depuis un certain temps (Novac *et al.*, 2009). Les résultats de cette étude montrent que la présence des conjoints, les horaires chargés et les conséquences émotionnelles (ex : sentiment d'injustice, d'être mise de côté) de la dite séparation viennent s'ajouter à l'expérience de la maternité de ces femmes et peuvent venir renforcer cette distance déjà présente dans leur relation. Il serait pertinent d'approfondir le sujet de l'expérience des femmes séparées d'enfants plus âgés dans de futurs projets de recherche. Cette démarche permettrait de développer des connaissances supplémentaires et d'identifier des pistes d'intervention pertinentes permettant d'accompagner ces femmes dans leur réalité.

En terminant, les résultats de la présente étude et ceux de Pothet (2016) mettent, entre autres, en lumière la nécessité d'inclure cette notion de distance dans les analyses futures de la maternité. Il serait également pertinent de la considérer dans les réflexions concernant les femmes en situations d'itinérance qui sont, de façon volontaire ou non, séparées de leurs enfants.

5.5 Faire le deuil de son rôle de mère

J'avais comme hypothèse, au début de ce processus de recherche, que les femmes en situation d'itinérance qui étaient séparées de leurs enfants, pouvaient expérimenter une forme de deuil lorsqu'elles étaient séparées de leurs enfants. Certaines femmes rencontrées ont rapporté qu'elles vivaient différentes émotions profondes pendant et à la suite de la séparation. Sans toutefois nommer clairement l'expérience de séparation comme un deuil, les femmes ont partagé des éléments qui se rapportent à celui-ci. Elles ont parlé de choc, de tristesse, de colère, etc. (Hanus, 2000). Leurs historiques de trauma personnel ou familial ont également ajouté à la complexité de leur situation.

L'itinérance et la maternité sont déjà, pour plusieurs, synonymes de perte et de détresse (Gélineau *et al.*, 2008). L'histoire de Marie-France met de l'avant ce constat. Elle a perdu son logement, a dû se séparer de son fils pendant plusieurs années et a vécu plusieurs événements traumatiques au cours de sa trajectoire en itinérance. Elle a non seulement perdu ses repères, mais dit avoir perdu une partie d'elle-même au cours de cette étape de sa vie. Cet extrait, fait part de son état d'âme du moment. Elle mentionne qu'elle était « rendue détruite mentalement, santé mentale attaquée ben raide je me reconnaissais plus, je pleurais, je faisais des crises d'hystérie. Je faisais tout en même temps. »

Novac *et al.*, (2009) mentionnent qu'une mère qui est séparée de son enfant contre son gré expérimenterait des symptômes reliés au deuil. Par exemple, les auteurs rapportent que dans ce contexte, les femmes peuvent ressentir davantage de colère, de culpabilité ou encore vivre des symptômes dépressifs. En effet, selon eux, les symptômes associés à l'expérience de séparation seraient plus importants chez les femmes en situation d'itinérance si on les compare à celles non itinérantes qui ont perdu un enfant à la suite d'un décès. Ce constat est illustré dans le récit de Julie et celui de Fanny. Après avoir été séparée de son enfant, Julie exprime qu'elle se sentait déprimée, en colère et était envahie par un grand sentiment d'injustice : «Je voulais pas voir les affaires de mon fils. Ça me faisait trop de la peine, d'être toute seule, pis que mon fils est pas là. En sachant qu'il est ailleurs, pis que je peux pas le parler.»

Fanny dit avoir expérimenter une forme d'engourdissement et de mal être face à la séparation et ressent aujourd'hui un certain regret. Cet extrait fait constat de ces points : «Je me sentais mal dans ma peau là. C'est comme s'il n'y a rien qui me dérangeait, fait que ça faisait pas de différence pour moi le fait d'être maman. Maintenant je me sens mal là.»

Novac *et al.* (2009) ajoutent que ces symptômes peuvent perdurer dans le temps et amener des complications de deuil chez ces mères. Ces femmes sont aussi à risque de développer à long terme des problèmes physiques, psychologiques et sociaux (désespoir, réponse atypique, sommeil agité, perte de vigueur et d'appétit). Agathe confirme ce constat par le fait qu'elle a arrêté de prendre sa médication et ne mangeait que très peu à la suite de la séparation avec ces enfants. Elle vit aujourd'hui avec les conséquences de cette réalité sur sa santé.

Il a également été souligné, dans la problématique de ce mémoire, que le poids du deuil dépend avant tout de la nature de la relation préexistante et des fonctions qu'assurait celui qui est perdu. Il dépend aussi de la force ou de la fragilité relative de la personne en deuil, de sa vulnérabilité sur les plans physique (maladie, infirmité, handicap, etc.) psychologique (anxiété, dépression, troubles psychopathologiques, maladie mentale) et sociale (chômage, émigration, marginalisation, délinquance). Les contre coups de l'expérience du deuil dépend également de la fragilité passagère de la personne concernée au moment de ce grand traumatisme (Hanus,2009). Ces aspects se retrouvent au sein de la trajectoire de Julie, Marie-France, Stéphanie, Fanny et d'Agathe. Leur condition de santé, et les traumatismes familiaux ont complexifié leur expérience et les conséquences de celles-ci.

Ces émotions liées au deuil peuvent aussi se traduire dans l'agir (Hanus, 2009). D'ailleurs, il existerait des deuils différés, inhibés dont la souffrance anesthésiée sur le plan affectif se déplace vers le corps et le comportement. Les récits de Fanny, Marie-France et Julie abondent dans ce sens. Marie-France s'est tournée vers la consommation d'alcool pour noyer sa peine. Cet extrait souligne sa détresse :« Moi , j'avais tellement de peine que je tombais dans des convulsions de boisson qu'ils appellent. Tellement , je buvais».

Une autre hypothèse avait été émise en débutant ce processus de recherche soit que les ces femmes en situation d'itinérance séparées de leur enfant pouvaient expérimenter ce qu'on appelle le deuil ambigu. Le deuil ambigu ou *ambiguous loss* se définit comme une perte incertaine ou non résolue. Cette ambiguïté face à l'absence physique ou psychologique de l'être cher peut faire vivre une expérience complexe et traumatique chez les personnes qui l'expérimentent (Boss,2007). L'ambiguïté de la situation vient alors figer le processus de deuil (Boss, 2007). Ce type de perte se produit sans qu'il y ait une probabilité significative d'atteindre une fermeture émotionnelle ou une compréhension claire. Elle peut laisser la personne concernée en quête de réponses, ce qui complique et retarde le processus de deuil et entraîne souvent un deuil non résolu (Boss 2007).

Certaines participantes ont mentionné ressentir une forme d'ambiguïté face aux causes de la séparation ou face à leurs décisions d'avoir laissé leurs enfants. Elles ne savaient pas quand elles allaient pouvoir les revoir ou les ravoir avec elle. Elles relatent les événements avec un sentiment de confusion et de colère. Ces réactions se retrouvent également dans la littérature (Novac *et al.*, 2009).

Des participantes se disent transformées par les événements. Elle se voient comme des échecs ou comme incapables de faire face à leur quotidien. Leur identité, pour certaines a été altérée. C'est le cas ici de Marie-France, d'Agathe et de Julie.

Pour terminer, je crois que des éléments supplémentaires en lien avec le deuil ambigu auraient pu ressortir des entretiens qualitatifs réalisés si des questions plus spécifiques sur le sujet avaient été posées. Il serait pertinent d'approfondir le sujet avec des femmes qui traversent ce type de rupture afin de déceler des éléments additionnels se rattachant à ce concept pour ainsi adapter l'offre de services qui leur est offert.

5.6 Les expériences des participantes avec les services au Québec

Un des objectifs de cette recherche était de comprendre l'expérience des femmes en situation d'itinérance qui ont été séparées de leurs enfants au Québec pour une courte ou longue durée. En consultant les écrits sur le vécu des femmes en situation d'itinérance et sur la séparation entre elles et leurs enfants, un constat a été fait sur le manque de données sur la réalité des femmes au Québec. En effet, les données récoltées faisaient principalement état des expériences des femmes vivant dans les provinces anglophones et aux États-Unis (Barrow et Laborde (2008); Benhow(2012) Novac *et al.*, 2009). Toutefois, les récits des participantes de cette recherche présentent certaines similitudes avec les données retrouvées dans la littérature.

Il a été d'abord souligné dans la problématique de cette recherche que les mères qui expérimentent l'itinérance peuvent être davantage perçues comme inadéquates et dangereuses par les organismes et la société (Barrow et Laborde, 2008; Benhow, 2012). L'histoire de Stéphanie illustre ce premier constat. Cette dernière s'est sentie pénalisée et disqualifiée par les instances qu'elle a côtoyée ici au Québec et ce, à différents moments de sa trajectoire en tant que mère. Julie et Agathe partagent ce ressenti face aux interactions qu'elles ont eu avec certain.es intervenants.es. Cet élément s'ajoute à la dimension organisationnelle de leurs expériences.

De plus, les causes de la séparation identifiées dans la littérature concordent avec celles nommées par les participantes de la présente recherche. Barrow et Lawinski (2009) ont identifié cinq causes de la séparation entre une mère et son enfant : la perte d'un logement, les relations conjugales conflictuelles, les abus de substance, l'expérience des mères avec les institutions (hôpitaux psychiatriques, les centres de réadaptation en dépendance et les prisons) et les besoins non comblés des enfants (santé physique et émotionnelle). Toutefois, l'expérience de Monique, qui a quitté son pays d'origine pour vivre ses rêves, apporte une nuance aux données retrouvées dans la littérature.

Le vécu de la majorité de femmes rencontrées a été construit et influencé par leur expérience avec les services de la protection de la jeunesse. Cinq participantes et leurs enfants ont fait l'objet d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse, car la sécurité et le développement de leur enfant ont été considérés comme compromis. Ces évaluations ont, pour la plupart, mené à des périodes de séparation entre ces femmes et leurs enfants. Elles croient qu'on ne leur a pas donné de chance et qu'elles ont été pénalisées pour des éléments qui sont hors de leur contrôle (ex : trouble de santé mentale).

Au cours de leur épisode de séparation, les femmes rapportent avoir ressenti un sentiment d'oppression face à cette institution, leur mandat, leur approche et leurs attentes. Cet élément ressort également dans la littérature (Bernhein, 2017 ; Damant et Lapierre, 2012; Smid *et al.*, 2010 ; Novac *et al.*, 2009). Fanny et Stéphanie ont nommé qu'elles craignaient même de mener une nouvelle grossesse à terme par peur de perdre la garde de ces futurs enfants.

Le récit de Marie-France met à la lumière un autre constat en lien avec la dimension organisationnelle des expériences des femmes rencontrées, soit l'accès aux logements abordables. Le contexte socio-politique qui entoure cette réalité crée davantage d'inégalités pour des femmes qui partagent ce vécu. Cet aspect s'est avéré un réel enjeu pour les participantes de cette recherche. Comme Marie-France l'a partagé, elle n'était pas en mesure de se trouver un logement pour elle et son fils. Cet enjeu, l'a alors mené dans un mode de vie en itinérance et qui a aussi mené à une période de séparation avec son fils.

La littérature aborde également les situations des femmes en situation d'itinérance qui ont eu des enfants, mais qui n'ont plus la garde de ces derniers. En effet, elles sont souvent considérées comme des femmes seules aux yeux des organisations (Benhow, 2012). Le récit d'Agathe abonde en ce sens lorsqu'elle partage son expérience dans une ressource pour femmes :

«Les services qu'on t'offre là-bas. Y'a rien à voir avec le fait que t'es mère et que t'as pu ton enfant à moins que tu sois sur l'étage mère enfant. Ce qui est offert comme service, c'est tout faire, pour comme moi c'était ma séparation pis me trouver un appartement. C'est que ça, mais rien de plus».

D'autres participantes ont fait part de leur sentiment de méfiance qu'elles ressentent face aux mesures de surveillance et de contrôle retrouvées dans les institutions qu'elles ont côtoyées. Cet élément a été souligné également dans la littérature (Bernhein,2017; Damant et Lapierre, 2012; Smid *et al.*,2010). Certaines ont aussi eu l'impression de faire face à des ultimatums pour maintenir leur contact avec leurs enfants. Les parcours de Julie et Stéphanie en font état, car elles devaient prendre leur médication de façon régulière afin de maintenir leur droit de visite avec leurs enfants. Elles devaient stabiliser leur situation et se conformer dans les délais prescrits ou bien perdre la garde de leurs enfants. Cet élément se retrouve également dans la littérature consultée pour cette recherche (Chamberland *et al.*,2010 ; Smid *et al.*,2010).

Les réactions des mères face à la séparation varient d'une femme à l'autre. Les écrits recensés rapportent que ces femmes peuvent crier, pleurer ou devenir furieuses face à la séparation. D'autres semblent sans expression, engourdies ou dissociées de leurs émotions (Novac *et al.*, 2009; Barrow et Laborde, 2008). Ces réactions ont aussi été constatées auprès des participantes de cette recherche. Les auteurs ont aussi mentionné que certaines femmes n'exprimaient pas le désir de garder ou retrouver leurs enfants, et ce, pour différentes raisons (Barrow et Laborde, 2008). Aucune participante de la présente étude a fait part de ce désir, mais il est possible d'insinuer que certaines femmes québécoises pourraient également partager cette réalité.

La séparation a été présentée, par ces mêmes auteurs, comme une expérience traumatisante. (Novac *et al.*, 2009). Les propos utilisés par Julie, Stéphanie et Agathe vont en ce sens. D'ailleurs, Stéphanie a même refusé de parler de la séparation qu'elle a vécue avec son dernier enfant lors de la naissance de celui-ci. Cet événement étant encore trop douloureux pour elle.

L'expérience de Julie et Stéphanie résonnent avec les éléments soulevés par les auteurs concernant les séparations en maison d'hébergement (Novac *et al.*, 2009). Elles ont toutes deux été séparées de leurs enfants lorsqu'elles résidaient dans des ressources pour mères et enfants. Leurs enfants ont été pris en charge lorsque des intervenants.es de la ressource ont contacté les services sociaux, car ils ont jugé qu'elles n'étaient pas en mesure de mettre fin à une situation où la sécurité et le développement de leur enfant

étaient compromis. Les intervenants.es des services sociaux sont alors venus chercher les enfants à la ressource. Ces éléments concordent avec les processus décrits par les auteurs cités ci-haut.

La séparation entre une mère et un enfant plus âgé a aussi été soulignée dans la littérature (Novac *et al.*, 2009). Ces auteurs mentionnent, au sein de leur recherche auprès des femmes en situation d'itinérance à Toronto, que cette séparation peut s'avérer plus difficile à cause du lien significatif que ces mères ont bâti avec leur enfant. Les propos de Marie-France et Agathe abondent dans le même sens que ceux de ces auteurs. En effet, elles présentent leur expérience de séparation comme un moment difficile et déchirant. Cette rupture a, comme le souligne ces mêmes auteurs, représenté pour elle une forme de défaite douloureuse.

Les résultats de la présente recherche apporte des données supplémentaires concernant les défis rencontrés par ces mères avec des enfants plus âgés. En effet, des enjeux reliés à la relation avec les conjoints de leurs enfants, les attentes et les besoins de chacune des parties, la perception de ces derniers face à la séparation et, le sentiment de culpabilité que ces mères peuvent ressentir face à la séparation en sont quelques exemples. Ces éléments sont des points significatifs de la trajectoire de ces femmes et il serait pertinent de les approfondir dans des projets de recherche futurs afin de saisir davantage la complexité de leur expérience.

En somme , il est possible de dire que les expériences des femmes au Québec ressemblent, en certains points, à celles des femmes présentées dans la littérature étudiée pour cette recherche, soit celle provenant du Canada anglais et des États- Unis. Ces sources et les propos des participantes à cette recherche soulignent conjointement les divers besoins de soutien de ces femmes. C'est dans cette optique que des recommandations seront proposées dans les prochains paragraphes.

5.7 Recommandations

Un des objectifs de cette recherche était de découvrir, au travers des entretiens, les besoins en matière de services et de soutien des femmes à l'étude. De plus, elle visait à identifier les modifications ou ajouts possibles à l'offre de services actuellement disponible au Québec pour les mères en situation d'itinérance séparées de leurs enfants. Par le biais de données tirées des écrits et de mon expérience professionnelle, je tenterai de répondre aux dernières questions de ce projet de recherche.

5.7.1 Une approche connue et adaptée

Certaines participantes ont souligné qu'elles ont expérimenté des défis faces aux approches de certains intervenants rencontrés dans les ressources. En voici quelques exemples : Julie aurait aimé que les intervenants soient plus transparents avec elle en ce qui a trait au signalement et évaluation de ses habilités parentales. Agathe s'est sentie jugée par rapport à sa décision de quitter son foyer à cause du climat qui y régnait et Fanny ressasse les propos de son intervenante avec confusion et incompréhension.

Les propos des participantes soulignent la pertinence de réfléchir sur certaines approches et postures des intervenants impliqués auprès de ces dernières. L'approche féministe, qui est souvent priorisée dans les organismes dédiés aux femmes en situation de précarité et de vulnérabilité, serait un point départ intéressant dans la réflexion sur l'adaptation des approches et services. En effet, elle met de l'avant des principes qui visent la prise de conscience des formes d'oppression que vivent ces femmes et qui encouragent celles-ci à reprendre du pouvoir sur leur conditions (Mayer, 2002). Une relation égalitaire se crée alors entre l'intervenante et la femme accompagnée (Mayer, 2002). Il est donc important pour les intervenants.es d'éviter de participer à la création ou au maintien des oppressions auxquelles ces femmes font face. Tout comme Corbeil et Marchand (2006), je crois que l'intervention féministe pourrait être revisitée et adaptée pour améliorer les interactions entre ces femmes et les intervenants.es.

Selon ces auteurs, l'intervention féministe est appelée à se renouveler afin d'être en mesure d'agir auprès des femmes qui traversent différentes formes de violence et d'oppression. Dans ce sens, ils proposent six principes, comprenant les quatre principaux éléments de l'intervention féministe, permettant l'opérationnalisation de l'intervention féministe intersectionnelle :

- Établir un rapport égalitaire
- Prendre conscience de ses préjugés
- Reconnaître la pluralité des identités
- Prendre conscience de sa position privilégiée
- Redonner du pouvoir aux femmes
- Partir du vécu des femmes pour mieux le reconnaître et le valoriser

À la lumière des récits des participantes et des défis présentés par celles-ci, je crois que ces principes pourraient être des éléments utiles pour la pratique auprès de ces femmes ayant un vécu comme celui

décrit tout au long de cette recherche. Il serait aussi important d'inciter les intervenants.es de ces organismes à réfléchir aux différents préjugés qu'ils.elles pourraient avoir face à ce type de vécu. Cette réflexion pourrait les aider à identifier certains discours et approches qui pourraient générer des systèmes d'oppression au sein de leur pratique.

Les normes et valeurs concernant la maternité au sein de notre société déplorent les situations où les mères ou les pères abandonnent leurs enfants ou adoptent des comportements problématiques envers ceux-ci. En effet les mères doivent être présentes, adéquates et aimantes, et ce, de façon constante. Elles doivent intégrer une sorte de fonctionnalisme de la maternité où leurs faux pas et limites personnelles sont mal vus et même critiqués. Il est donc possible que les intervenants, consciemment ou inconsciemment, intègrent ces valeurs dans leurs approches et analyses des situations.

En tant qu'intervenants.es, nous nous devons d'adopter une posture d'ouverture et de non-jugement. Le respect des valeurs et d'opinions, l'écoute, la courtoisie, la tolérance des droits et l'autodétermination sans discrimination des personnes accompagnées font partie des valeurs du travail social (Bouquet, 2012). Elles doivent donc primer au sein de nos intervention et ce, malgré nos propres valeurs, attentes et conceptions du monde et de la famille. Garder une pensée intersectionnelle des trajectoires nous aidera aussi à comprendre la complexité des expériences des femmes rencontrées et ainsi adapter nos interventions.

Je crois également qu'il serait pertinent que l'expérience des intervenantes qui accompagnent ces femmes, fasse l'objet d'une future étude. Leur perception des événements et les défis qu'ils.elles rencontrent seraient des éléments importants à considérer pour comprendre cette réalité dans sa globalité. En effet, comme le démontre le récit des participantes, ces intervenants.es accompagnent ces femmes au cours des moments qui sont parfois les plus difficiles de leur vie. Des recommandations en lien avec cet accompagnement seront présentés dans les prochains paragraphes.

5.7.2 Un accompagnement personnalisé

Comme mentionné dans l'introduction de ce mémoire, j'ai travaillé comme intervenante pendant plusieurs années auprès de femmes en situation d'itinérance âgées entre 15 et 30 ans. Au cours de cette période, j'ai pu accompagner des femmes ayant vécu des expériences similaires à celles rapportées par les participantes de cette recherche. Faisant face à des situations uniques et parfois urgentes, nous avons, en tant qu'équipe d'intervention, mis sur pied un programme dédié à ces femmes qui a, encore aujourd'hui,

pour objectifs de répondre à leur besoins primaires (logement, alimentaire et matériel) et de les accompagner dans un processus de recherche et de développement de leur pouvoir d’agir.

Par des suivis individuels, des ateliers de groupe, des visites à domicile et des accompagnements divers (médical, juridique, etc.), nous avons pu offrir un accompagnement personnalisé aux femmes rencontrées. Cette approche a, premièrement, permis de prendre en considération leurs besoins dans leur globalité. Elle a aussi été un élément important dans la création de lien entre les mères et les intervenantes. Finalement, elle a permis de créer des ponts entre les différentes instances impliquées dans leurs divers suivis.

5.7.3 Un accompagnement en collaboration

J’ai compris, au cours de ces années comme intervenante, que la collaboration avec d’autres organismes communautaires et les différentes instances sont des éléments clés de cet accompagnement. D’ailleurs, elle permet de construire un filet de sécurité autour de ces familles et d’agir rapidement dans les situations qui le requièrent. Par exemple, elle permet de solliciter des organismes experts dans certains domaines et de bénéficier de services spécifiques pour le bien-être des femmes (ex : recherche de logement, soutien psychologique). En travaillant en collaboration, il est possible de puiser dans les forces et les ressources de chaque organisme pour offrir réponse aux besoins des personnes accompagnées.

La demande de soutien au niveau des démarches, du matériel et au niveau de la gestion des émotions est bien réelle. C’est en collaborant avec différents partenaires du milieu communautaire et institutionnel qu’il est possible d’offrir un accompagnement adapté aux besoins de ces femmes dans leur globalité.

5.7.4 Un accompagnement à long terme

De plus, mon expérience démontre que la durée de cet accompagnement personnalisé est aussi un élément important à considérer. Il m’est arrivé d’accompagner des mères pendant plusieurs années et au travers de différents défis. La constance de ce suivi a permis d’offrir, à certaines, un soutien et une présence active tout au long de leur trajectoire. Je crois que ce suivi de longue durée est un élément important pour les femmes à l’étude.

De plus, une intervention sur le long terme permet d’être présent pour ces femmes tout au long de la prise en charge par les services sociaux. Elles peuvent compter sur du soutien pour faire face aux recommandations et aux délais prescrits par certaines instances. La rapidité de certaines interventions

urgentes (ex : orientation et évaluation d'un signalement), deviennent pour plusieurs des obstacles à leur mobilisation et affectent leur capacité à remédier à la situation problématique. L'ajout des défis personnels et structurels diminuent également ces chances.

D'ailleurs, j'ai pu rencontrer, au cours de ma pratique, des femmes qui ne savaient pas comment elles pourraient y arriver en si peu de temps (ex : trouver un nouveau logement et obtenir tout le matériel nécessaire pour garder leur enfant avec elle). Elles pouvaient cependant compter sur cette présence et sur les différentes solutions mises à leur disposition pour y faire face et naviguer les différentes étapes qui se présentaient à elles.

5.7.5 Un accompagnement spécifique aux mères

Il serait également important, pour les organismes qui accompagnent les femmes en situation d'itinérance, d'offrir à ces dernières l'opportunité d'aborder le sujet de la réunification avec leurs enfants au cours de leur séjour. Le récit des participantes de cette recherche démontre que leur maternité est un point important pour elles et qu'elles auraient voulu recevoir une écoute et du soutien face à cet aspect de leur vie. Leur désir de revoir leurs enfants ou de maintenir une relation avec eux est une priorité et ce malgré leur situation économique et leur instabilité au niveau du domicile.

Afin d'offrir l'opportunité à ces femmes de parler de leur maternité, il serait pertinent d'inclure ce point dans les questionnaires ou processus d'accueil des organismes. Des questions telles que : *avez-vous des enfants, avez-vous contact avec eux, aimeriez-vous recevoir un soutien à ce niveau*, permettrait d'ouvrir la discussion sur le sujet. Cette façon de faire permettra, à celles qui le désirent, d'aborder ou non cet aspect de leur vie.

Cette recherche m'a aussi ouvert les yeux face à la réalité des mères avec des enfants plus âgés. Je n'ai pas accompagné ce type de femmes au cours de ma pratique et je crois qu'il serait important pour les organismes qui les desservent de se pencher sur la question. En effet, en abordant ces relations, il pourrait être possible d'identifier des pistes d'intervention pertinentes pour ces femmes qui expérimentent des situations spécifiques à leur réalité (ex : conflit avec conjoints de leurs enfants).

5.7.6 Un accompagnement réflexif

Une approche d'ouverture et de non-jugement est aussi à préconiser. En tant qu'intervenants et travailleurs sociaux, nous avons comme mandat d'accompagner ces femmes malgré leur parcours et les évènements qui découlent de ceux-ci.

Il est clair qu'il m'est arrivé, au cours des années, d'être choquée, bouleversée et confrontée par certaines situations, mais en tant qu'équipe, nous avons développé un lieu où nous pouvons ventiler et développer une pratique réflexive qui est sans aucun doute utile à notre travail. Celle-ci permet de se décentraliser de la situation et remettre la mère et ses besoins au centre de l'intervention. Aujourd'hui en tant que coordonnatrice, je m'assure d'offrir cet espace aux nouvelles intervenantes et stagiaires qui se joignent à l'équipe, sachant les bienfaits que ce dernier produit. Comme mentionné, plus haut, je crois que les recommandations concernant l'approche féministe énoncées par Corbeil et Marchand (2006), sont pertinentes et devraient être incluses dans les interventions dédiées à ces femmes pour éviter que nos jugements et idées préconçues influencent nos interactions avec ces femmes.

De plus, nous comprenons, au sein de mon milieu de travail, que les femmes que nous avons rencontrées ont vécu différentes expériences avec les institutions et qu'elles pouvaient ressentir de la méfiance face à nous. Nous comprenons également que de par notre rôle et notre approche nous avons pu, pour ces dernières, faire partie du problème (Pregno, 2011). Par exemple, lorsqu'une femme résidait dans nos logements de transition et qu'elle faisait face à un signalement de la protection de la jeunesse pour son enfant, nous nous devions de collaborer avec les intervenants en mettant l'emphase sur les besoins de l'enfant et la protection de celui-ci.

Nous agissions alors avec empressement pour aider la mère afin de répondre aux exigences des services de protection de la jeunesse. Nous sommes conscients que nous avons pu ajouter ainsi à la pression qu'elle pouvait ressentir. Pour tenter d'atténuer cette dernière, nous faisons des rappels en disant que nous étions là pour elle et que nous croyions en ses forces. Nous travaillions ensemble pour la recherche et mise en place de solutions et offrons des espaces pour ventiler en favorisant une approche de non jugement. Nous rappelons à la mère que nous sommes là pour l'accompagner avant tout, et ce pour la période de temps qu'elle le désirait. Cette façon de faire nous a permis de maintenir un lien de confiance avec certaines femmes et ce, malgré les différents évènements suivant le signalement (ex : séparation).

5.7.7 Un accompagnement *out of the box*

Comme l'a mentionné Agathe lors de son entrevue, il est important de penser *out of the box* dans l'accompagnement auprès de ces femmes. De s'éloigner du cadre prédéfini, dans la mesure du possible, afin de rencontrer ces personnes, là où elles se trouvent. Sortir du bureau, aller prendre une marche ou aller prendre un café avec elles en sont des exemples. Ce type d'activité permet de réduire le sentiment de méfiance qu'elles peuvent éprouver. Il permet également de bâtir et maintenir un lien de confiance significatif avec les personnes accompagnées. Dans le cadre de ma pratique, ces espaces se sont avérés bénéfiques. En effet, ils ont permis aux femmes de ventiler, de se changer les idées et d'être entendues.

De plus, dans la mesure du possible, des organismes pourraient ouvrir leurs portes aux mères et à leurs enfants pour des activités de réunifications. Pour ma part, nous avons pu recevoir des mamans et leurs enfants pour des visites supervisées au sein même de notre organisme. En collaborant avec les intervenants de la DPJ, nous avons pu mettre sur pied ce type de rencontre, qui ont permis à quelques mères de voir leurs enfants dans un contexte qui leur était familier et qui pourrait leur sembler moins hostile. Ce point est seulement possible au travers d'un travail de collaboration entre instance.

D'autre part, les exigences émises par les institutions peuvent devenir lourdes pour ces femmes et il peut arriver qu'elles aient besoin d'un soutien supplémentaire pour y répondre (ex : financier). Par exemple, elles peuvent avoir besoin de billets d'autobus pour se rendre à des rendez-vous et ne pas avoir les fonds nécessaires pour s'en procurer. Allouer un budget à ce type de dépense, ou autre, pourrait être un élément significatif dans l'accompagnement auprès de ces femmes. Cette méthode pourrait représenter un coup de main précieux pour elle.

5.7.8 Un accompagnement limité

Malgré les différents éléments soulevés dans les derniers paragraphes, mon équipe et moi, avons fait face à différents défis et obstacles à l'accompagnement offert à ces femmes. La lourdeur administrative pour l'obtention de certains services et les longues listes d'attente pour obtenir un logement subventionné en sont quelques exemples. Il m'est arrivé de faire face à des portes fermées et à devoir expliquer à une mère qu'elles ne pouvaient pas avoir accès à tel ou tel service pour une raison quelconque. Les limites structurelles et le manque de fonds et ressources alloués à certains services sont des défis auxquels nous faisons tous face et que nous devons garder en tête également dans nos interventions. En effet, ces derniers contribuent au maintien des inégalités que rencontrent ces femmes et au maintien de leur

contexte de précarité. Nous devons aussi être une voix pour le changement de politique sociale et structure en lien avec leurs besoins et leurs réalités.

5.7.9 Un accompagnement après la séparation

Pour terminer, il est également important de demeurer dans la vie de ces femmes, pour celles qui le désirent, et ce même après la séparation. Les participantes de cette recherche démontrent qu'il y a une vie après la séparation et qu'elles ont encore des raisons de se battre pour elles et pour leurs enfants. En demeurant disponible pour elles, nous pouvons leur offrir le soutien dont elles ont besoin pour prendre soin d'elles et pour faire face aux différentes étapes et démarches à venir.

CONCLUSION

La présente recherche s'est penchée sur l'expérience des femmes en situation d'itinérance qui ont vécu une période de séparation avec leurs enfants pour une courte ou longue durée. L'objectif général était de comprendre cette expérience et d'identifier les différentes composantes qui s'y rattachent. Par le biais d'une approche qualitative, il était impératif de trouver réponse à la question suivante : Selon le point de vue des femmes en situation d'itinérance : Comment l'expérience de la séparation entre elles et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme ?

Pour ce faire, ce mémoire a débuté par la présentation de la problématique de l'itinérance puis de l'itinérances des femmes et des enjeux qui y sont reliés. Le concept de la maternité et les aspects qui constituent à sa construction ont suivi. Des éléments en lien avec l'expérience des femmes en situation d'itinérance qui expérimentent la maternité ont aussi été présentés. Le processus de la séparation et certains défis que ces dernières rencontrent au travers de celui-ci ont été identifiés. Un portrait des services mis à la disposition de celles-ci a été également détaillé.

En s'appuyant sur la littérature, une première hypothèse a été émise, soit que l'expérience de ces femmes peut être vécue comme une période difficile qui les affecterait à plusieurs niveaux. Les résultats recueillis ont confirmé ce postulat. Les cadres théoriques de l'intersectionnalité et la grille d'analyse de Yuval Davis ont fait ressortir des éléments découlant des différentes dimensions subjectives et structurelles de leurs expériences. Ces derniers démontrent que ces femmes peuvent être confrontées à des formes d'oppression et de domination au travers d'interactions avec leurs pairs et les différentes institutions.

Les récits des six participantes ont démontré que le vécu de ces dernières est complexe et construit par des facteurs personnels, structurels et systémiques. Elles ont expérimenté des périodes d'itinérance pour des durées variant entre quelques semaines et quelques années. Au cours de cette période, elles ont fait face à différentes adversités. Elles ont parfois craint pour leur sécurité ou adopté des stratégies de survie. Elles ont été séparées avec leurs enfants pour des raisons telles que la précarité financière, la violence conjugale et les défis en lien avec leur condition de santé. Cette rupture a engendré, pour la plupart, des conséquences émotionnelles et physiques négatives. Elles ont pour certaines ressenties des émotions qui pouvaient s'apparenter à un processus de deuil. Cette séparation a aussi affecté la perception que certaines avaient d'elles-mêmes en tant que femme et en tant que mère.

Malgré la séparation, les femmes ont toutes exprimé leur désir de garder contact avec leurs enfants et ont trouvé plusieurs moyens pour y arriver. Des distinctions entre l'expérience des femmes ayant des enfants en bas âges et des enfants plus âgés ont été identifiées. Ces mères ont rencontré des défis avec les conjoints de leurs enfants et avaient l'impression de vivre une autre forme de séparation avec ceux-ci, dû à leur manque de disponibilité.

Le point des expériences de ces femmes avec les services a aussi été abordé. Pour certaines, ces dernières se sont avérées positives, mais pour la majorité, elles rapportent ressentir encore aujourd'hui des émotions négatives face à celle-ci. Il serait également intéressant, dans des projets de recherche futurs, de rencontrer des intervenants.es qui travaillent auprès de ces femmes afin de connaître les pistes d'interventions qu'ils.elles mettent en place pour accompagner des femmes dans ce contexte. Il pourrait ainsi être possible, ou non, d'identifier des pistes d'intervention se rapportant à celles développées par Boss et Yeats(2014) et d'évaluer l'efficacité de celles-ci auprès des personnes desservies.

Les participantes ont également partagé que la séparation aurait eu un impact sur leurs enfants et sur la relation qu'elles entretiennent avec eux. Il serait pertinent, dans un projet futur, de rencontrer ces derniers pour connaître leur point de vue et leurs émotions face à l'expérience de la séparation. Ces récits pourraient apporter des nuances supplémentaires à une recherche comme celle-ci.

Pour conclure, la plupart des participantes de cette recherche ont partagé leur désir de garder contact avec leurs enfants malgré les différents défis qu'elles ont rencontrés tout au long de leur parcours. Ces femmes expriment leur besoin d'être entendues et soutenues dans leurs démarches. Elles aimeraient que leur expérience de la maternité soit considérée et respectée. Car comme le mentionne, Stéphanie, malgré tout ce qui a pris place, elle est la mère de ses enfants et rien ne pourra jamais changer cela.

ANNEXE A
GRILLE D'ENTRETIEN

<p>Question principale : Selon le point de vue des femmes en situation d'itinérance : Comment l'expérience de la séparation entre elles et leur enfant vient transformer la perception que celles-ci ont d'elle-même, en tant que mère et en tant que femme ?</p> <p>Questions secondaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Comment cette expérience vient influencer le parcours de ces femmes en itinérance par la suite ? 2) Comment les facteurs de genre, race, age, influencent cette expérience ? 3) Quelles modifications ou ajouts pourraient être apportés à l'offre de services actuellement disponibles au Québec pour les mères en situation d'itinérance séparées de leurs enfants ? 		
QUESTIONS	THÈMES DE RELANCE	OBJECTIFS
<p>Pouvez-vous me parler des circonstances qui vous ont mené en situation d'itinérance ?</p>	<p>Age lors de l'arrivée en situation d'itinérance Culture/trajectoire migratoire Contexte / rupture Situation familiale (conjoint/ enfant)</p>	<p>Introduction Collecte de données sociodémographique Connaitre la trajectoire</p>
<p>Pouvez-vous me parler de votre expérience de la maternité en situation d'itinérance ?</p>	<p>Circonstances autour de la conception/ Présence du père Signification/ perception de l'expérience Vision de la maternité (discours extérieurs/ intérieurs) Votre perception de vous comme mère ? Votre enfant (nom, sexe) Services utilisés : Services proposés / services sollicités Impact sur la trajectoire en itinérance</p>	<p>Mise en cotexte</p>
<p>Pouvez-vous me parler de votre expérience de séparation ?</p>	<p>Contexte (hôpital, hébergement, logement) Age de l'enfant Services utilisés Votre perception de vous comme mère ? Signification/ perception de l'expérience Stratégie d'adaptation Impact sur la trajectoire en itinérance</p>	<p>Objectif général Comprendre l'expérience des femmes en situation d'itinérance au Québec lorsqu'elles sont séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée</p> <p>Spécifiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Explorer les répercussions de la séparation sur la perception que ces femmes ont d'elles-mêmes/ sur la trajectoire en itinérance 2) Explorer les différentes manifestations (émotions et réactions) que ces femmes peuvent vivre lors de la séparation avec leur enfant
<p>Pouvez-vous me parler des services que vous avez utilisés pendant l'expérience séparation ?</p>	<p>Service/ soutien Efficacité des services ? Réponse à vos besoins Vous suggestions Discours externes/ internes Services proposés / services sollicités</p>	<ol style="list-style-type: none"> 3) Identifier les besoins de services et de soutien de ces femmes 4) Identifier les stratégies découlant du <i>Ambiguous Loss</i>

ANNEXE B
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Femme en situation d'itinérance : quand la maternité se vit en contexte de séparation

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Nancy Morisseau

Programme d'études : Maîtrise en travail social

Adresse courriel : morisseau.nancy@courrier.uqam.ca Téléphone : 514-578-7402

Direction de recherche : Isabelle Dumont et Catherine Chesnay

Mme Dumont : dumont.isabelle@uqam.ca

Mme Chesnay : chesnay.catherine@uqam.ca. Tel : (514) 987-3000 poste 0952

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet visant à comprendre le vécu des femmes en situation d'itinérance qui ont expérimenté la maternité et qui ont été séparées de leurs enfants pour une courte ou longue durée. Il vise également à comprendre la vision que ces femmes ont d'elles-mêmes en tant que femme et en tant que mère. Dernièrement, ce projet désire mettre de l'avant les opinions des femmes sur les services qu'elles ont reçus et sur ceux dont elles auraient eu besoin au cours de cette expérience.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience en tant que femme qui a expérimenté la maternité ainsi qu'une période de séparation avec un ou plusieurs enfants pour une courte ou longue durée. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1,5 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue pourront être déterminés avec vous. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension du vécu des femmes en situation d'itinérance qui expérimentent la maternité et une période de séparation de courte ou longue durée. Votre contribution pourra également

permettre d'orienter les interventions et les services qui sont offerts aux femmes qui traversent cette expérience. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à vos expériences que vous avez peut-être mal vécues. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante, sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il sera de ma responsabilité de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si j'estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seules, mes directrices de recherche, Isabelle Dumont et Catherine Chesnay et moi-même, auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Je conserverai le matériel de recherche (enregistrement numérique et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement séparément sous clé pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que je puisse utiliser, aux fins de la présente recherche, (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part. De plus, aucune donnée, permettant de vous identifier, ne sera transmise à l'organisme (ou à ses représentants) que vous fréquentez lors du recrutement pour cette recherche.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez me contacter au numéro 514-578-7402 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participante de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CÉRPÉ), par courriel à l'adresse suivante : (cerpe.fsh@uqam.ca).

SIGNATURES :

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Signature de la participante :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la responsable du projet :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées

Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant.

ANNEXE C

CERTIFICAT ETHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Femme en itinérance: Lorsque la maternité se vit en contexte de séparation
Nom de l'étudiant:	Nancy MORISSEAU
Programme d'études:	Maîtrise en travail social (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Isabelle DUMONT
Codirection:	Catherine CHESNAY

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Anne-Marie Parisot

Professeure, Département de linguistique

Présidente du CERPÉ FSH

BIBLIOGRAPHIE

- Angers, M. (2000). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Anjou : Centre éducatif et culture.
- Barrow, S. et Laborde, N. (2008). Invisible mother: Parenting by homeless women separated from their children. *Gender Issues*, 25(3), 157-172 <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/jir5zf1e.pdf>
- Barrow, S. M., & Lawinski, T. (2009). Contexts of mother-child separations in homeless families. *Analyses of Social Issues and Public Policy (ASAP)*, 9(1), 157–176.
- Bégin, P. (1994). *Les sans-abri au Canada, Bulletin d'actualité*, Direction des affaires politiques et sociales, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Ottawa
- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et Politiques*, (49), 173–182. <https://doi.org/10.7202/007912ar>
- Bellot, C. & Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50 (2), 95–121. <https://doi.org/10.7202/1041700ar>
- Benhow, S.(2012).Mothers experiencing homelessness in Canada : Intersections and strategies for support. Dans Lapierre, S(dir) et Damant, D (dir)(2012). *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux*,(p.147-167)Québec : Problemes Sociaux et interventions sociales
- Bernheim, E (2017). Sur la réforme des mères déviantes : les représentations de la maternité dans la jurisprudence de la Chambre de la jeunesse, entre différenciation et responsabilité. *Revue générale de droit* (47), 45-75
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225(1), 70–70. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225, 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Boss, P. (1999). *Ambiguous Loss Learning to live with unresolved grief*. Harvard University Press
- Boss, P. (2006). *Loss, trauma, and resilience: therapeutic work with ambiguous loss*. New York: Norton.
- Boss, P. (2007). Ambiguous Loss Theory: Challenges for Scholars and Practitioners. *Family Relations*, 56(2), 105–110. <http://www.jstor.org/stable/4541653>
- Boss, P. et Yeats, J. R (2014). Ambiguous loss: a complicated type of grief when loved ones disappear. *Bereavement Care*, 33:2, 63-69
- Bourgeois, P., Prince, B., & Moss, A. (2004). The everyday violence of hepatitis c among young women who inject drugs in san francisco. *Human Organization*, 63(3), 253–264.

- Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte volume 1*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Carey, G.E, et al (2009). Discourse, power and exclusion : The experience of childless women. Dans A. Taket, et al, *Theorising Social Exclusion*, New York : Routledge
- Campenhoudt, L-V, Marquet, J. Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*, 5e édition. France: Dunod.
- Chamberland, C., Léveillé, S., Trocmé, N., (2010). *Enfants à protéger parents à aider des univers à rapprocher*. Québec : Presse de l'université du Québec
- Chauchat, H. (1985). *L'enquête en psychologie*. Paris, PUF
- Collins, P. (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment: Vol. Rev. 10th anniversary ed.* Routledge
- CONSEIL DES MONTRÉALAISES (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal: voir l'invisible*. Montréal, Conseil des Montréalaises.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 19(1), 40–57. <https://doi.org/10.7202/014784ar>
- Côté, P.-B., Flynn, C., Blais, M., Manseau, H., & Fournier, É. (2017). L'itinérance comme vecteur de reproduction des rapports de genre inégalitaires: une analyse des relations intimes chez les jeunes. *Service Social*, 63(2), 85–98. <https://doi.org/10.7202/1046501ar>
- Cowal, K., Shinn, M., Weitzman, B. C., Stojanovic, D., & Labay, L. (2002). Mother-child separations among homeless and housed families receiving public assistance in new york city. *American Journal of Community Psychology*, 30(5), 711–730. <https://doi.org/10.1023/A:1016325332527>
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics and violence against Women of Color. *Stanford Law Review* 43(6), 1241-1299
- Damon, J. (1998). *Vagabondage et mendicité : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir* (Ser. Dominos, 172). Flammarion.
- D'Amore, S. (2015). Le deuil du deuil : transitions critiques, pertes et nouvelles identités du familial. *Thérapie Familiale*, 36(1), 29–29. <https://doi.org/10.3917/tf.151.0029>
- Davis, K. (2008). Intersectionality as buzzword: a sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist Theory*, 9(1), 67–85. <https://doi.org/10.1177/1464700108086364>
- Fournier, V., Simard, M.-C., Fontaine, A., & Jobin, G. (2022). *Être mère en contexte d'itinérance* (Ser. Collection d'enfance, 17). Presses de l'Université du Québec.
- Flynn, C., Damant, D. & Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26 (2), 28–43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>

- Gélineau, L., Seck, A., Brisseau, N. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Rapport de recherche. Québec : RAIQ.
- Gelineau, L., Dupéré, S., Bergeron-Leclerc, C., Clément, M., Tremblay, P.A., Morin, M.H., Carde, E., Brisseau, N., Morency-CARRIER, M.C.(2015). Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages. *Revue du CREMIS*, 8 (2)
- Goodman, L. A., Dutton, M. A., & Harris, M. (1995). Episodically homeless women with serious mental illness: prevalence of physical and sexual assault. *American Journal of Orthopsychiatry*, 65(4), 468–478. <https://doi.org/10.1037/h0079669>
- Hanus, M. (2009). Deuil et résilience : différences et articulation. *Frontières*, 22(1-2), 19–21. <https://doi.org/10.7202/045022ar>
- Harper, E., Harper, E., Kurtzman, L., & Kurtzman, L. (2014). *Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes* (Ser. Nouvelles pratiques sociales, volume 26, numéro 2, printemps 2014). Université du Québec à Montréal.
- Knibiehler, Y. (dir) 2001. *Maternité, affaire privée affaire publique*. Paris, Bayard Éditions
- Knibiehler, Y., Arena, F., Cid López Rosa María, Knibiehler, Y., & Maison méditerranéenne des sciences de l'homme. (2012). *La maternité à l'épreuve du genre : métamorphoses et permanences de la maternité dans l'aire méditerranéenne*. Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Laberge, D. Morin, D & Roy, S. (2000). L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformation sociétales. Dans Laberge, D. (dir) et al (2000). *L'errance urbaine, collectif de recherche sur l'itinérance la pauvreté et l'exclusion sociale*. Québec: Multi mondes
- Laberge, D. (dir) et al (2000). *L'errance urbaine, collectif de recherche sur l'itinérance la pauvreté et l'exclusion sociale*. Québec: Multi mondes
- Lapierre, S., & Damant, D. (2012). *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (Ser. Collection problèmes sociaux et interventions sociales, 53). Presses de l'Université du Québec
- Latimer, E, et Bordeleau, F. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, Ministère de la Santé et des Services sociaux, mars 2019.
- Lévesque, L. (2019). Premier dénombrement officiel: près de 5800 itinérants «visibles» au Québec, *La Presse canadienne*
- Lewinson, T., White, S., & Thomas, M. L. (2014). Traumatic transitions: homeless women's narratives of abuse, loss, and fear. *Affilia - Journal of Women and Social Work*, 29(2), 192–205. <https://doi.org/10.1177/0886109913516449>
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. et Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

- Meadows-Oliver, M. (2006). Homeless adolescent mothers: a metasynthesis of their life experiences. *Journal of Pediatric Nursing, 21*(5), 340–349. <https://doi.org/10.1016/j.pedn.2006.02.004>
- Mcgee, K., PettyJohn, M. E., & Gallus, K. L. (2018). Ambiguous loss: a phenomenological exploration of women seeking support following miscarriage. *Journal of Loss and Trauma, 23*(6), 516–530. <https://doi.org/10.1080/15325024.2018.1484625>
- Milaney, K., Ramage, K., Yang Fang, X., Louis, M. (2017). *Understanding Mothers Experiencing Homelessness: A Gendered Approach to Finding Solutions to Family Homelessness*. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2014). Ensemble pour éviter la rue en sortir. *Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Québec : Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux
- MMFIM. (2015). La pauvreté au Québec, Quebec, Alison Smith Récupéré de https://mmfim.ca/de-qui-parle-t-on-lorsquon-parle-delitinérance/?doing_wp_cron=1597106291.0987429618835449218750
- Novac, S.Paradis, E.Brown, J., Morton, H.(2009). Supporting young homeless mothers who have lost child custody, dans Hulchanski, j.D. et al, *Finding home, Policy options for addressing homelessness in Canada (e-book) Chap4.1*. Toronto: cities centre, University of Toronto. récupéré de www.homelesshub.ca/FubdingHome
- Olivier de Sardan,J.P.(1995). La politique du terrain. *Enquête, 1* |, 71-109.
- Paillé, P. et Mucchielli, A (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pigani, E. (2009). Yves Prigent : Comment faire son deuil. Repéré à <http://www.psychologies.com/Couple/Crises-Divorce/Separation/Articles-et-Dossiers/Quand-il-faut-rompre/Yves-Prigent-Comment-faire-son-deuil>
- Poirier, M., Hachey, R. & Lecomte, Y. (2000). L'inquiétante étrangeté de l'itinérance. *Santé mentale au Québec, 25* (2), 9–20. <https://doi.org/10.7202/014449ar>
- Pregno, G. (2011). Le travail avec les familles qui ne demandent rien : la non-collaboration comme une solution.... *Thérapie Familiale, 32*(4), 419–419. <https://doi.org/10.3917/tf.114.0419>
- Réseau canadien de recherches sur l'itinérance (2012). Définition canadienne de l'itinérance. Canadian Homelessness Research Network.
- Rayburn, N. R., Wenzel, S. L., Elliott, M. N., Hambarsoomians, K., Marshall, G. N., & Tucker, J. S. (2005). Trauma, depression, coping, and mental health service seeking among impoverished women. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 73*(4), 667–677. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.73.4.667>

- Robert, E., David, H., Reeves, N., Goron, S. & Delfosse, S. (2008). Adaptation à la maternité : évolution discontinue de l'anxiété en pré- et en post-partum et valeur prédictive des différents types d'anxiété. *Devenir*, vol. 20(2), 151-171. doi:10.3917+/dev.082.0151
- Roberts, D.E.(1999). Mothers who fail to protect their children : Accounting for private and public responsibility. Dans J.E. Hanigsberg et S. Ruddick(dir.)*Mother troubles*, Boston: Beacon Press,p.31-49.
- Rubin, R. (1984). *Maternal identity and the maternal experience*. New York Springer.
- Rutman, D.,Strega,S.,Callahan,M.,&Dominelli, L. (2002).Undeserving mothers? Practitioners experiences working with young mothers in/from care. *Child &FamilySocial Work*, 7(3),149–159. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2206.2002.00244.x>
- Simmat-Durand, L. (2008). Les professionnels de la maternité et de l'enfance et le signalement des enfants de mère toxicomane. *Psychotropes*, 14(3), 179–179. <https://doi.org/10.3917/psyt.143.0179>
- Smid, M., Bourgois, P., &Auerswald, C. L. (2010). The challenge of pregnancy among homeless youth: reclaiming a lost opportunity. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 21(2), 140–56. <https://doi.org/10.1353/hpu.0.0318>
- Thévenot, A., Chevalérias, M. & Spiess, M. (2012). Chapitre 9. Les nouvelles normes de la maternité : enjeux et paradoxes. Dans : Knibiehler Y éd., *La maternité à l'épreuve du genre: Métamorphoses et permanences de la maternité dans l'aire méditerranéenne* (pp. 77-81). Rennes, France: Presses de l'EHESP.
- Turcotte, D. (2000). Chapitre 2. Le processus de la recherche sociale. Dans Mayer et al, *Méthodes de recherche en intervention sociale*(pp. 39-68) Montréal Gaetan Morin
- Varcoe,C. et HartrickDoane(2007). Mothering and women's health. Dans Morrow, M., Hakivsky, O.etVarcoe, C.*Women's health in Canada*. Toronto: University of Toronto Press
- Winnicott, D-W.(1996). *La mère suffisamment bonne*. Paris:Éditions Payot
- Yeater, E., Austin, J.Green, M., & Smith, J. (2010). Coping mediates the relationship between posttraumatic stress disorder (PTSD) symptoms and alcohol use in homeless, ethnically diverse women: A preliminary study. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 2, 307–310.
- YUVAL-DAVIS, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, vol. 13, n° 3,193–209.